

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

XLII—No 11 WINNIPEG, SAMEDI 11 JUIN 1955 PRIX: SEPT CENTS

La Liaison Française

500 Qu cois visiteront l'Ouest au cours de l'été

MONTREAL — Les voyages patriotiques, culturels et touristiques organisés sous les auspices du Conseil de la Vie française, avec la collaboration du Pacifique Canadien, connaissent de nouveau cette année un succès sans précédent, selon M. P.-E. Gingras, commissaire du trafic au Pacifique Canadien.

L'an dernier, trois voyages furent organisés et 375 voyageurs y prirent part, dont 335 traversèrent le Canada jusqu'à Victoria. Jamais auparavant un aussi grand nombre de nos compatriotes n'avaient visité l'Ouest en même temps. Au cours de la présente saison, neuf des dix provinces canadiennes recevront la visite de groupes nombreux de Canadiens français du Québec voyageant sous les auspices de la Liaison Française.

Quatre voyages

La demande pour les voyages à travers le Canada est tellement considérable qu'il a fallu en organiser quatre, dont trois d'une durée de 21 jours et un de 16 jours. Les départs de Montréal se feront le 30 juin, le 15 juillet, le 21 juillet et le 11 août. Les cadres des trois premiers voyages sont presque remplis, mais il y a encore choix de places pour celui du 11 août.

L'on est déjà assuré qu'au delà de 500 des nôtres visiteront l'Ouest jusqu'à la côte du Pacifique, durant l'été, établissant par là un nouveau record. Parmi les endroits visités au cours de ces tournées, il faut mentionner Winnipeg et St-Boniface, Régina, Saskatoon, Edmonton, Banff, le lac Louise, le glacier Columbia, Vancouver, Victoria, etc. Les voyages de 21 jours se feront dans les nouveaux wagons de luxe du C.P.R. Ils comportent aussi la croisière des Grands Lacs et la visite de Toronto.

De plus, il y aura le voyage officiel du Conseil de la Vie française dans les Maritimes, à l'occasion des fêtes du 2ème centenaire de la dispersion des Acadiens. Le départ aura lieu le 9 août et le retour le 22. Le nombre des voyageurs est limité à 140 et déjà les inscriptions se chiffrent à une centaine.

Retard de l'aide fédérale aux sinistrés de l'Ouest

OTTAWA — Le premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent, a dit que le gouvernement n'estime pas qu'il soit urgent de prendre une décision sur l'assistance à fournir aux régions des Prairies qui ont été inondées.

Le premier ministre a dit que la question est toujours à l'étude mais que le gouvernement fédéral a pour politique de recommander au Parlement une assistance spéciale lorsqu'il est d'avis qu'un désastre est assez considérable pour motiver la participation de tous les contribuables canadiens au dédommagement des sinistrés.

"Le gouvernement n'estime pas qu'une décision soit urgente à l'heure actuelle", a-t-il précisé.

M. John Diefenbaker, député conservateur de Prince-Albert, a répondu au premier ministre que la politique de "temporisation" du gouvernement causera beaucoup de désappointement dans les provinces des Prairies.

M. St-Laurent avait répondu un peu plus tôt à M. E. G. McCullough, CCF de Moose-Mountain, qu'il n'était pas question de déclarer un état d'urgence dans la région sinistrée de la Saskatchewan.

A M. Diefenbaker qui avait affirmé que 1,500,000 acres de terre ne pourront être ensemencées et que 2,000,000 autres acres ne pourront l'être qu'en partie, le premier ministre a précisé qu'il ne voulait pas donner l'impression que la situation n'est pas grave pour les cultivateurs dont les terres sont inondées.

Forme d'aide prévue

Plus tard, au cours du débat sur un amendement à la loi sur le rétablissement agricole des Prairies, le ministre de l'Agriculture, le très hon. M. Gardiner, a déclaré que toute initiative du gouvernement fédéral en faveur des sinistrés sera probablement prise sous l'autorité de cette loi.

Le ministre a ajouté que sa propre circonscription de Melville a été l'une des plus durement atteintes mais que nulle part les inondations n'ont fait des dégâts comparables à ceux de la vallée Humber, près de Toronto, l'an dernier.

Depuis le 1er janvier, a-t-il ajouté, le gouvernement fédéral a versé $6,327,000 aux cultivateurs de la Saskatchewan situés au nord de la principale voie ferrée du Pacifique Canadien pour les dédommager des pertes de leur récolte de l'an dernier.

L'Eglise tiendra toujours à l'école confessionnelle

VATICAN — "L'Eglise catholique ne renoncera jamais volontairement à l'école confessionnelle et à la formation des enseignants suivant les buts précis de la foi et de la doctrine catholique."

Voilà ce qu'a déclaré le pape dans une lettre à la présidente de l'Association des instituteurs catholiques allemands à l'occasion du congrès annuel et du 70ème anniversaire de fondation de cette association.

Influence de l'instituteur

Pie XII, après avoir engagé les enseignants catholiques allemands à exprimer leur gratitude au Seigneur pour le fait que leur association a pu surmonter les épreuves qu'a connues leur pays, ajoute: "Nous tenons en grande estime le travail de l'enseignement et de l'éducation auquel se consacrent les maîtres et les maîtresses catholiques en contribuant de façon vraiment essentielle, et souvent plus que ne peut le faire le foyer familial, à la formation de la jeunesse, dès la première enfance, à travers les années du développement et jusqu'à la maturité pour la mettre en état de faire face aux tâches de la vie et renforcer ses convictions religieuses et morales. Vous devez vous rendre compte, cependant, que le climat vivifiant dans lequel doit se dérouler ce travail est créé par l'exemple personnel de la maîtresse entièrement dévouée à sa mission et aux enfants qui lui sont confiés."

Le pape termine en recommandant aux enseignants catholiques de rester fidèles à leurs idéaux surtout lorsque ceux-ci sont combattus par les adversaires de l'enseignement confessionnel.

Principe établi par les Pères de la Confédération

OTTAWA — Le premier ministre Frost de l'Ontario a affirmé que les Pères de la Confédération canadienne ont eux-mêmes établi le principe de la coexistence entre les deux cultures du pays afin que les deux groupes ethniques qui forment notre population ne se séparent jamais sur des questions de race ou de religion.

M. Frost a fait cette remarque devant un groupe d'éditeurs et d'hommes d'affaires alors qu'il visitait le nouvel immeuble du journal **Le Droit**, d'Ottawa.

Affinerie de cuivre et de nickel à Chicoutimi

QUEBEC — L'hon. M. Duplessis a annoncé qu'une affinerie de cuivre et de nickel, d'une valeur de 17 à 20 millions de dollars, sera aménagée à Chicoutimi.

M. Duplessis a précisé que ce montant lui a été mentionné récemment par M. Andrew Robertson, directeur de l'Eastern Refining and Smelling, qui construira la nouvelle usine. Un montant de près de $5,000,000 sera consacré à l'érection d'une digue sur la rivière Chicoutimi pour produire l'énergie électrique nécessaire.

Première usine atomique au Canada

TORONTO — La première usine nucléoélectrique du Canada sera complétée dans trois ans. Elle sera située à Des Joachims, sur la rivière Outaouais, à environ dix milles au nord-est de l'usine d'énergie atomique de Chalk River.



Cette photo donne une idée de la lutte qui se poursuit depuis plusieurs semaines contre l'inondation dans la région entre la rivière Assiniboine et les sources de la rivière La Salle, à trente milles de Winnipeg. L'on voit ici la piste du futur chemin Trans-Canada qui retient l'immense nappe d'eau créée par le débordement de l'Assiniboine à huit milles au nord. Il est à craindre que les poches de sable qui ont été placées dans les caniveaux céderont bientôt sous la pression des eaux et que l'inondation s'étendra ainsi sur un territoire additionnel de trente par six milles. (Cliché Free Press)

45 heures de travail par semaine sur les fermes de la rivière Rouge

OTTAWA — Une enquête effectuée dans la vallée de la rivière Rouge, du 1er octobre 1951 au 30 septembre 1952, révèle la quantité de main-d'oeuvre nécessaire à la production végétale dans les régions les plus mécanisées du Manitoba.

Le sondage est le fruit de la collaboration entre la division de l'économie rurale du service fédéral des marchés et la section d'économie politique à l'Université du Manitoba. La topographie de la région est remarquablement plane et les sols, qui appartiennent à la zone des sols noirs, varient de la terre franche moyenne à l'argile lourde.

La superficie moyenne des fermes était de 342 acres imposables dont 94 p. 100 améliorées. Les trois quarts de la terre cultivée étaient en céréales, 3 p. 100 en cultures spéciales, betteraves à sucre, tournesol et maïs, 5 p. 100 en légumineuses, graminées et pâturages améliorés, et 17 p. 100 en jachère.

L'élevage d'animaux

L'élevage semble occuper une place assez importante dans l'agriculture de cette partie de la province puisque 95 p. 100 des exploitations gardaient un certain nombre de bovins. Cependant, le porc constituait une spéculation plutôt accessoire. L'aviculture tenait une place importante dans maintes fermes, plusieurs basses-cours comptant 500 volailles ou plus.

La valeur moyenne de la machinerie agricole était de $6,363 par ferme, soit environ $20 par acre en culture.

Sur le total des heures de travail consacrées à l'exploitation, 25 p. 100 étaient affectées à la production végétale, 41 p. 100 à la production animale et 34 p. 100 à divers travaux agricoles.

Dans l'ensemble, chaque exploitant travaillait environ 45 heures par semaine d'un bout à l'autre de l'année. (S.I.M.A.)

Le pape institue l'Oeuvre des vocations religieuses

VATICAN — Le dernier numéro des "Acta Apostolicae Sedis" publie le texte du "Motu proprio" par lequel le Souverain Pontife institue l'Oeuvre pontificale des Vocations religieuses. L'Association a son siège à la Sacrée Congrégation des Religieux et son objectif est d'encourager, avec les moyens les plus appropriés, les vocations à l'état de perfection religieuse.

C'est ainsi que l'institut diffuse des informations concernant les diverses formes de l'état de perfection religieuse, sa valeur et son excellence, telles qu'elles sont illustrées dans les plus récents documents pontificaux à ce sujet. L'oeuvre encourage aussi ses membres à pratiquer des actes de dévotion, la pénitence et la charité, afin d'obtenir de Dieu de nombreuses et profondes vocations religieuses et à contribuer aussi à l'action des organisations et associations locales se consacrant à ce même apostolat.

La Ste Famille

Les divers ordres et congrégations et les instituts séculiers peuvent devenir membres de cette nouvelle association, ainsi que les maisons et couvents de ces ordres et congrégations; elle est également ouverte aux collèges ecclésiastiques, aux confréries, aux membres du clergé et aux laïcs. L'association est placée sous le patronage de la sainte Famille de Nazareth.

Parmi les pieux exercices de l'Oeuvre, il y a l'abstinence et le jeûne la veille de l'Assomption et de Noël, à l'intention du nouvel institut; des prières quotidiennes; la célébration de la journée

(Suite à la neuvième page)

208,000 immigrants en un an aux Etats-Unis

SAN FRANCISCO — L'immigration aux Etats-Unis a atteint en 1954 le chiffre record de 208,000 personnes, a révélé M. Frank L. Auerbach, adjoint spécial du directeur de l'Office des visas du secrétariat d'Etat.

Au cours des dix dernières années, le nombre des étrangers entrés aux Etats-Unis a augmenté de 38,000, en 1945, à 208,000 l'an dernier.

Congrès international des anciens élèves des RR. PP. Jésuites

MADRID — Des représentants des associations d'anciens élèves des Jésuites dans nombre de pays d'Europe et d'Amérique prendront part à un congrès international qui se tiendra à Madrid en 1956.

Vingt-deux écoles prirent part au concours de diction française

ST-BONIFACE — Les finales du quatrième concours de diction organisé par l'Association d'Education se déroulèrent à l'Institut Collégial St-Joseph, durant toute la journée du samedi 4 juin. Il y avait salle comble malgré la température inclémente.

Le concours comprenait la lecture, les récitations, les choeurs parlés et les saynètes.

Les juges de la section dite diction étaient: M. Arthur Corriveau, professeur à l'Ecole normale de Winnipeg, le R. P. Ludger Guy, S.J., officier de liaison de l'Association d'Education, et Mlle Suzanne Tremblay, secrétaire au Consulat français.

Dans l'après-midi et la soirée, les élèves de huit écoles présentèrent des saynètes. Le jury, cette fois, se composait du R. P. Joseph Gendron, S.J., du Collège de St-Boniface, de Mlle Christiane Le Goff, bien connue dans les cercles dramatiques, de Me Robert Trudel et de M. Armand LaFlèche, professeur au Collège St-Paul.

A la séance de clôture présidée par le Dr Paul-Emile LaFlèche, président de l'Association d'Education, les personnes suivantes prirent la parole: le R. P. Léon Massé, S.J., adjudicateur des semi-finales, et les présidents des deux jurys, le R. P. Joseph Gendron, S.J., et M. Arthur Corriveau.

La fanfare du Juniorat de la Ste-Famille, sous la direction du R. P. Laurent Godbout, O.M.I., agrémenta la soirée par quelques gais morceaux.

Le R. P. L. Massé, S.J.

Pour la deuxième fois, le R. P. Léon Massé visita toutes les écoles prenant part au concours. C'est lui qui fut responsable du choix des écoles finalistes.

Il félicita l'Association d'Education pour sa magnifique initiative d'organiser un concours de diction.

Au cours de sa visite aux 22 écoles qui participèrent, le R. P. Massé entendit des réalisations très bien réussies. Il constata beaucoup de progrès dans la diction, l'articulation et le jeu des élèves. Les instituteurs de ces écoles méritent toutes nos félicitations pour l'excellent travail qu'ils ont accompli. Malheureusement, dit-il, un trop grand nombre d'écoles s'abstiennent de préparer leurs élèves. Cette année, nous n'avions aucune école rurale et à peine dix pour cent des écoles de villages. Quelle en est la cause? Faudrait-il changer la formule du concours? Devrait-on établir des catégories de classes comme nous en avons au concours de français? Il est vrai que les écoles de ville sont plus favorisées par le grand nombre d'élèves. Le Comité de Fonctionnement scolaire verra certainement à étudier cette question.

(Suite à la quatrième page)



De nombreux élèves des écoles canadiennes-françaises du Manitoba participèrent aux épreuves finales du concours de diction organisé sous les auspices de l'Association d'Education, le samedi 4 juin dernier. On voit ci-dessus quelques-unes des directrices des gagnants des trophées individuels ainsi que des représentants des équipes qui remportèrent les premiers prix de leur section. Ce sont, de gauche à droite: **Mlle Louise Robidoux** et la **Rév. Sr Marie du Bon-Pasteur, M.O.**, d'Otterburne; **Mlle Armande Faucher**, la **Rév. Sr Marie-Léon de la Croix, SS.NN.J.M.**, et **Mlle Marie Benoist**, de l'Institut Collégial St-Joseph; la **Rév. Sr Marie-Adélard**, Fille de la Croix, et **Guy Martin**, de St-Claude; **Jacques Courchaine**, de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg; **Mlle Claudette LaFlèche**, de l'Institut Collégial St-Joseph; **Mlle Aline Bazin**, de l'école Notre-Dame de Lourdes; et **Mlle Laurette Bouvier**, de l'Institut Collégial St-Joseph. (Photo Gene Gauthier)

De plus grands subsides pour les municipalités

WINDSOR — Le Congrès des métiers et du travail du Canada a décidé de demander au gouvernement fédéral l'adoption d'une loi établissant le salaire minimum à $1 l'heure et reconnaissant le principe de l'égalité de salaire pour un travail égal.

Cette centrale syndicale, qui a tenu ici sa réunion annuelle, probablement la dernière avant la fusion avec le Congrès canadien du travail, s'est aussi prononcée en faveur de l'établissement de la semaine de travail de 5 jours de 6 heures sans réduction du salaire hebdomadaire. Les délégués ont demandé au comité exécutif de faire tout son possible pour amener un tel changement.

Il a aussi décidé de demander au gouvernement fédéral d'assumer une plus grande part du coût de l'éducation en accordant de plus grands subsides aux municipalités, suivant le nombre d'élèves fréquentant les écoles publiques et séparées.

Passant ensuite au domaine de l'éducation, le CMTC a décidé de demander au gouvernement fédéral de consulter les gouvernements provinciaux lors des conférences fédérales-provinciales en vue d'étudier la possibilité et l'opportunité de standardiser l'enseignement au Canada.

Les droits de l'homme

Le Congrès demandera aussi l'adoption par le gouvernement fédéral d'une déclaration des droits de l'homme devant être incorporée à la constitution du pays. Une telle déclaration, soutient-on, assurerait à tout individu la liberté de parole, d'association, de religion et de presse et le mettrait à l'abri de toute arrestation ou détention arbitraires.

Jubilé sacerdotal de NN. SS. Pocock et Blais

Le clergé et les fidèles de l'archidiocèse de Winnipeg fêteront, à partir du 13 juin, le jubilé sacerdotal de leur archevêque, S. Exc. Mgr Philip F. Pocock. A la demande expresse du jubilaire, il n'y aura pas de présentation de bourse, l'attachement des diocésains ayant été exprimé de façon tangible lors de la récente souscription archidiocésaine.

Voici les principaux événements de cette série de fêtes:

Lundi 13 juin

Le lundi soir 13 juin, à l'occasion de leur congrès annuel, les membres de la Ligue des Femmes Catholiques recevront Son Excellence officiellement dans la salle de la paroisse St-Joseph. On y lira une adresse enluminée et on y fera la présentation d'un bouquet spirituel. S. Exc. Mgr Pocock prendra la parole.

Mardi 14 juin

Le mardi après-midi 14 juin, jour anniversaire de son ordination, Mgr l'archevêque célébrera la messe à la cathédrale Ste-Marie, en présence des enfants catholiques et des religieuses des écoles paroissiales.

Dimanche 19 juin

Le dimanche 19 juin, à 8 h. du soir, il y aura une messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr Pocock à la cathédrale en présence des membres de l'épiscopat, des dignitaires civils, de nombreux invités et des laïcs de la ville. A cette occasion, les honorables juges G. E. Tritschler et J.-T. Beaubien présenteront les hommages des fidèles en anglais et en français. Ces adresses ont été écrites sur parchemin en-

(Suite à la deuxième page)

PRINCE-ALBERT — Dans une lettre circulaire datée du 29 mai, en la fête de la Pentecôte, S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, annonçait à son clergé, aux congrégations religieuses et à tous les fidèles de son diocèse que le 14 juin prochain marquerait le 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale.

Mgr Blais recommande à tous "Le progrès spirituel du diocèse" et il insiste pour que ses diocésains, à l'occasion de ce jubilé, n'organisent pas de banquets, de discours ou de sollicitations en sa faveur.

Biographie

S. Exc. Mgr Léo Blais naquit à Dollar Bay, Michigan, dans le diocèse de Marquette, le 27 avril 1904. Sa famille vint s'établir à Joliette en 1910. C'est pour ce diocèse qu'il fut ordonné prêtre le 14 juin 1930, après avoir poursuivi ses études au Grand Séminaire de Montréal. Après son ordination, il fut nommé professeur au Séminaire de Joliette et continua à fréquenter la faculté de théologie de l'Université de Montréal, où il obtint son doctorat en théologie en 1934.

21 ans dans l'Ouest

M. l'abbé Blais s'achemina vers l'Ouest en 1934, alors qu'il vint à St-Boniface comme assistant de S. Exc. Mgr E. Yelle, archevêque coadjuteur de l'archidiocèse. Le jeune prêtre fut rattaché à l'archevêché de St-Boniface et nommé vicaire à la paroisse. Ce n'est qu'en 1937 qu'il fut définitivement attaché à l'archidiocèse de St-Boniface.

En 1942, M. l'abbé Blais fut nommé directeur de la Maison des Retraites fermées en même

(Suite à la huitième page)

Le très honorable L. St-Laurent

Les termes de la loi électorale ne relèvent pas du gouvernement

OTTAWA — Il y a des vérités élémentaires qu'il importe de rappeler à l'occasion parce qu'on est souvent porté à les oublier. C'est ce qu'a fait le premier ministre à l'occasion de la présentation en Chambre d'un projet de loi qui a pour but de modifier la loi électorale du Canada.

L'une de ces vérités élémentaires, c'est qu'aux élections, le peuple souverain élit une Chambre, non un gouvernement. Sans doute le gouvernement émane de la majorité de la Chambre. Mais ce sont les élections qui sont le facteur déterminant et la loi qui les régit doit être l'oeuvre de la Chambre, non celle du gouvernement.

C'est pour cela qu'à l'instar de l'auditeur général, le directeur général des élections est un des rares hauts fonctionnaires qui ne relèvent pas du gouvernement, mais de la Chambre. C'est pour cela également qu'en général les modifications qu'on apporte périodiquement à la loi électorale ne sont pas des initiatives du gouvernement, mais des recommandations du directeur général des élections.

Rôle des députés

Ces recommandations, le directeur des élections, M. Nelson Castonguay, ne les fait pas au gouvernement, mais à un comité de la Chambre. C'est ensuite aux

(Suite à la neuvième page)

Dévoilement d'une plaque à la Mission de Qu'Appelle

LEBRET — Des fêtes religieuses et civiles auront lieu ici, le dimanche 12 juin, pour marquer la solennité de la Fête-Dieu et le jubilé d'or de la province. On estime que près de 3,000 personnes viendront prendre part à ces célébrations à l'endroit où fut fondée la première mission de la province.

Le programme de la journée s'ouvrira par une messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina, laquelle sera suivie de la traditionnelle procession de la Fête-Dieu, avec reposoir à l'Ecole indienne de Lebret. Une messe basse sera célébrée à midi pour la foule qui n'aurait pu assister à la grand-messe dans l'église. Après la procession, le dîner sera servi dans la salle paroissiale par les membres de la Ligue des Femmes Catholiques. Le programme de l'après-midi comportera une joute de balle dure et autres amusements.

Dévoilement

A 4 h. p.m. aura lieu le dévoilement d'une plaque commémorative sur laquelle on pourra lire un bref historique de la mission de Qu'Appelle, depuis 1819. Le monument a été construit tout près de la route principale, à l'entrée du sanctuaire du Sacré-Coeur, et fait face à l'église actuelle. Le constructeur, M. Moïse Delorme, âgé de 77 ans, est un pionnier de Lebret et le seul maçon vivant qui ait travaillé à la construction de l'église actuelle, en 1925. La plaque a été fabriquée à l'atelier des "Monuments Brunet" de St-Boniface. Le texte historique qui y est reproduit est dû à la plume du R. P. Guy de Bretagne, O.M.I., professeur au Scolasticat de Lebret.

Visiteurs

En plus de nombreux pionniers et anciens résidants qui ont été invités spécialement pour l'occasion, plusieurs visiteurs de marque, représentant les autorités ecclésiastiques et civiles, sont at-

(Suite à la neuvième page)



R. P. C. Lafrenière, O.M.I.

Un communiste actif converti au catholicisme

LONDRES — De Londres, on annonce qu'une figure marquante du parti communiste britannique s'est convertie au catholicisme. Il s'agit de Rom Kneep, qui fut membre du parti durant plus de 22 ans. En 1947, il a obtenu un prix pour avoir enrôlé le plus grand nombre de membres dans le parti. Au cours de cette même année, il organisa une violente grève parmi les dockers anglais.

Accroissement des Indiens

OTTAWA — Le taux d'accroissement de la population indienne du Canada n'est que légèrement inférieur à celui de la population blanche.

Il est d'environ 2 p. 100 par an, alors que celui des blancs était de 2.8 p. 100 de juin 1953 à juin 1954.

En 1954, la population indienne était de 151,610, dont 4,510 récipiendaires de la pension de vieillesse.

Les amis du Collège de St-Boniface

Honneurs et Bourses

ST-BONIFACE — Le lundi 6 juin, à Toronto, M. l'abbé Antoine d'Eschambault était reçu membre de la Société Royale du Canada, académie du plus haut rang dans notre pays. L'honneur qui revient à cet ancien élève rejaillit sur son Alma Mater, le Collège de St-Boniface.

M. l'abbé d'Eschambault est, parmi les anciens, un de ceux qui se sont le plus intéressés à la cause du collège et qui lui ont sacrifié le plus de leur temps et de leurs ressources. Il est le président actif du comité diocésain de l'Oeuvre des Bourses. Le succès de cette formule d'aide au collège et à ses étudiants lui est dû en grande partie, ainsi qu'à quelques prêtres dévoués du diocèse de St-Boniface.

Au début de cette campagne de souscription pour l'agrandissement du collège, M. l'abbé A. d'Eschambault écrivait dans **La Liberté et le Patriote** un magnifique article où il exposait avec lucidité l'oeuvre du collège et la nécessité immédiate d'agrandissement. "L'heure de l'action a sonné, écrivait-il, et il serait dangereux de retarder à solutionner le problème qui se pose aujourd'hui. . . Le temps est venu pour nous tous de seconder valeureusement l'effort de ceux qui, avec une générosité admirable, ont accepté la lourde, mais combien louable tâche, de doter leur Alma Mater des instruments dont elle a aujourd'hui besoin pour poursuivre son oeuvre."

Boursiers du Collège

Le 3 juin, l'Université du Manitoba publiait les noms des boursiers et des gagnants de prix aux derniers examens d'avril. Lucien Carbotte, élève de Philosophie I au Collège de St-Boniface, se classe premier de tous les étudiants de l'Université en Arts et Sciences (3ème année) et mérite la bourse "Winnipeg Life Underwriters Association" (cent dollars); il reçoit aussi la bourse Isbister accordée à celui qui arrive premier en Philosophie I au Collège de St-Boniface. Les bourses Isbister en Rhétorique et Belles-Lettres ont été méritées par Léonce Aubin et Ernest Létourneau.

Offrir aux élèves du collège un climat favorable à la culture intellectuelle, leur fournir, grâce à la souscription actuelle, des locaux où ils se plairont à étudier davantage, c'est leur permettre de remporter encore plus de succès dans les divers domaines de l'activité collégiale. "Que tous mettent l'épaule à la roue."

Jubilé d'argent de Mgr P. F. Pocock...

(Suite de la première page)

luminé par les religieuses du Précieux-Sang de Winnipeg et de St-Boniface. En même temps, on offrira au jubilaire un bouquet spirituel de la part de tout son troupeau. Les sermons en anglais et en français seront donnés par LL. EE. NN. SS. M. C. O'Neill et P. Dumouchel, O.M.I., respectivement.

Lundi 20 juin

Le lundi midi 20 juin, un dîner sera servi au clergé à la salle de la paroisse St-Ignace, à l'issue duquel on présentera une crosse au jubilaire.

Dimanche 26 juin

Le dimanche 26 juin, une manifestation organisée par le Conseil de Winnipeg des Chevaliers de Colomb comportera une messe avec communion pour les hommes de la ville à la cathédrale Ste-Marie, à 9 h., suivie d'un petit déjeuner à l'hôtel Marlborough. On s'attend à ce qu'environ 700 hommes participent à cet événement. Après la messe, ce nombre imposant d'hommes procédera de la cathédrale à l'hôtel en groupe. A ce dernier endroit, Son Excellence portera la parole.

Biographie

S. Exc. Mgr Pocock naquit à St-Thomas, Ont., le 2 juillet 1906. Il fit ses études au Collège de l'Assomption et à l'Université de Western Ontario, où il obtint son baccalauréat ès arts. Ayant poursuivi ses études au séminaire St. Peter's jusqu'en 1930, il fréquenta à la suite l'Université Catholique de Washington et l'Angelicum de Rome, et se vit décerner le doctorat en droit canonique. Le 14 juin 1930, il reçut l'onction sacerdotale.

Le futur archevêque enseigna la morale et le droit canonique à son Alma Mater, le Séminaire St. Peter's, de London, pendant une dizaine d'années. Nommé évêque de Saskatoon comme successeur de S. Exc. Mgr G. C. Murray, il fut sacré à London, le 29 juin 1944, par S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, et prit possession de son siège le 29 juillet suivant. Nommé administrateur de l'archidiocèse de Winnipeg le 16 juin 1951, il en devint coadjuteur le 6 août de la même année et succéda à S. Exc. Mgr A. A. Sinnott le 14 janvier 1952.

Mgr Pocock est connu partout au pays comme organisateur et prédicateur de retraites laïques et sacerdotales. Son épiscopat a été marqué surtout par le souci



Mgr P. F. Pocock

profond de l'instruction religieuse des enfants, lequel s'est manifesté par la fondation de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne et par sa récente souscription, dont la majeure partie des recettes sera consacrée aux oeuvres d'éducation. Il parle couramment le français et n'hésite pas à montrer sa sympathie envers ses ouailles de cette langue.

Ad multos et faustissimos annos!



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 6 juillet 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR CAFETERIA DE MESS DE LA DIVISION 'DEPOT', POUR LA G.R.C., REGINA (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du fonctionnaire en charge, pièce 308, immeuble London, Saskatoon (Sask.), au bureau de poste, Régina (Sask.), de l'architecte régional, pièce 705, immeuble Commercial, Winnipeg (Man.), de l'architecte régional, pièce 725, édifice public, Calgary (Alta), ou après le 6 juin 1955, de l'architecte régional, immeuble Sun, 10363, 108e rue, Edmonton (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du fonctionnaire en charge, pièce 308, immeuble London, Saskatoon (Sask.), de l'architecte régional, pièce 705, immeuble Commercial, Winnipeg (Man.), de l'architecte régional, pièce 725, édifice public, Calgary (Alta), ou après le 6 juin 1955, de l'architecte régional, immeuble Sun, 10363, 108e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 30 mai 1955.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 29 juin 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE ADMINISTRATIF ET GARAGE POUR LA G.R.C., LETHBRIDGE (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, pièce 725, édifice public, Calgary (Alta) ou après le 6 juin 1955, de l'architecte régional, immeuble Sun, 10363, 108e rue, Edmonton (Alta) et au bureau de poste de Lethbridge (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, pièce 725, édifice public, Calgary (Alta) ou après le 6 juin 1955, de l'architecte régional, immeuble Sun, 10363, 108e rue, Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $200.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 30 mai 1955.

ÉCHO NORMALIEN

Dernier ralliement

Le mercredi 25 mai, le groupe canadien-français se réunit au Cercle Ouvrier pour le deuxième et dernier banquet offert si gracieusement par l'Association. M. l'abbé H. Perron, le R. P. G. Belcourt, S.J., ainsi que M. et Mme Corriveau, rehaussaient la fête.

Le discours du R. P. Belcourt fut court mais bien à propos. Il nous encouragea à rester dans nos écoles canadiennes-françaises, gronda ceux qui les avaient déjà désertées et souhaita à tous succès auprès de leurs futurs élèves.

M. l'abbé Perron prit aussi la parole. Tous se souviendront que la pensée dominante de son discours se résume ainsi: "La charité par-dessus tout doit être la devise de tout instituteur".

M. Corriveau nous donna un de ses jolis impromptus. Quoiqu'il s'est dit peu préparé, il a su choisir de bonnes paroles à notre sujet. Espérons que nous les avons méritées.

Mlle Cinq-Mars, présidente, mit fin à la première partie du programme par quelques paroles de remerciements.

• • •

Remerciements

Au nom de tous, je viens remercier l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba pour les banquets et cours spéciaux dont elle nous a dotés durant l'année.

A M. l'abbé Perron, notre aumônier, et au R. P. Belcourt, notre gratitude pour les bons conseils et les paroles encourageantes qu'ils nous ont dispensés.

A M. Corriveau, un merci spécial pour les heures du midi qu'il passa à nous initier à l'enseignement du français. Espérons que notre succès dans l'enseignement lui montrera que son dévouement a porté fruit.

Merci à nos dirigeants: Mlle A. Cinq-Mars, M. Gérard Roy, Mlle O. Dacquay, ainsi qu'à Mlle L. Joubert et M. C. Bissonnette.

A notre journal **La Liberté et le Patriote**, nous adressons un dernier mot de remerciement. A nos lecteurs un adieu, espérant que pour l'Echo Normalien, ce n'est qu'un au revoir.

A. GAUTHIER

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

On discute de plus en plus des restrictions à apporter à la télévision des événements sportifs. Aux Etats-Unis, il s'agit de faire payer les téléspectateurs pour suivre les joutes de baseball. La taxe d'amusement est à la veille d'envahir le foyer! Au Canada, les dirigeants du hockey professionnel sont parvenus à convaincre la société Radio-Canada, alimentée par l'argent de nos taxes bien entendu, de restreindre la télévision des joutes de hockey, chaque fois qu'un club professionnel sera à l'oeuvre dans une ville où, normalement, le poste local devrait présenter des joutes de hockey à la télévision.

Il va sans dire que "le cochon de payeur", celui qui achète un certain produit de préférence à un autre parce qu'il a vu l'annonce à la télévision lors de la transmission des joutes de hockey, celui qui, par ses taxes, aide l'état à défrayer le coût astronomique de la télévision, celui enfin qui, en achetant à fort prix un appareil de télévision, apporte du travail à des milliers de personnes et donne des revenus à l'état sous forme de taxes de vente, d'achat, de service, etc., il va sans dire, disions-nous, que le payeur n'est pas plus consulté que s'il n'existait pas. En réalité, il n'existe pas comme tel, il n'existe qu'en fonction de son argent, argent qu'on lui soutire de plus en plus allégrement parce qu'il ne sait pas protester, n'étant pas organisé "pour la protestation".

Et c'est pour cela que l'hiver prochain, dans plusieurs villes du pays, des parents qui ne peuvent quitter le foyer parce qu'ils ont soin de leurs enfants, des malades, des infirmes, des parents que le sport intéresse et qui ont probablement contribué leur large part dans le passé au maintien d'équipes qui ne valaient même pas de si valeureux efforts, se verront privés du sport à la télévision, à cette télévision qu'ils croyaient libre de toutes les influences de ces grands cartels qui ont transformé le sport en affaire, et en affaire payante, bien entendu.

Qui les défendra?

Les promoteurs des ligues mineures doivent se réjouir de cette belle décision. Leur gagne-pain était menacé et ils ont fait preuve d'une solidarité remarquable pour se défendre contre un public toujours bon enfant, qui réagit à peine et qui a accepté cet état de choses le plus normalement du monde. Il va sans dire qu'on aurait pu changer les cédules et s'arranger pour ne pas présenter de joutes, dans les ligues mineures, les soirs où on présentera, à la télévision, des joutes de hockey. Comme il ne s'agit que d'un soir par semaine, le samedi soir, il restait au moins cinq autres jours durant la semaine où on aurait pu présenter les héros des promoteurs, qui deviennent souvent des zéros dans le domaine de la concurrence sportive. Mais on semble oublier que les petites gens qui ont acheté leur appareil de télévision et qui payent encore pour avoir cet appareil bien à eux, sans compter le frais d'entretien, ont pris l'habitude de rester à la maison, le samedi soir. Or, s'il se trouve un commanditaire assez intelligent pour présenter une excellente émission à la place du hockey, ces mêmes petites gens resteront en foule à la maison, se souciant peu de savoir ce que les Dupont, les Smith et autres joueurs, souvent importés à grands prix, font à l'arène locale!

Nous ne connaissons qu'une seule manière d'arracher le public à la télévision, c'est de présenter une meilleure attraction au théâtre, à l'arène, au stade, Prenons le football, par exemple. Même si on nous offrait toutes les joutes que l'on veut à la télévision, croyez-vous que cela serait suffisant pour nous retenir à la maison, qu'il pleuve ou qu'il fasse soleil? Les ligues mineures de hockey ont commis l'erreur de présenter au public des équipes formées de joueurs qui ne pouvaient plus offrir le bon jeu qu'on était en droit d'attendre d'eux! Les foules ont diminué et la télévision leur a donné le coup de mort. Il nous semble qu'il faudra plus qu'une interdiction des magnats pour redonner la vie à ces ligues moribondes.

La télévision payante!

Si l'ingéniosité déployée par les magnats du baseball pour combattre l'effet de la télévision sur ce sport servait à aider les ligues mineures de façon plus efficaces, les faillites dans ces circuits, sources nécessaires des majeures, seraient moins nombreuses. Qu'est-ce en effet que cette télévision payante, sinon du favoritisme exercé envers les plus fortunés? Ceux qui trouveront que les sommes déboursées pour leur appareil de télévision suffisent, changeront de programme, les autres payeront, mais ils choisiront leurs équipes et les mauvais clubs, ceux qui ont à peine une raison d'être dans les majeures ne recevront pas plus d'argent avec ce système. Et on imagine bien le tort que les ligues majeures vont se faire avec un tel système. Le baseball paye aujourd'hui la rançon du commerce. En se commercialisant de plus en plus, comme on l'a fait pour le hockey, les dépenses ont menacé l'équilibre de tous les clubs, même les plus riches. Il a fallu renflouer les mineures avec des tonnes d'argent, mais les dépenses, augmentant continuellement, cet argent n'a pas rendu les services qu'on espérait!

Nous préférons voir la suspension complète des événements à la télévision plutôt que ce marchandage honteux qui se fait à l'avantage d'une minorité, aux dépens d'une majorité. Pas de télévision, nous en sommes. Il y aura toujours moyen de suivre autres choses sur l'écran si on ne veut pas aller aux joutes de hockey ou de baseball. Mais de la télévision pour Pierre et non pour Jean, nous ne marchons plus. Ce n'est pas en forçant Jean à assister aux joutes de hockey qu'on parviendra à obtenir son concours. Nous vivons dans un pays libre où les méthodes coercives, dans les affaires, sont défendues par la loi. Mais personne ne semble vouloir invoquer cette loi. Les promoteurs font fausse route s'ils croient qu'ils n'auront qu'à dire aux spectateurs: "venez, sinon..." Et puis, qui percevra la taxe d'amusement?

Il faut un programme

Les partisans des Red Wings de Detroit auront certainement besoin d'un programme s'ils veulent reconnaître leurs joueurs, l'an prochain! Après un échange assez remarquable avec les Black Hawks, voilà que le club de la famille Norris parvient à conclure un autre échange spectaculaire avec les Bruins de Boston. Cet échange nous paraît plus logique que l'échange Chicago-Detroit, bien que nous croyons que les Red Wings n'ont pas eu le meilleur sur les Bruins. Ces derniers avaient grandement besoin d'un bon gardien de buts. Terry Sawchuck leur rendra d'innombrables services et, avec un peu de protection, il pourrait bien mener les Bruins très près de la tête de la ligue. Marcel Bonin, s'il en a la chance, et Vic Stasiuk sont deux excellents joueurs qui apporteront beaucoup d'animation dans le camp des Wings. Quant à Lorne Davis, un changement lui fera peut-être du bien.

Les Red Wings ont obtenu un excellent porte-couleurs dans R. Chèvrefils, et un solide bloqueur avec Warren Godfrey. Quant à Sandford, il jouera peut-être avec plus d'enthousiasme sous un nouvel instructeur. Corcoran et Boisvert sont jeunes et ils devraient rendre de précieux services dans les ligues mineures. Nous croyons cependant qu'en misant sur Glen Hall, les Red Wings prennent des chances. On a souvent vu des joueurs briller dans les mineures, mais connaître peu de succès dans les majeures. Hall sera peut-être de ceux-là et on regrettera la perte de Sawchuck.

Quoi qu'il arrive, la lutte sera intéressante dans la Nationale et nous prédisons que les périodes de transactions ne sont pas encore terminées. Il y a encore les Rangers qui ont besoin d'aide. On a remercié Boucher de ses services parce qu'il ne pouvait obtenir cette aide, mais son successeur n'a pas fait grand'chose de constructif depuis. Parions que Bud MacPherson, l'excellent joueur de défense des Canadiens, ne portera pas l'uniforme du Tricolore l'an prochain. Ce sera une perte sérieuse pour les Habitants, en dépit de ce qu'ils peuvent penser.

Mgr Hermaniuk n'a pas été nommé "avec droit de succession"

OTTAWA — On a annoncé récemment la nomination de S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., comme coadjuteur "avec droit de succession" de S. Exc. Mgr B. V. Ladyka, archevêque pour les Ukrainiens du rite byzantin au Manitoba.

La délégation apostolique à Ottawa précise que Mgr Hermaniuk a en effet été nommé coadjuteur de Mgr Ladyka, mais non pas "avec droit de succession".

Mgr Hermaniuk était depuis 1951 auxiliaire à l'exarchat apostolique du Manitoba et vicaire général; il y est maintenant coadjuteur, mais sans droit de succession.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd.
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.25; 1 an, $2.00; 2 ans, $3.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

L'étatisme de Peron d'après le "Times"

Les journaux neutres en dehors de l'Argentine ont jusqu'ici manifesté une prudence assez remarquable au sujet de la campagne de Peron contre le catholicisme en ce pays. Ils se sont contentés, règle générale, de renseigner leurs lecteurs le mieux possible sur les événements qui se déroulent là-bas sans risquer de commentaires favorables ou non.

Dans le domaine de l'information, il y a peu de raisons de se plaindre. Les dépêches sont nombreuses et assez concrètes, quoique très brèves. Le **New York Times** maintient en Argentine un de ses meilleurs correspondants, M. Edward Morrow. On sait à l'étranger qu'en république argentine 59 prêtres sont en prison; que plusieurs chefs catholiques de la vie politique, universitaire et apostolique ont été arrêtés ou démis de leurs fonctions; que les assemblées catholiques, même pieuses, comme l'heure sainte, sont défendues et, enfin, que l'on procède méthodiquement aux modifications légales qui auront pour effet de restreindre l'église au sanctuaire. On peut deviner davantage, en dépit même d'une censure rigide évidente.

Citons, par exemple, un reporter d'un grand quotidien qui, ayant trouvé en prison un groupe de jeunes étudiants catholiques, dont l'arrestation et l'offense n'étaient pas annoncées, a cru bon de quitter le pays avant de publier son rapport.

L'opinion éditoriale de la grande presse n'a pas fait écho a ces nouvelles. Sans doute ne fallait-il pas s'attendre à des protestations contre la promulgation en Argentine de la loi du divorce, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc., car le monde anglo-saxon et "libéral" affiche depuis longtemps un tel régime. Mais, par ailleurs, la presse se montra très réservée dans ses approbations: la seule que nous ayons lue provenait du Bulletin du Congrès Juif Canadien, qui faisait une allusion favorable à la "Argentinian bloodless revolution".

Le **New York Times** vient cependant de briser ce silence et cela dans un ton qui mérite la plus grande attention. Le journal souligne que les coups dirigés par Peron contre telle ou telle tradition catholique en Argentine sont discutables, mais qu'il n'y a plus moyen de douter de l'intention du dictateur et de l'effet ultime de ses manoeuvres. Peron prétend distinguer entre l'Eglise et les membres de l'Eglise qui sont déloyaux à son régime, mais il frappe directement la hiérarchie, les prêtres, les fidèles, les laïcs catholiques en vue, les professeurs de religion et leurs élèves. Ces victimes sont membres d'organisations qui font partie de l'Eglise; par conséquent, de déclarer le **Times**, en les attaquant, Peron attaque l'Eglise. En un mot, il veut se libérer des limitations que l'Eglise peut imposer à son régime même si, pour atteindre ce but, il lui faut blesser les convictions intimes de ses sujets, limiter les pratiques du culte et empêcher les parents d'élever leurs enfants selon leurs croyances.

Le **Times**, naturellement, considère d'abord toute cette tragédie comme une lutte domestique entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique d'un pays catholique, mais tout le ton de l'article suggère quelque chose de plus profond: l'apparition d'un étatisme qui veut la première place dans la vie sociale de la nation et dans l'âme de chaque citoyen. En frappant l'Eglise et les fidèles, Peron s'attaque réellement à toute liberté religieuse et à la priorité de l'esprit chez l'homme.

L'éditorial du **Times** permet de croire que ce quotidien et la grande presse commencent à comprendre qu'un régime qui attaque l'Eglise pour avancer sa cause — comme le firent ceux de Lénine, Hitler et Mussolini — est un régime qui menace la dignité humaine.

Pain et beurre pour séminaristes?

Désormais, il y aura moyen d'épargner davantage sur la nourriture et le logement, dans les séminaires, au Canada. Le niveau de vie que l'on y maintient aujourd'hui est, en effet, de beaucoup supérieur à celui qui était considéré comme normal a Rome, il y a cinquante ans. C'est du moins ce que fit remarquer l'archevêque d'Edmonton en considérant le budget minimum de $40.00 par mois alloué pour chaque étudiant au Grand Séminaire de cette ville.

Mais S. Exc. Mgr MacDonald ne croit pas pouvoir imposer un régime de ce genre a ses lévites actuels. Le climat du Canada est plus rude que celui de Rome, les études sont plus lourdes qu'autrefois et le ministère exige une santé plus forte qu'il y a un demi-siècle. Alors, conclut-il, dans une récente lettre pastorale, nous donnerons a nos séminaristes les conforts ordinaires et de la bonne nourriture — pain, beurre, viande, lait et légumes— avec l'approbation, d'ailleurs, du fidele bien pensant.

Le prélat fait remarquer, cependant, que pour mettre cette ligne de conduite en pratique, il faut obtenir des contributions raisonnables des fidèles, car plusieurs étudiants pour la prêtrise n'ont pas les moyens nécessaires pour faire face à des obligations si lourdes. La pénurie des vocations ne permet pas, non plus, de refuser ces jeunes gens, dont l'intelligence et le caractère valent plus que de l'argent. L'archevêque signale, entre autres, que les fidèles ont bien compris l'importance des quêtes pour la Propagation de la Foi et pour les Charités papales. Il leur faut maintenant réfléchir davantage sur l'importance d'un clergé nombreux et bien formé.

Mgr MacDonald révéla que dans son diocèse la contribution moyenne à cette cause dans le passé a été de 25 cents par famille. Pour faire face aux besoins de l'heure, il faut environ un dollar par famille. En général, ce problème et la solution proposée valent pour tout l'Ouest canadien. A tous d'y songer et d'y répondre généreusement.

Les catholiques en Suède

Le diocèse de Stockholm, c'est-à-dire la Suède tout entière, compte cinquante-huit prêtres. Dans le courant de 1954, quatre sont arrivés de l'étranger et deux ont été ordonnés à Stockholm: ce sont les PP. Frank Sadler, d'origine américaine, et Lars Rooth, le premier Jésuite suédois exerçant le ministère en Suède depuis la Réforme. La Suède ne compte, à l'heure actuelle, que 18,000 catholiques.

Apprentis à l'oeuvre

Le 15 mars, un ouvrier américain, M. Eugène Boucher, de Woonsocket, R.I., est arrivé à Hong-kong. Il a travaillé dans le tissage depuis trente-trois ans et vient former cent cinquante apprentis au tissage avec un métier à main, à pédales, qui peut exécuter 35,000 dessins différents. Cinquante métiers sont déjà arrivés à la mission de Ngu Tau Kok et cent autres sont en route.

Evaluations municipales et salaires scolaires

Nous avons publié en page éditoriale, il y a environ dix semaines, des tableaux comparatifs faisant ressortir, d'une part, l'évaluation de huit villages pour fins de taxation et, d'autre part, les salaires payés aux principaux des institutions d'enseignement secondaire dans ces mêmes villages. Les chiffres d'évaluation étaient tirés du rapport du "Manitoba Equalization and Appeal Board" pour l'année courante et du bilan des salaires établi d'après les statistiques du rapport annuel du département d'Education en date du 30 juin 1954.

Deux commissions scolaires ont, à la suite, attiré notre attention sur les augmentations accordées à leurs principaux d'école depuis le 30 juin 1954 et ont demandé qu'une mise au point paraisse dans le journal à ce sujet. Désireux de rendre justice à qui de droit, nous avons publié de nouveau le tableau comparatif de salaires en y insérant les chiffres donnés par la première de ces commissions scolaires. Il est évident, cependant, qu'une rectification si simple ne donne pas une idée juste de la situation car elle tient compte de l'amélioration du salaire dans un endroit, après le 30 juin 1954, tout en conservant les chiffres effectifs à cette date pour les autres endroits.

Dans le but de rétablir une comparaison plus juste nous avons entrepris d'autres recherches qui s'avérèrent d'ailleurs assez difficiles, car le département d'Education ne publiera son rapport sur la situation actuelle que dans quelques mois. Nous avons pu cependant nous renseigner convenablement et nous pouvons maintenant soumettre à nos lecteurs un rapport plus à date sur le sujet de notre enquête. A cet effet, nous présentons d'abord le tableau des évaluations municipales de huit villages; ensuite, le tableau des salaires des principaux d'école dans ces villages en date du 30 juin 1954 et, enfin, le tableau des salaires payés dans ces endroits à l'heure actuelle:

1. Evaluations municipales par villages:

Cartwright	$319,000
Wawanesa	314,000
St-Pierre	308,000
Benito	300,000
Binscarth	290,000
Waskada	289,000
Powerview	220,000
Napinka	123,000

2. Salaires des principaux (high school ou institut collégial) en date du 30 juin 1954:

Benito	$3,500
Wawanesa	3,300
Waskada	3,200
Binscarth	3,050
Cartwright	3,000
Napinka	2,700
Powerview	2,500
St-Pierre	2,350
Moyenne	2,944

3. Salaires actuels:

Benito	$3,800
Powerview	3,500
Binscarth	3,450
Cartwright	3,400
Waskada	3,400
Wawanesa	3,200
Napinka	3,000
St-Pierre	2,550
Moyenne	3,287

Afin de permettre une comparaison plus exacte entre l'évaluation municipale et le salaire payé aux principaux, nous avons dressé un autre tableau qui représente tout simplement la taxe qu'il faudrait imposer sur les valeurs foncières pour défrayer ces salaires. Par exemple, un village ayant une évaluation de $300,000 et qui paye un salaire de $3,000 au principal de son école s'imposerait à cette fin un dollar de taxe par cent dollars de valeurs. Voici les résultats de calculs faits dans ce sens en se basant sur les tableaux (1) et (3) qui apparaissent ci-dessus.

4. Dollars de salaires par cent dollars de valeurs:

Napinka	$2.44
Powerview	1.59
Benito	1.27
Binscarth	1.19
Waskada	1.18
Cartwright	1.07
Wawanesa	1.02
St-Pierre	.83
Moyenne	1.32

Il est entendu que nombre d'autres facteurs, à part l'évaluation municipale, affectent le montant des salaires des principaux d'écoles, par exemple, les qualifications de l'instituteur, le nombre d'années au service de l'école en question; le nombre des élèves qui y sont enregistrés, etc. Néanmoins, les chiffres donnés ici permettent des comparaisons qui pourraient servir à guider les commissions scolaires dans leurs décisions en ce sens.

Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple; du moins il le sera demain.

J. SIMON.



A l'occasion du Jour du Souvenir, dimanche dernier, une cérémonie spéciale a eu lieu au monument des morts sur le terrain de la basilique de St-Boniface. Ci-haut l'on voit **S. H. le maire Joseph Van Belleghem**, de St-Boniface, au moment où il honora la mémoire des héros de la France par la présentation d'une couronne de fleurs. (Cliché Winnipeg Tribune)

Billet du samedi

Une nouvelle traduction d'Evangéline, de Longfellow

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les fêtes acadiennes de l'année redonnent de l'actualité au poème de Longfellow: **Evangéline.** La première publication de l'oeuvre remonte à 1847, mais le sujet est de ceux qui ne s'oublient pas dans les provinces maritimes du Canada: le grand dérangement, ou la déportation des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick par les autorités anglaises, il y a deux cents ans.

Des milliers d'entre eux furent conduits aux Etats-Unis, exilés le long des côtes de l'Atlantique, de la Nouvelle-Angleterre à la Louisiane. On les laissait là comme du bétail, sans ressources, hommes d'un côté, femmes et enfants de l'autre, et la plupart d'entre eux, Français d'origine, exclusifs dans leur amour de la France, ignoraient jusqu'à la langue du pays où les bourreaux les abandonnaient.

Entre-temps, leurs vainqueurs s'emparaient de leurs biens. Dans la seule Acadie anglaise ou Nouvelle-Ecosse, un butin de 43,500 bêtes à cornes, 38,500 moutons, 23,500 porcs et 2,800 chevaux. Répétition du drame en Acadie française ou Nouveau-Brunswick, auquel s'ajoute le Cap-Breton. Et ce, sans tenir compte du numéraire confisqué.

En 1758, trois ans plus tard, le lieutenant-gouverneur Charles Lawrence conviait les colons américains ou anglais à la curée, leur offrant les terres des déportés, en plus d'autres biens nécessaires à leur établissement.

* * *

Evangéline raconte l'histoire de deux amoureux acadiens, séparés par le cruel dérangement, qui essayent de se rejoindre à travers le continent et passent leur vie, soutenus par leur espoir, à se chercher en vain.

Idylle simple, naïve même, qui les conduit de l'Acadie à la Louisiane et jusque dans les solitudes forestières du centre-ouest américain. Quand enfin Evangéline se trouve en présence de celui qu'elle aime depuis la prime jeunesse, Gabriel, son fiancé est un vieillard malade et mourant, auquel elle ferme les yeux.

L'oeuvre de Longfellow est un long poème en vers non rimés, dont il existe plusieurs traductions françaises. La dernière est celle de l'abbé Maurice Trottier, prêtre franco-américain, qui tint à en donner ce qu'on pourrait dire son interprétation. Dans un français correct et nerveux, sans bavures ou fioritures inutiles, il présente le texte de l'auteur en le suivant de pres, sans donner dans les tournures anglaises, réussissant cette double gageure de garder le mouvement des versets et même leur atmosphère poétique. Il traduit sans trahir, ce qui n'est pas une mince réussite. On dit déjà, et nous voulons le croire, que sa version est la meilleure de celles offertes au public de langue française.

* * *

On se demande peut-être comment il se fait qu'Henry Wadsworth Longfellow, professeur à l'Université Harvard, sur le terrain de laquelle on conserve à Cambridge, Mass., la maison qu'il habita, s'éprit d'un sujet aussi étranger à sa vie que celui d'**Evangéline.** Sans doute sa connaissance de la langue française l'amena-t-elle à s'intéresser au Canada et à l'Acadie, comme la présence, dans le voisinage de Boston, de nombreux déportés acadiens, établis là depuis près d'un siècle.

On ne doit pas ignorer que Longfellow avait longtemps séjourné en Europe, dans l'intention d'y apprendre les langues. Parti en 1826, il y passa d'abord trois ans, visitant la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, avant de devenir professeur de français, d'espagnol et de belles-lettres au Collège Bowdoin, son Alma Mater. Il y retourna en 1835, envoyé cette fois par l'Université Harvard, qui venait de lui offrir le poste de professeur de langues modernes.

Entre-temps, il avait commencé d'écrire et possédait déjà une réputation. A l'époque du romantisme, il fut l'un des ouvriers du renouveau littéraire aux Etats-Unis, encore que son romantisme soit beaucoup plus modéré que celui des maîtres français.

En ce qui concerne **Evangéline.** Longfellow tenait son sujet du romancier américain Nathaniel Hawthorne, qui avait été son condisciple à Bowdoin, et d'un autre ami épris de littérature, H. L. Connolly.

L'ILLETTRE.

Tactiques des communistes chinois

Dans un livre qu'il vient de publier: "Chrétiens dans la Chine de Mao", le R. P. de Leffe, S.J., qui vécut à Shanghaï de 1940 à 1951, nous fait connaître la tactique des communistes chinois.

Après un début insinuant, les communistes chinois dévoilèrent leur vrai visage par un régime de terreur dont notre auteur évalue à deux millions le nombre des victimes. Il estime à huit cent mille le chiffre des soldats chinois tués en Corée. Une main de fer exige des ouvriers d'usine dix heures de travail par jour.

Dans cette nation de cinq cent millions d'hommes environ, Mao "s'acharne contre les trois millions quatre cent mille catholiques", que soutenaient avant la victoire du communisme 3,600 missionnaires étrangers et un clergé indigène de 2,000 membres, sur lesquels "deux cents évêques et prêtres chinois sont déjà morts en prison".

La Chronique ... internationale

par André LAFLECHE

La grève en Angleterre, représaille du parti communiste? On ne peut se fier au jeu de Tito.

Dès sa reprise du pouvoir, M. Anthony Eden rencontre de graves difficultés en son pays. Les débardeurs et les cheminots se sont mis en grève, paralysant l'économie de la Grande-Bretagne; les mineurs du pays de Galles et d'Ecosse seraient prêts à en faire autant. Jusqu'ici M. Eden n'a pas eu à régler de tels problèmes: il agissait sur le plan international, laissant à son ancien chef, sir Winston Churchill, et à ses collègues du cabinet le soin de régler les questions de politique domestique. Cette fois, M. Eden doit faire preuve, envers ses compatriotes, du même doigté et de la même diplomatie qui l'ont si bien servi dans ses transactions avec les représentants des pays étrangers. Qu'il y ait dans ces grèves un commencement de représailles de la part du parti travailliste qui a subi une cuisante défaite aux dernières élections, cela ne surprendrait personne. Que des communistes se mettent de la partie, cela serait presque naturel. Quoi qu'il en soit, les grévistes devraient comprendre qu'ils ne peuvent ni multiplier ni prolonger indûment les grèves sans porter atteinte à la prospérité du pays chèrement acquise.

Les quatre aviateurs

La Chine communiste a libéré quatre aviateurs américains qu'elle détenait comme prisonniers depuis longtemps. On se demande de pourquoi elle n'en a libéré que quatre, alors que plusieurs autres citoyens américains goûtent encore aux méthodes de détention communistes. Quelques heures après leur arrivée de Hong Kong à Honolulu, les quatre aviateurs ont donné une conférence de presse. Ils n'ont pas fait de révélations sensationnelles. Ils ont même fait preuve d'une grande réticence. Ils n'ont voulu dire ni s'ils avaient fait des aveux de culpabilité — à la mode communiste — ni si leurs appareils étaient tombés en territoire chinois ou coréen. Ils auraient apparemment joué la comédie de l'endoctrinement. Onze autres aviateurs américains sont encore en Chine. Cela explique peut-être le peu de loquacité des quatre libérés. Tout de même, la libération de quatre aviateurs peut signifier que la Chine communiste veut tendre un rameau d'olivier aux Etats-Unis. Attendons la fin de l'histoire avant de nous prononcer sur cette étrange affaire qui a failli faire éclater la guerre entre les Etats-Unis et la Chine.

Formule de trêve

L'Inde veut jouer le rôle de médiatrice entre l'Ouest et l'Est. L'ambassadeur indien Krishna Menon s'est envolé pour Londres où il s'entretiendra probablement durant plusieurs jours avec sir Anthony Eden et M. MacMillan, secrétaire aux Affaires étrangères. M. Menon ira à Ottawa où il aura des entretiens avec notre ministre des Affaires extérieures, M. Pearson. Puis il se rendra à New-York où il assistera aux séances du Conseil des Tutelles de l'O.N.U.: par la même occasion il verra sans doute MM. Eisenhower et Dulles. Les trois points de la formule de trêve de l'ambassadeur de l'Inde sont les suivants: 1) La Chine libérera tous les Américains qu'elle détient, tandis que les Etats-Unis laisseront partir tous les Chinois qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu jusqu'à ce jour quitter le sol américain. 2) La Chine ouvrira ses portes aux journalistes et aux délégations des Etats-Unis. 3) Le calme qui règne présentement dans le détroit de Formose devra se prolonger d'un côté et de l'autre: nationalistes et communistes éviteront toute provocation jusqu'à ce qu'on obtienne un cessez-le-feu de facto. A première vue il semble que cette formule soit acceptable. A l'heure actuelle les relations internationales sont moins tendues. Il serait souhaitable qu'on finisse par établir la paix sur une base durable.

Les Soviets et Tito

Le régime communiste de Yougoslavie ayant rompu avec les Soviets, il y a déjà plusieurs années, a été isolé et critiqué par Moscou et ses satellites. Le maréchal Tito, qui n'avait pas la confiance des puissances de l'Ouest au début, s'est vu obligé de se tourner vers elles pour obtenir des secours dont il avait absolument besoin: secours économique et militaire. Voici maintenant que le maréchal a accueilli chez lui deux chefs de la Russie: Boulganine et Kroushchef. Le maréchal Tito aurait obtenu l'assurance officielle que la Russie ne se mêlerait plus dorénavant des affaires intérieures de la Yougoslavie et des autres pays étrangers. D'autre part, les Soviets ont apparemment fait pression auprès du maréchal pour que celui-ci demande de l'admission de la Chine communiste à l'O.N.U., puisqu'il s'est empressé d'exprimer cette requête. Devant ces faits, on ne sait que penser. Si les Soviets allaient cesser d'intervenir dans les affaires domestiques des autres pays (par le moyen des partis communistes), cela serait une bonne garantie de paix. Quant à l'admission de la Chine communiste aux Nations unies, il est probable que les Etats-Unis y opposeront leur veto, puisque ce sont les nationalistes qui représentent la Chine à l'Organisation des Nations unies. Et puis, faut-il faire confiance à Tito? Ne se livre-t-il pas à un double jeu dont les pays occidentaux sont dupes?

Pour l'observation des lois

Il y a trois ans une requête, approuvée par l'épiscopat de la province de Québec et signée par des milliers de citoyens, exposait au premier ministre de cette province les transgressions concernant l'heure de cessation de la vente de boissons alcooliques et demandait la répression des délits en cette matière. Leur requête présentée, les délégués revinrent pleins de confiance, mais les transgressions continuèrent comme auparavant.

Or, voici que la nouvelle administration de Montréal a pris l'affaire en main. Elle ne décrète aucune nouvelle loi, comme l'ont laissé entendre quelques journaux, mais en réponse à la requête restée en panne à Québec, elle applique, elle fait observer les règlements déjà existants.

Il convient de féliciter les administrateurs de Montréal de leur attitude, de les appuyer dans leur oeuvre d'assainissement et de souhaiter que d'autres villes les imitent.

La Croix Bleue il y a 25 ans

En 1930, à Dallas, Texas, un petit groupe d'institutrices réussirent à trouver une solution partielle, mais très utile, au problème qui se pose quand la maladie oblige des gens de moyens modestes à être hospitalisés. Ces pionnières découvrirent en même temps un moyen qui aiderait les hôpitaux à boucler leur budget sans trop grever leurs clients. Le projet suggéré était pourtant assez simple: il consistait, pour les institutrices, à payer trois dollars par semestre à l'hôpital, et celui-ci, à son tour, leur garantissait, en cas de maladie, l'usage d'une chambre semi-privée, pendant trois semaines.

Aujourd'hui, il y a 57 associations d'hospitalisation sur le continent qui, par ce moyen, libèrent de tout souci financier plusieurs millions de personnes victimes de la maladie. De leur côté, l'Etat et l'hôpital, dégagés d'une sérieuse inquiétude, peuvent consacrer leurs moyens aux soins des indigents. De plus, ce plan vise à éliminer — ou au moins à modifier — l'intervention excessive de l'Etat dans ce domaine. Et des milliers de foyers n'ont plus à craindre le fardeau financier, parfois désastreux, qu'entraine un stage à l'hôpital.

En constatant combien la solution au problème suggérée par les institutrices mentionnées plus haut s'avéra un succès, l'on conclut que d'autres problèmes sociaux se régleraient rapidement si l'on y apportait un peu plus d'intérêt personnel et d'effort concret et concerté.

A la Chambre ... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Jean DALLAIRE

Modifications effectuées dans le domaine du tarif douanier.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral prendra des mesures en vue d'éviter l'importation au Canada de produits subventionnés par les pays qui désirent accroître leurs expéditions chez nous, faisant ainsi une concurrence indue aux produits canadiens.

M. Walter Harris, ministre des Finances, vient de faire aux Communes une déclaration à ce sujet. Cette décision du gouvernement fédéral sera grandement appréciée par les manufacturiers canadiens qui se plaignent avec raison de l'importation au pays de produits semblables aux leurs, mais dont les prix ne peuvent être comparés en raison des subventions dont bénéficient certains produits étrangers de leurs pays respectifs.

Depuis le 3 juin dernier, le tarif douanier compte un nouveau règlement qui impose un droit de douane supplémentaire spécial frappant les marchandises importées qui ont été subventionnées par l'Etat.

D'après ce nouveau règlement, lorsque des marchandises de la catégorie ou du genre de celles qui sont fabriquées ou produites au Canada sont subventionnées, à l'étranger, par un gouvernement ou un organisme d'Etat, un droit supplémentaire équivalant au montant de la subvention peut être perçu à l'importation sur ces marchandises.

M. Harris a expliqué en annonçant cette mesure que plusieurs gouvernements, en vue de résoudre certains problèmes intérieurs, subventionnent divers produits, et les produits ainsi subventionnés font de plus en plus l'objet d'échanges internationaux.

La modification au tarif douanier que vient d'annoncer M. Harris autorise le prélèvement d'un droit supplémentaire de valeur égale à celle du montant évalué de la subvention.

A la même occasion, le ministre des Finances a fait part aussi d'autres changements dans le domaine du tarif douanier. Les principaux articles visés sont les conserves de fruits et l'éthylèneglycol.

Le droit à l'égard du produit désigné "macédoine de fruits", ou salade aux fruits, qui est de 1 cent la livre dans le cas du tarif applicable à la nation la plus favorisée, sera porté à 2 cents la livre.

On propose en outre d'établir un droit de 10 pour cent à l'égard de l'ethylèneglycol et des mélanges de ce produit employés dans l'antigel.

Certains de ces mélanges de glycol étaient assujettis à un droit de 20 pour cent et certains (notamment ceux utilisés dans les explosifs) entraient en franchise. Ces derniers continueront d'entrer librement au pays. Ce remaniement des taux de droits douaniers qui frappent l'éthylèneglycol dont on se sert dans l'antigel s'accompagnera d'une réduction du droit de la nation la plus favorisée de 20 à 15 pour cent.

Appel pour aider nos frères des autres provinces

(La Presse, Montréal)

Les années passées, les Canadiens français de toutes les provinces et les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre ont généreusement souscrit à des oeuvres comme le journal des Acadiens, la radio française de l'Ouest et, plus récemment, les écoles françaises de la Colombie Britannique.

Cette année, le Conseil de Vie française, instigateur des souscriptions ci-haut mentionnées, revient à la charge. Il propose comme fins de sa campagne: le soutien des minorités françaises en Amérique par la subvention à l'école, au journal, à la radio, aux associations d'éducation de nos minorités, etc.

Dans notre province, nous oublions parfois les difficultés dans lesquelles doivent se débattre nos frères des autres provinces, où ils forment des minorités. En dehors du Québec, il y a un gros million de Canadiens de langue française, désireux de conserver leur idiome. Leurs grands moyens sont l'école, le journal, la radio. L'école? ils doivent payer un double impôt pour la soutenir. Le journal? ils sont obligés de se cotiser largement pour le faire vivre. La radio? les postes ont pu naître grâce à des souscriptions et il leur faut parfois recourir à des fonds de cette source pour subsister.

Bref, nos frères des Maritimes, de l'Ontario, des Prairies et du Pacifique n'arrivent à maintenir le fait français dans leurs provinces respectives qu'au prix de sacrifices.

La souscription patriotique de cette année, basée sur le principe de la solidarité fraternelle et fixée à cinquante mille dollars, a pour but de les aider à surmonter les obstacles et de favoriser l'épanouissement de l'école, du journal et de la radio de langue française.

Suggestions de l'Unité Sanitaire



Chronique sur l'éducation en matière de santé, de l'Unité Sanitaire de St-Boniface, en coopération avec ce journal

Chers lecteurs, voici que nous entrerons bientôt dans une autre semaine spéciale durant laquelle nous concentrerons notre attention sur un autre aspect de la sécurité. De fait, la semaine du 12 au 18 juin est la semaine dite "de sécurité dans l'eau", lancée par la Croix-Rouge Canadienne. L'été ramène toujours la menace de morts accidentelles par les noyades.

Les autorités dans le domaine de la sécurité dans l'eau disent que seulement une personne sur dix au Canada peut nager, et de ce nombre restreint, bien peu ont quelque connaissance de la sécurité personnelle dans l'eau. Avant 1944, la moyenne annuelle des mortalités dues aux accidents de l'onde chez les enfants au Canada était de 412. Alarmée, la Société de la Croix-Rouge inaugura un programme de natation et de sécurité dans l'eau, dans le but de remédier à cette tragique situation. Conséquemment, le nombre des mortalités a été réduit de 25 pour-cent.

Principes essentiels

Le meilleur moyen d'empêcher une personne de se noyer est de lui enseigner à nager lorsqu'elle est encore jeune. Mais comme il arrive que même les nageurs experts se noient, il est important d'enseigner à tous les nageurs les principes essentiels de la sécurité dans l'eau. Tous les enfants devraient suivre des cours où on leur enseignerait ces principes.

Lorsqu'un groupe d'enfants nagent ensemble, il est bon d'employer la méthode de "paires". Cela veut dire que tous les garçons et filles sont séparés deux par deux. Un joue avec son partenaire (qui doit être aussi bon nageur que lui) durant toute la période de la natation.

Règles de sécurité

Tout en jouissant des vacances d'été, il est bon de se rappeler certaines règles de sécurité. En voici quelques-unes:

1) Ne pas aller à l'eau si l'on est fatigué ou si l'on a très chaud;
2) Ne nager que durant le jour;
3) Nager en sens parallèle au rivage ou vers le rivage;
4) S'assurer de la profondeur ou de la sûreté des eaux ou des piscines inconnues avant de plonger;
5) Ne pas surcharger un bateau ou un canot;
6) Se tenir debout dans un bateau est dangereux;
7) Se munir d'une ceinture de sauvetage dans un bateau si l'on ne sait pas bien nager;
8) Rester près du bateau s'il vient à chavirer;
9) En essayant de rescaper une personne qui se noie, il faut: crier pour appeler de l'aide; essayer de sauver la victime sans entrer dans l'eau. Pour cela, se servir d'un bateau, lui jeter une ligne à pêcher ou lui pousser une planche; essayer de la sauver à la nage seulement si l'on est sûr de soi et s'il n'y a aucun autre moyen de disponible.

Que cet été soit pour tous un été de sécurité — apprenez à nager et, si possible, prenez des leçons de sécurité dans l'eau. Il faut être toujours prudent.

Mme Pauline Boutal (à gauche) remet à **Mlle Léonie Guyot**, directrice de la saynète "La farce du pâté et de la tarte" présentée lors du 4ème festival de la diction française, à St-Boniface, le trophée Arthur Boutal attribué à la meilleure saynète (section grades IX à XII). On distingue, à l'arrière, les étudiants qui interprétèrent les différents rôles: **Ronald Proteau, André Soulodre, Roland Paillé, Yves Gautron** et **John Gordon**, tous étudiants de l'Institut Collégial Provencher. (Photo Gene Gauthier)

Vingt-deux écoles prirent part au concours de diction française

(Suite de la première page)

L'adjudication

Le R. P. Joseph Gendron et M. Arthur Corriveau étaient les porte-parole des deux jurys. Ils firent ressortir à leur tour le grand progrès accompli depuis l'inauguration des concours de diction. Ils soulignèrent le bon choix des saynètes, l'aisance des élèves sur la scène et une meilleure articulation. "Il y a néanmoins, dirent-ils, quelques faiblesses à corriger: les "a" trop ouverts, les syllabes muettes trop prononcées, l'articulation un peu lente et le jeu des acteurs à l'arrière-scène."

Puis vint le moment tant attendu et par les élèves et par les professeurs et par l'auditoire: la proclamation des lauréats.

Trophées et prix

Lectures

Lauréate en lecture: Bon d'achat de $10.00 offert par la Librairie Fides mérité par Laurette Bouvier, grade XII, de l'Institut Collégial St-Joseph.

Grades 5—8: Premier prix, trophée offert par l'Association d'Education mérité par Aline Bazin, de l'école Notre-Dame de Lourdes. Directrice: Rév. Sr Marie-Cécile, Chanoinesse; 2ème prix — $3.00 offert par l'Association d'Education mérité par Pauline Morier, de l'Institut Collégial St-Joseph. Directrice: Rév. Sr Marie-Léon de la Croix, S.N.J.M.; 3ème prix — $2.00 offert par l'Association d'Education mérité par Léo Duguay, de l'Institut Collégial Provencher, St-Boniface. Directrice: Mlle Y. Mousseau.

Grades 9—12: Trophée offert par l'Association d'Education mérité par Laurette Bouvier, de l'Institut Collégial St-Joseph. Directrice, Rév. Sr Marie-Léon de la Croix, S.N.J.M. 2ème prix — $3.00 offert par l'Association d'Education mérité par Guy Hamel, de l'Institut Collégial Lorette Centre. Directrice, Rév. Sr M. Cécile de Rome, S.J.S.H.; 3ème prix — $2.00 offert par l'Association d'Education mérité par Jacqueline Lacroix, de l'école du Sacré-Coeur, de Winnipeg. Directrice, Rév. Sr Henri de Marie, S.N.J.M.

Récitations

Lauréate: Prix de $10.00 offert par CKSB mérité par Claudette LaFlèche, de l'Institut Collégial St-Joseph. Directrice, Rév. Soeur Marie-Léon de la Croix, S.N.J.M.

Grades 5—8: Trophée offert par l'Association d'Education mérité par Jacques Courchaine, de l'école du Sacré-Coeur, de Winnipeg. Directrice, Rév. Sr Elisabeth des Anges, S.N.J.M. 2ème prix — $3.00 offert par le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, mérité par Pierre-Yves Le Floch, du Jardin Langevin, de St-Boniface. Directrice, Rév. Sr M. St-Frédéric, M.O.; 3ème prix — $2.00 offert par le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, mérité par Léo Duguay, de l'Institut Collégial Provencher, de St-Boniface. Directrice, Mlle Yvette Mousseau.

Grades 9—12: Trophée offert par l'Association d'Education mérité par Claudette LaFlèche, de l'Institut Collégial St-Joseph. Directrice, Rév. Sr Marie-Léon de la Croix, S.N.J.M.; 2ème prix — $3.00 offert par le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., visiteur des écoles, mérité par Marcelle St-Pierre, de l'école Dubuc, de St-Adolphe. Directrice, Rév. Sr Agnès-Noélie, Fille de la Croix; 3ème prix — $2.00 offert par le R. P. G. Belcourt, S.J., visiteur des écoles, mérité par Gérard Bazin, de l'école St-Claude. Directrice, Rév. Sr Marie-Adélard, Fille de la Croix.

Choeurs parlés

Grades 5—8: Trophée offert par l'Association d'Education mérité par les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph. Directrice, Rév. Sr Marie-Léon de la Croix, S.N.J.M.; 2ème prix — $5.00 offert par l'Association d'Education mérité par les élèves du couvent de St-Norbert. Directrice, Rév. Sr Jeannine Parent, S.G.M.

Grades 9—12: Trophée offert par l'Association d'Education mérité par les élèves d'Otterburne Centre. Directrice: Rév. Sr Marie du Bon-Secours, M.O.

Prix ($5.00) de meilleure direction dans les choeurs parlés offert par Mme Juliette Déprés, directrice du Cercle La Coulisse, décerné à la Rév. Sr Léon de la Croix, S.N.J.M., de l'Institut Collégial St-Joseph.

Saynètes

Prix Arthur Boutal offert par Mme Pauline Boutal, directrice du Cercle Molière, pour la meilleure saynète aux élèves des grades 9—11 de l'Institut Collégial Provencher qui interprétèrent "La farce du pâté et de la tarte", et à la directrice de cette saynète, Mlle Léonie Gnyot.

Grades 5—8: Trophée offert par l'Association d'Education mérité par les élèves de l'école St-Claude pour la saynète intitulée "Quand s'éloignent les petites lumières". — Prix de $5.00 offert par le Cercle La Coulisse au meilleur acteur de cette section mérité par Guy Martin, de l'école St-Claude, dans la saynète "Quand s'éloignent les petites lumières". — Prix de $5.00 offert par le Cercle La Coulisse à la meilleure actrice de cette section mérité par Marie-Rose Guay, de l'Institut Collégial St-Joseph, dans la saynète "Ah! Si notre mère Eve n'avait pas désobéi".

Grades 9—12: Trophée offert par l'Association d'Education mérité par les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph, pour la saynète intitulée "Frosine ou l'indiscrétion punie". — Prix de $5.00 offert par le Cercle Molière au meilleur acteur de cette section mérité par André Soulodre, de l'Institut Collégial Provencher, dans la saynète "La farce du pâté et de la Tarte". — Prix de $5.00 offert par le Cercle Molière à la meilleure actrice de cette section mérité par Marie Benoist, de l'Institut Collégial St-Joseph, dans la pièce intitulée "Frosine ou l'indiscrétion punie". — Prix de $2.00 offert par l'Association d'Education au meilleur acteur ayant un rôle secondaire mérité par Lucien Ayotte, de l'école St-Jean-Baptiste Centre, dans la saynète "Tante Gudule". — Prix de $2.00 offert par l'Association d'Education à la meilleure actrice ayant un rôle secondaire mérité par Claudette Lagassé, de l'école Dubuc, de St-Adolphe, dans la saynète intitulée "Le Misanthrope et l'Auvergnat".

Mentions honorables

Lectures: Simone Jeanson, Institut Collégial Lorette Centre; Ronald Labossière, Jardin Langevin de St-Boniface; Denise Allard, couvent de St-Charles; John Gordon, Institut Collégial Provencher, de St-Boniface.

Récitations: Janine Dufault, école Dubuc, de St-Adolphe; Patricia Dansereau, Institut Collégial Lorette Centre; Jeanne Delaquis, école Notre-Dame de Lourdes; Diana Dorge, couvent de St-Norbert; Robert Rey, école St-Claude; Marie Cloutier, couvent de St-Norbert; Denyse Dansereau, Institut Collégial Lorette Centre; Colette Garand, couvent de St-Pierre-Jolys.

Saynètes: Les élèves de l'école Dubuc, de St-Adolphe, dans la saynète "Le Misanthrope et l'Auvergnat"; les élèves du couvent de St-Charles dans la saynète "Le bon remède". Meilleure actrice: Marilyn Cyr dans le rôle de Marthe — Les élèves de l'école St-Jean-Baptiste Centre dans la saynète "Tante Gudule". — Les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph dans la saynète "Ah! Si notre mère Eve n'avait pas désobéi". — Les élèves du Juniorat de la Ste-Famille dans la saynète "Le marquis et le berger". Meilleur acteur: Ovide Poirier dans le rôle du marquis.

Vente sur la rue!

Eh! oui. Encore une! Fait à remarquer, cependant, cette vente est peut-être unique en son genre dans notre province parce qu'elle est organisée par des adolescentes et des fillettes qui veulent pourvoir elles-mêmes aux besoins de leur association qui est le **Guidisme catholique**.

La journée du samedi 18 juin sera aussi pour elles une excellente occasion de mettre en pratique certaines qualités essentielles à toute bonne formation, comme la politesse et la maîtrise de soi.

L'esprit d'initiative est aussi à l'honneur chez les guides et nous espérons que tous se feront un plaisir de les encourager, en ce jour, en achetant de ces jolies "tentes miniatures" confectionnées par la guide elle-même et sa petite soeur, la "Jeannette".

Mme N. BOILY,
membre du Comité
protecteur des Guides
catholiques de St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Félicitations aux nouveaux membres! Dimanche dernier, ils se sont montré dignes de porter le nom de Chevaliers et rarement a-t-on vu un groupe d'hommes aussi convaincus. Je serais même curieux de connaître le nombre de ces nouveaux frères qui, de retour à domicile, ont dit à leur père "Ah cré popupa!"

N'oubliez pas d'assister à la réception, le mardi 14 juin, à l'école du Précieux-Sang. Après-Tout aimerait faire votre connaissance et surtout connaître vos impressions.

Frères chevaliers, un nouveau fléau nous menace! J'ai appris — et je commence à douter de l'intégérité de ces messieurs chargés d'émettre les permis pour conduire — que le frère Roméo P. avait obtenu le sien. On dit même que le frère Alfred G., indigné en apprenant la chose et désirant garder son mécontentement secret, bégaya, un jour qu'il rencontrait Roméo: "Félicitations, j'ai su que t'as eu ton conduit de permir!"

L'initiation est terminée mais nos oeuvres continuent. A ce sujet, le frère Jack P. n'est pas satisfait de la vente des billets de rafle. On distribuera sous peu de ces billets à tous les membres et l'idée n'est pas de les laisser accumuler de la poussière dans un coin de la maison mais de les vendre. L'objectif d'un livret par semaine par membre serait-il trop élevé? Je ne le crois pas! Il reste à peine deux mois et demi avant le tirage et il nous faut de l'argent si nous voulons continuer l'oeuvre du Centre Récréatif.

APRES-TOUT

Assemblée annuelle du Cercle Molière

La réunion générale annuelle des membres du Cercle Molière aura lieu le mercredi 15 juin dans la salle du Cercle Ouvrier, à 8 h. 30 du soir.

Cette réunion sera suivie d'une réception. Prix d'entrée: $1.00 par personne.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Thé printanier

Notre thé printanier, tel que déjà annoncé, a lieu aujourd'hui même, samedi 11 juin, de 2 h. à 6 h. p.m., à la demeure de Mme Arthur Vermander, 207, Lawndale, Norwood. L'exécutif de la Fédération et les organisatrices, Mmes Roland Tremblay et Ida Kelly, espèrent y rencontrer tous les membres et amies de la Fédération.

Recevront avec Mme Vermander: Mme J.-E. Cossette, présidente, et Mmes M.-L. Barnabé et L.-A. Régnier, vice-présidentes.

Mme Pierre Lévesque et son comité de réception s'occuperont des rafraîchissements.

A la table d'enregistrement seront Mmes J.-E. DeGagné et Jean Poitras, secrétaire et trésorière.

Pour se rendre chez Mme Vermander, les dames de Winnipeg peuvent prendre l'autobus St. Mary's ou St. Anne's et descendre à la rue Walmer. La rue Lawndale se trouve deux blocs plus haut. Les gens de St-Boniface peuvent prendre les autobus Taché ou Provencher et faire correspondance avec les St. Mary's ou St. Anne's, au coin du chemin Ste-Marie et de l'avenue Taché.

Décoration des tombes

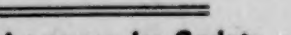
Dimanche dernier, jour de la décoration des tombes, Mme J.-E. Cossette, présidente, déposait une magnifique couronne au pied du monument des braves au cimetière de la basilique. Ces fleurs, quoique éphémères, rediront tout de même à ces héros de nos deux grandes guerres mondiales que la Fédération se souvient et fait monter avec le parfum de ces fleurs sa prière fervente pour la gloire éternelle de ces chers disparus.

LA SECRETAIRE

Air-Canada établit un nouveau record

LONDRES — Un nouveau record (officieux) pour la traversée de l'Atlantique nord a été établi par un Super-Constellation canadien qui a relié Londres à Montréal en 10 heures 41 minutes, soit 14 minutes de moins que le précédent record qui était détenu par un autre avion canadien également. L'appareil transportait 48 voyageurs et est arrivé à Montréal en avance de trois heures 14 minutes sur l'horaire.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER



Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

La revue des Cadets

A l'occasion de la revue annuelle du corps des Cadets, LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, et Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, ont bien voulu rehausser de leur présence les démonstrations qui eurent lieu le 26 mai au soir.

Comme la température était assez favorable, le tout se déroula aussi bien qu'on l'eût souhaité. A la sonnerie succéda l'inspection des rangs par le colonel C. G. Wood et Leurs Excellences. Puis vinrent le défilé, l'unité de front, les démonstrations de la fanfare et le maniement des armes. Les Cadets, encore une fois, firent honneur à leur école.

• • •

Récompenses spéciales

Trois officiers du corps se virent décerner la plus haute récompense qu'un Cadet puisse mériter. Dorénavant, ils porteront une étoile d'or comme marque de leurs accomplissements. De tous les Cadets du Manitoba, six seulement méritèrent une telle distinction. Nos félicitations au lieutenant-colonel Leslie Helman et aux capitaines Raymond Ralche et Paul Clément. Ces derniers ont accepté un emploi au camp "Master Cadet", au parc national de Banff.

Il serait trop long de mentionner toutes les récompenses méritées par plusieurs des Cadets. Sept obtinrent des prix de première valeur, entre autres le sergent Beaulieu qui se classa meilleur tireur de tous les Cadets du Manitoba.

• • •

Discours de Mgr Baudoux

Après la présentation des coupes, le colonel C. G. Wood s'adressa aux Cadets; il les complimenta pour la façon avec laquelle ils s'étaient comportés durant toute l'inspection et les encouragea fortement à continuer un si bon travail.

De son côté, S. Exc. Mgr M. Baudoux entretint les Cadets sur l'importance et la valeur de la discipline. Cette discipline acquise durant leur entraînement dans le corps des Cadets doit normalement sortir de son cadre militaire et s'insérer dans leur vie de tous les jours. Seulement de cette façon aura-t-elle une vraie valeur!

Son Excellence félicita les Cadets pour le magnifique programme d'inspection qu'ils avaient préparé.

• • •

Visite de Mgr Dumouchel

Le vendredi après-midi 27 mai fut une journée mémorable pour les élèves de l'Institut Collégial Provencher. Un ancien de l'école, dans la personne de S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, vint leur rendre visite.

Son Excellence adressa la parole aux élèves assemblés pour l'occasion dans la cour de l'école. Elle leur rappela qu'elle aussi avait fréquenté cette même école, avait occupé les mêmes bancs, avait joué dans la même cour et, comme eux, avait bénéficié de l'enseignement des instituteurs et des institutrices; aussi est-elle fière d'être un ancien de l'école Provencher.

• • •

Bénédiction d'une statue

Après son discours, Mgr Dumouchel bénit une statue de l'Immaculée Conception récemment érigée dans la cour de la résidence des Marianistes.

A ces deux cérémonies assistaient: le R. F. J. Bruns, S.M., principal, et d'autres Marianistes, M. Camille Fournier et M. Pierre Raimbault, président de la Commission scolaire de St-Boniface, qui, au nom de la Commission scolaire, accorda un demi-jour de congé aux élèves de Provencher.

La L.F.C. de St-Boniface tient son congrès annuel

ST-BONIFACE — Mme J. E. Alleyn a été réélue présidente de la Ligue des Femmes Catholiques de l'archidiocèse de St-Boniface à l'issue du congrès annuel de la société qui a eu lieu lundi dernier, dans la paroisse de Holy Cross.

Le problème des vocations a été étudié spécialement au cours du congrès. La Rév. Sr Charles de Bruxelles donna la conférence principale sur ce sujet, faisant remarquer que le manque de vocations sacerdotales et religieuses empêchent actuellement l'ouverture de nouvelles paroisses, écoles et hôpitaux. S. Exc. Mgr M. Baudoux appuya fortement cet exposé, ainsi que M. l'abbé Charles Empson, directeur diocésain.

Film immoral

Les membres du congrès ont passé une résolution dans le but d'exhorter les pères et mères de famille à s'intéresser à ce problème et ont fustigé les efforts qui se font pour faciliter le divorce. Ils ont demandé que la censure des films au Manitoba soit confiée au département de la Santé et du Bien-être et que le nombre des membres du comité de censure soit augmenté. Cette résolution a été accompagnée d'une critique acerbe relativement au film "Children of Love" qui a été approuvé par la censure provinciale tandis qu'un autre film "We Want A Child" a été rejeté. Le premier est immoral.

L'organisme diocésain compte maintenant 16 subdivisions et 762 membres.

Ordination et première messe de M. l'abbé Gérard Régnier

ST-FRANCOIS-XAVIER— M. l'abbé Gérard Régnier, de St-François-Xavier, a été élevé au sacerdoce samedi dernier 4 juin, en la cathédrale Sainte-Marie et il a célébré sa première messe solennelle dans l'église de sa paroisse natale, dimanche matin.

Le nouveau prêtre, fils de M. et Mme Marc Régnier, fit ses études élémentaires à St-François-Xavier et poursuivit ses études classiques au Juniorat de la Ste-Famille et au Collège de St-Boniface. Il entra ensuite au Grand Séminaire où il suivit les cours de philosophie et de théologie.

La cérémonie d'ordination sacerdotale a eu lieu à 8 h., dans la soirée, pour la première fois dans la province, croit-on. S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, officia à la fonction liturgique. Deux autres ordinands, MM. les abbés J. J. Currie et Christian Soeterbrek, qui, comme M. l'abbé Régnier, exerceront leur ministère dans cet archidiocèse, furent élevés à la prêtrise au cours de la même cérémonie. M. l'abbé G. Gervais, curé de St-Eustache, assistait M. Régnier pendant la concélébration.

1ère messe à St-François-Xavier

M. l'abbé P.-E. Halde, curé, assista le nouvel ordonné au cours de sa première messe solennelle célébrée à 10 h., en l'église paroissiale. M. l'abbé E. Gagnon, p.s.s., donna le sermon de circonstance.

Banquet

La messe fut suivie d'un banquet auquel au delà de 250 convives prirent part. On distinguait une centaine de parents du nouvel ordonné. Les dames de la paroisse préparèrent le repas et les paroissiens contribuèrent à une bourse de plus de $300.00 qui fut offerte au nouveau prêtre. M. l'abbé G. Gervais assuma, avec son amabilité habituelle, les fonctions de maître de cérémonies et présenta à tour de rôle M. le curé P.-E. Halde, M. l'abbé E. Gagnon, p.s.s., M. Marc Régnier, père du héros de la fête, et enfin M. l'abbé Régnier.

M. l'abbé Régnier jouit maintenant d'une période de repos sous le toit familial, en compagnie de ses parents, de son frère et de ses six soeurs.

St-Pierre-Jolys

Remerciements

La famille Joseph Curé, touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été offerts, remercie de tout coeur les parents et amis qui se sont associés à son deuil lors du décès de M. Joseph Curé.

Bénédiction de l'école Ste-Marie de Bruxelles

BRUXELLES — Le mardi 7 juin avait lieu la bénédiction de la nouvelle école de Bruxelles, à laquelle assistaient un grand nombre de paroissiens et de personnes des centres avoisinants.

L'on se souvient sans doute que c'est le 4 mai 1954 que le couvent des religieuses Ursulines de Bruxelles fut détruit par les flammes.

En plus de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, qui procéda à la bénédiction du nouvel édifice, l'on remarquait également des représentants de l'Eglise et de l'Etat, entre autres Mgr Boniface Diedrich, de Swan Lake, Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de Bruxelles, M. l'abbé E. Lavoie, curé de Somerset, M. l'abbé O. Moquin, curé de Mariapolis, M. l'abbé G. De Ruyck, curé de St-Alphonse, ainsi que plusieurs autres membres du clergé et le R. P. Gaston Hacault, S.J., originaire de Bruxelles.

M. le premier ministre Campbell avait bien voulu honorer de sa présence cette cérémonie toute spéciale; il était accompagné du ministre de l'Education, l'hon. W. Miller.

Après la cérémonie, il y eut des chants exécutés par les élèves et des allocutions furent prononcées par plusieurs des visiteurs. M. Joseph Doyon, président de la commission scolaire et conseiller municipal, agissait comme maître de cérémonies. Un bref historique du travail accompli par les Ursulines à Bruxelles fut présenté par M. Jean Hacault, commissaire d'école. Il passa en revue les noms des instituteurs et institutrices qui enseignaient dans cette paroisse au tout début de sa fondation, il y a près de 65 ans, jusqu'à l'arrivée des Soeurs Ursulines en 1914. Il louangea les religieuses pour l'oeuvre magnifique qu'elles avaient accomplie depuis leur arrivée dans la montagne.

M. Lockhart

M. François Hacault, également commissaire d'école, présenta ensuite M. W. S. Lockhart, inspecteur d'école de cette région. Il souligna plus particulièrement la bonne administration et la discipline ainsi que les succès que les Ursulines avaient obtenus et félicita d'une façon toute spéciale Mère Aloysius, supérieure du couvent, et fit remarquer que c'était dû principalement à la collaboration de tous et de chacun si huit mois après la destruction de la vieille école par l'incendie, l'on voyait se dresser aujourd'hui ce nouveau local. L'école Ste-Marie de Bruxelles, ajouta-t-il, a toujours donné un nombre élevé d'institutrices. Il demanda donc aux Ursulines de continuer encore à faire honneur à la région en fournissant toujours un nombre grandissant de nouvelles institutrices.

Au nom de Radio-Saint-Boniface Ltée et du journal hebdomadaire **La Liberté et le Patriote**, M. Roland Couture présenta les hommages aux Rév. Soeurs Ursulines pour le travail qu'elles ont accompli au cours des quarante dernières années, et il les félicita chaleureusement pour le bel édifice qu'elles ouvraient de façon officielle. En de tels locaux, on pourra certes former des hommes qui pourront demain prendre la responsabilité que leurs devanciers assument actuellement.

L'hon. W. Miller

L'hon. W. Miller déclara que la nouvelle bâtisse qui abrite 6 classes et des dortoirs pour les pensionnaires, le tout sous la direction de neuf religieuses résidant au couvent, était certes une des institutions les plus importantes dans le domaine scolaire de la région. Il fit remarquer également que dans les classes les idées les plus à la page étaient à l'honneur, et il se dit fier de voir dans un centre aussi éloigné de la ville de Winnipeg un tel monument dédié à l'éducation. Il félicita également Mère Aloysius, la supérieure, pour les beaux succès qu'elle a obtenus avec les élèves de Bruxelles. De fait, ces derniers ont eu très peu de faillites, et c'est à cet endroit que l'on trouve le plus grand nombre d'élèves aux grades 11 et 12, compte tenu de la population.

L'hon. D. Campbell

L'honorable premier ministre, D. Campbell, se déclara enchanté de se trouver aux côtés de S. Exc. Mgr Baudoux pour la bénédiction et l'ouverture officielle d'un édifice aussi majestueux. Il appuya sur l'importance de l'éducation en disant que si nous voulons survivre à travers toutes les difficultés que l'on rencontre actuellement, il faut donner une éducation saine à nos enfants. C'est là la garantie de l'avenir. Il fit l'éloge de S. Exc. Mgr Baudoux et rendit hommage aux religieuses qui travaillent si ardûment, non seulement à Bruxelles, mais dans toute la province, pour donner une formation chrétienne aux enfants qu'on leur confie.

Mgr Lapointe

Mgr Lapointe fit l'éloge de son prédécesseur, Mgr H. Heynen, qui fut le grand responsable de l'établissement des Ursulines de Belgique à Bruxelles, de même que de l'érection du premier couvent. Il regrettait que la maladie l'ait empêché d'être présent, mais le vénérable prélat continue de contribuer à l'oeuvre par les mérites de ses souffrances.

S. Exc. Mgr Baudoux

S. Exc. Mgr Baudoux appuya surtout sur la collaboration qui doit exister entre l'Etat, l'Eglise et les parents. Il faut, disait-il, que ce "triangle" soit parfait. C'est aux parents qu'appartient la responsabilité de voir à l'éducation de leurs enfants; l'Eglise doit en surveiller la doctrine et aujourd'hui l'Etat doit collaborer en aidant aux institutions et aux écoles à s'agrandir pour donner le plein épanouissement à leur système scolaire. Ce triangle des trois ressemble au triangle de la sainte Trinité. Ici au Manitoba, notre gouvernement reconnaît sa responsabilité et veut donner une éducation tout à fait chrétienne. L'orateur signala également les succès très rares qui marquèrent les quarante années durant lesquelles les religieuses Ursulines se sont dévouées à l'éducation des enfants de Bruxelles et des environs. Elles ont suivi la doctrine de l'évangile: "Allez, enseignez toutes les nations", s'imposant pour cela des sacrifices qui contribuèrent à mener à bonne fin les plans qu'elles avaient formulés. L'édifice qui est béni aujourd'hui représente, pour ainsi dire, le corps, tandis que celles qui dispensent l'éducation aux enfants représentent l'âme de tout l'ensemble. Elles ont donc une grande responsabilité, mais elles sont certes bénies de Dieu dans l'avancement de leur oeuvre.

Banquet

La bénédiction fut précédée d'un banquet auquel assistaient les commissaires, les distingués visiteurs ainsi que le maire de la municipalité de Lorne, M. Pierre Jean Hallemans. C'est au nom des commissaires que S. Exc. Mgr Baudoux souhaita à tous la plus cordiale bienvenue.

Après la cérémonie de la bénédiction, tous les paroissiens et les visiteurs furent invités à un goûter qu'ils prirent au son de la musique exécutée par la fanfare de Bruxelles.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Pour se rendre aux désirs d'un grand nombre d'auditeurs, le poste CKSB a cru bon d'enregistrer le 4ème concours de diction française de l'A.E.C.F.M. qui a eu lieu samedi dernier, 4 juin, à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. Les radiophiles auront l'avantage d'entendre cette série tous les samedis matin, à 9 h. 30.

Lundi prochain, 13 juin, à l'émission "CKSB présente", qui passe à 8 h., vous entendrez un groupe d'artistes de Winnipeg qui participeront au festival de musique et de chant à Minneapolis.

La première d'une série qui se prolongera jusqu'à l'automne sera à l'affiche mercredi soir, à 9 h. 15. Le titre: "M. Omnibus". La vedette: Jean Mathieu, comédien que les anciens auditeurs de "Carte Blanche" connaissent bien. "M. Omnibus" dispensera la joie par la moquerie. Ce sera une sorte d'essai de connaissance de l'homme par ses travers et ses ridicules.

Jeudi soir, à 8 h., le "Théâtre de Radio-Canada" présente "L'apothéose de Pierrot", un texte inédit de Jean Pérusse.

A 9 h. 15, "Le vrai Japon", évocations et images du Japon par le R. P. Maurice-H. Lelong. Au cours de cette série de 25 semaines, le R. P. Lelong nous présentera non pas des causeries ou des entretiens sur ce pays fascinant et énigmatique, mais des reportages qui seront aussi des documentaires aux belles images sonores, grâce à la musique japonaise qui a été enregistrée sur place par le R. P. Lelong durant son séjour là-bas.

Soirée et tirage au profit de l'orgue, à St-Laurent

ST-LAURENT — La 8ème et dernière soirée au profit de l'orgue remporta un succès éclatant. Elle eut lieu le dimanche 29 mai, à la salle paroissiale. La présidence de cette soirée avait été confiée à Mme J.-E. Verrier. Mlle Séréna Chartrand lui a prêté main-forte, ainsi que M. Joseph Boucher, membre du comité des soirées.

Le grand tirage des articles donnés par les marchands de la paroisse se fit à cette même soirée. Voici les articles et les noms des gagnants: fer à repasser électrique, don de M. N. Dumont — M. Joe Wurtz; jouets pour enfants (9 morceaux), don de M. François Gratton — M. Brian Gaudry, M. Emile Lavallée et Mme F. Combot; service de coutellerie en argent, don de M. O. Rainville — M. G. R. Alliston, de Norwood; lampe de table, don de M. Aimé Colliou — Mlle Monique Gratton; service à diner (28 morceaux), don de M. Paul Buors — Arctic's Drinks; gâteau miniature de l'orgue électrique, don des Rév. Soeurs Franciscaines — Mme Yves Kerbrat. A l'encan chinois, un gros sac d'épiceries d'une valeur de $20.00 fut gagné par M. Thomas Chartrand.

Les gagnants aux cartes furent: dames — 1er, Mme Marcel Combot, 2ème, Mme Alice Coutu (ex aequo avec Mlle Aline Gareau); hommes — 1er, M. Joseph Colliou, 2ème, M. Denis Buors. Le prix d'entrée, une belle corbeille de fleurs crochetée, don de Mme Joseph Boucher, fut gagné par M. H. Boyer. Un ensemble de bijoux, don de la bijouterie Stanners de St-Boniface, fut gagné par Mme Julien Belot, de St-Boniface.

Donateurs

Voici les noms des donateurs pour la soirée du 29 mai: Mmes Paul Buors, François Gratton, Lucie Coutu, Henri Boucher, Ernest Gaudry, Louis Abgrall, Léon Chartrand, Toussaint Guiboche, Charles Cyr, Eugénie Carrière, Joseph Boucher, J.-E. Verrier, René Verrier, J.-L. Verrier, de St-Boniface, Julien Belot, de St-Boniface, Louis Boucher, Raymond Doiron, de St-Boniface, et Joseph Prairie, Mlle Yvonne Belot, de St-Boniface, les Rév. Soeurs Oblates de St-Charles et Mlle Séréna Chartrand.

Dons en argent: M. François Calvez, sr, M. Joseph Boivin, de St-Boniface, M. Albert Lafond, de Villemontel, P.Q., Mme M. Perron, de St-Norbert, le Dr Joseph Boucher, de St-Jean-Baptiste, les Rév. Soeurs Franciscaines, Mme J.-P. Bataille, de Chicago, le Dr A.-G. Dandenault, de Winnipeg, Manitoba Hotels' Association, Armstrong, Gimli Fisheries et Lundar Creamery.

Remerciements

Le comité de l'orgue remercie, par la voix du journal, tous ceux et celles qui ont bien voulu le seconder par leurs dons de toutes sortes et spécialement les dames et demoiselles qui contribuèrent particulièrement au succès de cette dernière soirée.

Le R. P. P. Chatelain, O.M.I., curé, adressa la parole, donnant un rapport de toutes les soirées. Il se dit heureux et content des résultats et remercia madame la présidente, le comité de l'orgue et le comité des soirées pour leur magnifique travail.

Çà et là

Le dimanche de la Pentecôte, la chorale, dirigée par M. François Gratton, exécuta une grand-messe solennelle à 2 voix égales. Mlle Muriel Gaudry touchait l'orgue. A 2 h. 30, il y eut bénédiction du S. Sacrement suivie de la bénédiction du nouvel orgue, par le R. P. curé.

M. le Dr et Mme Joseph Boucher et leurs deux petits garçons, Robert et Michel, de St-Jean-Baptiste, visitaient leurs parents, M. et Mme Joseph Boucher.

M. et Mme W.-A. Boivin et leur fils, Willie, de St-Jean-Baptiste, étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme J.-E. Verrier, ainsi que M. et Mme Alexandre Roy et leurs filles, Simone, Renée et Lina, de St-Norbert.

M. et Mme R. Boden, de Winnipeg, visitaient leurs parents, MM. et Mmes Paul Buors et Adrien Chartrand.

Mlle Claudette Kokan, de Winnipeg, rendit visite à ses grands-parents, M. et Mme François Combot.

M. et Mme R.-E. Pelletier ont eu le plaisir de recevoir la visite de leur mère de Vancouver, qui était en route pour Port Arthur et Fort William.

M. et Mme Charbonneau, de St-Boniface, visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme James Hall.



Cité de Saint-Boniface
Proclamation

Etant donné que la semaine du 12 au 18 juin a été désignée par la Société de la Croix-Rouge, division du Manitoba, comme **"Semaine de la Sécurité dans l'eau"**:

Et **étant donné** que la Société tend à atteindre les buts et objectifs suivants:

1. Elaboration dans les écoles d'un programme éducationnel visant à faire pratiquer la sécurité dans l'eau
2. Publication d'articles sur les programmes de sécurité dans l'eau, approuvée par les autorités civiques et d'éducation
3. Publicité faite au moyen d'affiches, de pancartes, d'annonces dans les journaux, à la radio et à la télévision
4. Tenue de cours et de démonstrations sur la sécurité dans l'eau, donnés aux mères
5. Parade de bateaux sur la rivière Rouge, le dimanche 12 juin

Par conséquent, **dès à présent, je proclame** ladite semaine **"Semaine de la sécurité dans l'eau"**, et j'invite instamment tous les bons citoyens à l'observer.

Joseph G. Van BELLEGHEM
Maire

Daté dans la Ville de St-Boniface ce septième jour de juin 1955.

Cérémonie de graduation à Lorette, le samedi 28 mai

LORETTE — La collation des diplômes des finissants de l'Institut Collégial Lorette Centre eut lieu le samedi 28 mai. Malgré une température peu favorable, d'inoubliables cérémonies se déroulèrent.

Vêtus de la toge et du béret, les gradués se rendirent à l'église où une messe fut chantée à leurs intentions par les religieuses et la chorale du couvent. Les héros du jour, accompagnés de leurs petites bouquetières et de leur page, sortirent processionnellement de l'église où plusieurs photos furent prises.

L'on se rendit ensuite chez Mme P.-E. Hamel où un succulent déjeuner les attendait. Après le repas, tous partirent en auto pour se rendre chez un photographe de Winnipeg.

Gradués

Le seul finissant de la fête était entouré des dix graduées suivantes: Jeannette Manaigre, Anita Decaire, Helen Asiovy, Ruby Nikodem, Géralda Therrien, Janet Paci, Mavis Dunlop, Joyce Tod, Mary Beilik et Florence Bell.

Bénédiction et séance

A 7 h. le soir, gradués et sous-gradués se réunirent à l'institut d'où ils défilèrent en procession vers l'église pour le salut du S. Sacrement. Ensuite, tous se rendirent à la salle paroissiale qui avait été joliment décorée par la Rév. Sr Hélène de Jésus, aidée des religieuses et des élèves.

Après la cantate de bienvenue, M. A. Dansereau, maître de cérémonies, adressa la parole aux gradués. Suivirent le chant "Te Deum des oiseaux" et le chant de l'institut exécuté par le choeur.

M. l'abbé H. Perron

M. l'abbé H. Perron dit combien nos jeunes avaient reçu pendant leurs douze années d'études; à leur tour, maintenant ils doivent se donner dans la belle vocation que chacun avait choisie.

M. C. J. Muller

M. l'inspecteur C. J. Muller transmit aux finissants un message très original mais profond, qui comportait une leçon profitable. Puis vint la présentation des gradués faite par des jeunes filles du grade XI. Ce fut très intéressant à cause de l'originalité et de la finesse avec lesquelles elles le firent.

M. l'abbé L. Senez

A M. l'abbé L. Senez revint l'honneur de distribuer les médailles et souvenirs aux finissants. Mlle Janet Paci, de Rosewood, gagna la médaille de bronze donnée par Son Exc. le gouverneur général du Canada.

Le discours d'adieu fut prononcé en français par M. Guy Hamel, tandis que Mlle M. Dunlop fit les adieux de la classe en anglais.

Parmi les distingués visiteurs figuraient: M. l'abbé L. Senez, curé, M. l'inspecteur et Mme C. J. Dansereau, M. l'abbé H. Perron, M. le président de la Commission scolaire et Mme Dansereau, la Rév. Sr Achille de Rome, Oblate, supérieure du couvent de l'Ile-de-Chênes, la Rév. Sr Jean d'Avila, soeur de M. Guy Hamel, et messieurs les membres de la Commission scolaire.

Après la cérémonie, une soirée en l'honneur des gradués eut lieu et se termina par un délicieux goûter.

* * *

Le samedi 4 juin, à l'Institut Collégial St-Joseph avait lieu le festival, organisé par l'Association d'Education, et où notre école de Lorette Centre fut proclamée publiquement Institut Collégial. M. Guy Hamel remporta le 2ème prix de la province pour la diction.

Incendie

M. J. Marcoux et sa mère ont été éprouvés par un incendie qui détruisit leur demeure et une bonne partie de leur ameublement, le mardi 31 mai. Grâce au dévouement des paroissiens, la coopérative et le restaurant furent épargnés.

Mariapolis

Funérailles

Le samedi 4 juin eut lieu, dans l'église de Mariapolis, le service de M. Doué Desrochers, mort accidentellement le mercredi précédent.

Les porteurs furent les trois frères du défunt, Albany, Etienne et Noël, et MM. Gérard Guilbert, Oscar Trudel et Ursulin Geirnart.

Remerciements

La famille Louis Desrochers désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son épreuve.

Pèlerinage diocésain à Notre-Dame du Laus, Powerview, Man., le dimanche 26 juin 1955

Le jour du centenaire du couronnement de la Vierge du Laus, des solennités se dérouleront en son sanctuaire manitobain à Powerview, près de Pine Falls.

PROGRAMME

- 2 h. p.m. — Arrivée des pèlerins
- 3 h. p.m. — Procession avec la statue de Notre-Dame du Laus dans les rues du village
- 4 h. 15 p.m. — Messe solennelle chantée par Mgr Joseph Robert, P.A., V.G. Sermons de circonstance prononcés en français et en anglais.

Un autobus spécial pour les pèlerins de St-Boniface et de Winnipeg partira de la Maison Chapelle, 621, rue Aulneau, St-Boniface, à midi (heure avancée).

Prix du billet, aller-retour: $2.50.

Les personnes intéressées voudront bien réserver leurs places chez les Missionnaires Oblates à la Maison Chapelle, St-Boniface, en téléphonant à 20-1287.

Vente d'objets de piété et d'albums de Notre-Dame du Laus au lieu même du pèlerinage.



Lucien Carbotte, élève de Philosophie I au College de St-Boniface, qui s'est classé premier de toute l'Université du Manitoba en 3e année d'Arts et Sciences. Il est le fils de M. et Mme Léon Carbotte, de Brandon.

Le village d'Elie menacé par les inondations

ELIE — Pour la seconde fois, la paroisse d'Elie se trouve encore sous la menace des eaux de la rivière Assiniboine qui se déversent dans la petite rivière La Salle. Des digues érigées par des membres de l'Armée canadienne aidés de citoyens du district, sur le côté est de la rivière, protègent le village mais plusieurs propriétés du côté ouest de la rivière sont sous l'eau et ont dû être évacuées pour la seconde fois en un mois.

Aux alentours du village, plusieurs fermes sont également inondées et plusieurs familles furent dans l'obligation d'évacuer.

* * *

M. l'abbé Harold Roy, curé, est parti en repos et fut remplacé par le R. P. G. Paris, O.M.I. Le R. P. Paris, missionnaire à Little Grand Rapids, donna une courte causerie sur ses missions chez les Indiens, dimanche dernier, après le salut du S. Sacrement.

Service funèbre, à Atikokan, Ont., de M. R. Houde, autrefois d'Elie

ATIKOKAN — Le vendredi 20 mai, M. Roland Houde, fils de Mme Aldéa Houde, de cette paroisse, se noyait accidentellement à Atikokan, Ont. Son corps fut retrouvé le jeudi 26 mai et les membres de sa famille eurent la consolation de le revoir une dernière fois, car l'eau glaciale du lac avait conservé ses traits intacts.

Il fut exposé dans l'ancienne église St. Patrick et ses funérailles eurent lieu le samedi 28 mai, en l'église St. Patrick, à Atikokan. M. l'abbé L. C. Wittig officiait tandis que les beaux-frères du défunt, Louis James et E. Hergott, étaient servants.

Les porteurs étaient trois autres beaux-frères du défunt, Raynald et Alex. Hergott et Thomas James, d'Atikokan, son cousin, Fernand Beaudry, de St-Boniface, son petit-cousin, Marcel Bouchard, d'Elie, et un ami, Charles Fleury, de St-Eustache.

La mère de la victime, Mme A. Houde, qui s'était rendue à Atikokan, le 21 mai, revint à Elie le 25 et retourna le 27 avec sa famille pour assister aux funérailles. Plusieurs parents et amis d'Elie se rendirent aussi à Atikokan, notamment, les tantes de M. Houde, Mme Marie Picard, Mme Alphonse Houde, Mme Télesphore Rivard, de St-Eustache, et Mme Mérille Beaudry, d'Elie; ses cousins, Emilien Lavoie et Fernand Beaudry, de St-Boniface, Marcel et Antonio Bouchard et Joseph Legault, d'Elie, Charles et René Fleury, de St-Eustache.

M. Roland Houde laisse dans le deuil son épouse, née Jeanne Hogan, et une fillette de trois semaines, Tannis-Anne; sa mère, Mme Aldéa Houde; ses soeurs, Céline, Gisèle, Pauline, Monique et Fleurette, et ses frères, Alfred, Emile et Julien.

Remerciements

Les familles Houde et Hogan désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de gerbes de fleurs ou de bouquets spirituels.

Fort Garry

Fiançailles

M. et Mme Jean-Edouard Frey sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Jeanne, avec M. Marcel Ouellette, fils de M. et Mme W. Ouellette, de Montréal, P.Q. Le mariage sera célébré le samedi 16 juillet en l'église St-Vital de Fort Garry.

Laurier

Décès

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Jean Trudeau, née Laurette Trottier, survenue le mercredi 1er juin à Los Angeles, Cal. Elle était âgée de 51 ans. Nous nous souvenons encore de ses belles dispositions et de sa franche gaieté. Née et éduquée à Laurier, elle alla demeurer à St-Boniface lors de son mariage avec M. Jean Trudeau, en 1926. En 1952 ils partirent pour la Californie.

A ses soeurs, Mme A. Gagnon, de Laurier, Mme J.-P. Maguet, de Ste-Rose, et Mme D. Turenne, de St-Pierre; nous exprimons nos sincères condoléances.

Hommage au Dr Gendreau

Un grand nombre de paroissiens de Laurier se sont fait un devoir de se rendre à Ste-Rose, le dimanche 5 juin, pour prendre part aux fêtes organisées pour célébrer les 25 ans de dévouement du Dr Gendreau à Ste-Rose.

Peu d'hommes ont autant mérité de la société que le Dr Gendreau et nous étions heureux de nous associer à nos voisins pour lui exprimer notre vive reconnaissance et notre grande admiration.

Ça et là

M. et Mme Philippe Cass se rendaient à St-Boniface, le samedi 28 mai, pour assister au mariage de leur fils, Honoré.

M. et Mme Valmore Desroches, leur fils, Gilles, et un nombre imposant d'amis se sont rendus à Dauphin, le samedi 4 juin, pour assister au mariage de Mlle Annette Desroches avec M. Ernie Leskiw.

Etaient en visite chez MM. Herménégilde Fradette et Honorat Gamache: M. Victor Lavoie, de Californie, accompagné de son frère, Robert, de Pine Falls, ainsi que de Mme Martin, de St-Boniface.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle Priscille Bouchard et au jeune Lionel Létain, hospitalisés à Ste-Rose.

Notre couvent est terminé et ses alentours s'enjolivent de jour en jour. Nos religieuses acceptent les demandes d'entrées pour septembre de jeunes filles, jusqu'au grade XII, et de petits garçons, jusqu'à 12 ans.

Mariage Dupasquier-Delorme béni en l'église de St-Claude

ST-CLAUDE — Le samedi 4 juin, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, bénissait le mariage de Mlle Hélène Delorme, fille de Mme Elie Delorme et de feu M. Delorme, avec M. Georges Dupasquier, fils de M. et Mme Gustave Dupasquier. M. G. Dupasquier était témoin pour son fils et M. Charles Lapère, pour sa nièce.

La mariée fit son entrée au son d'une marche nuptiale. Elle portait une longue robe blanche de dentelle et tulle sur satin parsemée de paillettes multicolores. Son voile court était retenu par un diadème perlé. Son bouquet était une cascade d'oeillets blancs et d'orchidées mauves.

Les filles d'honneur, Mlles Bernadette Dupasquier, Dorothée Teichroeb et Doreen Perroud, étaient vêtues de robes mi-longues rose-saumon, rose pâle et rose corail. Elles portaient des bouquets d'oeillets rose foncé et mauves. Mlle Diane Dupasquier, fille de Jean Dupasquier, était bouquetière et Norbert Dupasquier, fils de Charles Dupasquier, petit page.

MM. Albert Delorme, Roland et Denis Dupasquier agissaient comme garçons d'honneur.

Pendant la messe nuptiale, M. Albert Arbez chanta l'"Ave Maria". Mme Paul Martin accompagnait à l'orgue.

Les dîner et souper furent servis à la salle Radaz.

Les mariés partirent en voyage de noces à Niagara Falls, Ont. A leur retour, ils résideront à Portage-la-Prairie.

Baptême

Le 5 juin: Rose-Marie-Alexine, née le 27 mai, fille de M. et Mme Antoine Dequier. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Rouire, de Haywood.

Concours de diction française

Encore une fois, St-Claude a remporté des honneurs dans le domaine du bon parler français lors du 4ème concours de diction française de l'A.E.C.F.M. qui fut tenu le samedi 4 juin à l'"Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface. Nos élèves remportèrent le premier prix et le trophée pour les saynètes des grades 5-8, ainsi que le prix pour le meilleur acteur dans cette catégorie, en la personne de M. Guy Martin. Quand on considère que nos jeunes faisaient compétition à des élèves d'institutions bien supérieures, le crédit de la victoire est beaucoup plus appréciable encore.

De plus, M. Gérard Bazin remporta le troisième prix pour récitations, grades supérieurs.

Félicitations aux acteurs victorieux, ainsi qu'aux Filles de la Croix qui se sont dévouées pour exercer leurs élèves de façon à en faire des gagnants. (Voir rapport détaillé ailleurs dans ce journal.)

Ça et là

Dimanche prochain, une pièce sera présentée dans la salle Radaz par le crecle "La Coulisse" de St-Boniface. Cette séance sera d'une durée de deux heures et demie et l'entrée sera de 50c et 25c.

Le mercredi 15 juin, la Chambre de Commerce de St-Claude tiendra une réunion publique dans la salle Radaz, à 8 h. 30 du soir. Les orateurs invités seront MM. E. Baragar et Maurice Bernard. Parmi les sujets discutés il y aura celui du taux de cotisation de membre de ladite Chambre de Commerce. Tout le monde y est cordialement invité.

La présente édition du journal sort le jour même de la votation sur la question d'un hôpital à St-Claude et votre chroniqueur prédit une grande victoire aux organisateurs de ce projet.

Mlle Jeanne Vinet, de Powerview, épouse M. W. Nault, de Great Falls

POWERVIEW — A 11 h., le samedi 21 mai, dans l'église Notre-Dame du Laus, était célébré le mariage de M. William Nault, de Great Falls, avec Mlle Jeanne Vinet, de Powerview. Les mariés avaient pour témoins leurs pères, MM. Oliva Vinet et Philibert Nault.

Durant la messe, de jolis cantiques furent exécutés par les élèves des grades supérieurs de l'école Léonard, compagnes de classe de la mariée.

Les nouveaux époux demeureront à Great Falls.

Première communion et Quarante Heures

Le dimanche 29 mai, à la messe de 8 h. 30, une quarantaine de garçonnets et fillettes faisaient leur première communion dans notre église.

Ce même jour, à 8 h. 30 p.m., avait lieu l'ouverture des Quarante Heures qui se terminèrent le mardi soir. Au cours de ces deux jours de prières, les adorateurs se succédèrent nombreux, nuit et jour, devant le S. Sacrement.

Tournoi sportif

On prépare pour dimanche prochain, 12 juin, un tournoi de balle au camp sur le terrain de la "Foundation" (Powersite).

Plusieurs équipes prendront part à ce tournoi. Il y aura aussi courses, jeux et amusements divers pour enfants et adultes. De beaux prix seront distribués. Des rafraîchissements seront servis sur les lieux.

Baptême

Le 29 mai: Sydney George, fils de Walter Dennison et de Bernadette Wilcott, né le 7 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Darrell Chambers.

Richer

Mariage

Le samedi 28 mai, M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, bénissait le premier mariage célébré à la chapelle St-Jean de Tête-Ouverte. C'était celui de M. Roland Therrien, fils de Georges Therrien et de Marie Dusome, avec Mlle Marie-Louise Leclerc, fille de Pierre-Alex. Leclerc et d'Alice Chartier. Les noces se firent à l'hôtel Royal Alexandra.

Pique-nique

La paroisse de Richer aura son pique-nique annuel le dimanche 3 juillet. A tous la plus cordiale bienvenue. Venez voir les améliorations apportées sur le terrain et aux kiosques. On réserve aussi une surprise pour les amateurs de boxe — quelque chose de New-York...

Concours de catéchisme

Les enfants dont les noms suivent sont arrivés premiers de leur grade pour l'examen de catéchisme.

Grades VII et VIII: Lucille Bélisle.
Grade VI: Gérard Sabot.
Grade V: Lucienne Nault.
Grade IV: Arthur Sabot.

Baptêmes

Le 5 juin: Joseph-Ernest-Rénal, fils d'Ernest Nault et de Bernadette Leclerc, né le 22 mai.

Le 5 juin: Marie-Suzanne-Mona, fille d'Armand Nolin et d'Irma Phaneuf.

* * *

Bon succès aux familles Garant, Ducharme et Richard qui nous ont quittés pour aller s'établir à Dufresne et à Lorette.

St-Jean-Baptiste

Couronnement de la Reine de Mai

Ont mérité de figurer dans le cortège d'honneur de la Reine de Mai: Yvonne Beaudette, reine; Emile Dupas, chevalier d'honneur (grade XII); les dames et chevaliers d'honneur suivants: Paulette Plamondon et Gérard Dupuis (grade XI); Anne-Marie Bruneau et Léon Duval (grade X); Jeannine Brunet (grade IX); Louise Garand et Wayne Blackburn (grade VIII); Rochelle Marion (grade VII); Rose-Marie Beaudette et Gérard Beaudette (grade VI); Louise Desmarais et Jacques Comeault (grade V); Lorraine Lafond et Normand Dumontier (grade IV); pages d'honneur: Elaine Roy, Lorraine Vermette, Claude Comeault et Guy Desautels (grade III); Lucette Bérard et Réal Sabourin (grade II); Doreen Roy et Marcel Grégoire (grade I); Louise Lafond et Marcel Degagné (cours préparatoire).

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue pour école Théobald no 1415. 8 élèves. Salaire: $2,000 à $2,400.00, selon expérience et qualifications. Grades I à VIII. **S'adresser à Fernand Labossière, sec., St-Léon, Man.** 7-79-11C.

INSTITUTRICE DEMANDEE

L'école La Plaine demande institutrice bilingue. Salaire: $2,000.00 ou plus selon qualifications. Logement et électricité. **S'adresser à Georges Gauthier, sec.-trés., Duck Lake, Sask.** 9-130-11C.

INSTITUTRICES DEMANDEES

Deux institutrices bilingues requises pour l'école publique de Gravelbourg (Couvent Jésus-Marie). Mentionner qualifications, nombre d'années d'enseignement, âge, expérience, salaire désiré, etc. **S'adresser, avant le 20 juin, à la Commission Scolaire: A.-N. Forcier,** président, ou **Ernest Longpré,** secrétaire, **Gravelbourg, Sask.** 10-153-11C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue pour l'école Montcalm, à Notre-Dame de Lourdes. Environ 12 élèves. Grades I à VIII. **S'adresser à Pierre Durand, sec., Notre-Dame de Lourdes, Man.** 11-176-11P.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice pour l'école Stobart de Duck Lake, au village. Grades V et VI. 30 élèves. Salaire: $2,000 ou plus selon qualifications. **S'adresser à R. Archambault, sec.-trés., Duck Lake, Sask.** 11-175-14C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour l'école Champlain no 1100. 19 élèves, grades I à VIII. Salaire de base, $2,200.00; bonus pour expérience et isolement. S'il vous plait mentionner bonus désiré. **S'adresser à Jacques Péloquin, sec.-trés., Laurier, Man.** 11-178-12P.

ON DEMANDE

Institutrice qualifiée pour l'école St-Jean no 1508, pour année scolaire 1955-56. Salaire maximum: $2,500.00. Grades I à VIII. Logis, électricité; bon chemin, été et hiver. **S'adresser à Maurice Bernard, sec.-trés., St-Claude, Man.** 11-177-13P.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Institutrice bilingue, pour les grades VII, VIII, IX et X dans le district scolaire de St-Joseph no 945. Environ 30 élèves; école neuve. Mentionner qualifications, nombre d'années d'enseignement, âge, expérience, salaire désiré. **Ecrire à Boite 179, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 11-179-13P.

"Valse céleste", film musical, à l'affiche les 15 et 16 juin

Le mercredi soir 15 juin, au théâtre de St-Pierre, et le jeudi soir 16 juin, au théâtre Paris de St-Boniface, on présentera comme film français une fantaisie musicale, basée sur les valses de Strauss, intitulée "Valse céleste".

C'est un genre un peu extraordinaire qui, sans manquer de respect, mêle les choses passablement. Il s'agit d'un commencement de révolte au ciel où les anges veulent changer leur vêtement et le troquer contre des robes plus modernes.

Trame peu ordinaire

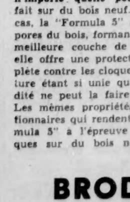
Satisfaction est donnée aux anges mécontents et permission est accordée à Angelika de descendre sur terre pour examiner de près la question, en profitant de ce que l'arbitre des élégances, le couturier de BellaRochas étudie justement des costumes d'ange pour la prochaine revue du théâtre Thalia. BellaRochas n'est donc nullement surpris de trouver, dans une cabine d'essayage, Angelika en robe d'ange!

Suit toute une série de péripéties plus ou moins comiques, jusqu'à ce qu'Angelika rencontre, dans des circonstances fortuites, un jeune compositeur, Jean Lieven. Il suppose qu'Angelika fait partie du théâtre Thalia où lui-même travaille comme accompagnateur. Elle se garde bien de le détromper, car elle chante évidemment comme un ange; aussi est-elle engagée sur-le-champ.

Puis, une occasion imprévue favorise le sort d'Angelika et la met en vedette lors de la générale du théâtre Thalia. Cependant, la musique ne plaît pas au directeur. Il veut une valse digne de Strauss. Il faut qu'il compose cette valse dans la nuit. Mais l'inspiration se refuse. C'est alors qu'Angelika, touchée de compassion pour ce jeune homme vers lequel la pousse un sentiment nouveau, appelle à son secours le Roi de la valse, Johann Strauss, qui descend du paradis et écrit lui-même la valse.

La générale a lieu. Une salle transportée confond dans la même ovation le compositeur et son adorable interprète. Angelika décide de rester sur la terre.





Treize élèves finissants sont couronnés à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — Le vendredi 27 mai, en la salle paroissiale, avait lieu le couronnement des élèves finissants de l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste. Malgré la mauvaise température, un grand nombre de parents et d'amis remplissaient la salle.

Après un duo d'ouverture exécuté par Mlles C. Hénault et P. Bernier, la chorale de l'Institut, sous l'habile direction de la Rév Sr M.-Josaphat, présenta deux chants qui furent très goûtés de l'auditoire. Mlle R.-M. Bissonnette, B.A., fit la proclamation des élèves finissants. Onze jeunes filles et deux jeunes garçons se virent décerner diplômes, prix et médailles mérités par leur travail ardu.

Mention honorable

Soulignons, entre autres, le nom de Mlle Yvonne Beaudette qui reçut la médaille du gouverneur général pour succès général et dévouement aux activités scolaires. Mlle Beaudette remporta aussi le prix d'instruction religieuse, ce qui lui valut l'insigne honneur d'être couronnée Reine de Mai quelques jours plus tard. A cette demoiselle qui fait rejaillir l'éclat de ses succès sur son Alma Mater, sur sa famille et sur sa paroisse, nous offrons nos chaleureuses félicitations. Nos meilleurs voeux vont aussi à ses compagnes et compagnons qui méritèrent de nombreux prix.

Après la présentation des prix d'honneur, l'auditoire eut le plaisir d'entendre M. Emile Dupas dans deux chants bien rendus. Mlle Lorraine Sabourin l'accompagnait au piano.

M. le docteur J.-H. Boucher prononça un discours qui ne manqua pas de faire vive impression. Les mots choisis de M. le docteur ne sauraient que devenir la devise de ces jeunes qui seront les chefs de demain.

Artiste et orateurs invités

Pour cette occasion, l'artiste invité était M. Georges-Edouard LaFlèche, qui se fit entendre dans quelques morceaux de son répertoire au violoncelle. Le talent de M. LaFlèche est bien connu et sa contribution fut vivement appréciée. Mme LaFlèche, sa mère, l'accompagnait au piano.

M. l'inspecteur J. W. Butcher prit ensuite la parole dans les deux langues.

M. le comte Serge de Fleury, consul de France, nous honorait aussi de sa présence. Sur l'invitation de M. l'abbé J.-S. Caron, curé, il adressa de chaleureuses félicitations aux élèves finissants.

Mlle L. Beaudette et M. E. Dupas présentèrent un chant anglais qui fut très goûté.

Pour clôturer cette belle soirée, M. l'abbé J.-S. Caron, notre bon curé, adressa à "ses chers enfants" des mots remplis d'affection et de sollicitude paternelle. Parents et amis se joignirent ensuite aux élèves finissants, dans l'auditorium de l'école où un délicieux goûter fut servi.

Soirée mémorable

La classe de gradués 1955 se souviendra toujours de cette soirée de couronnement. L'éclat de la fête, le bonheur de voir autour d'eux tous ces parents et amis intéressés et fiers d'eux, les jolies robes blanches, les bouquets fleuris, les cadeaux, les rires et les chants, autant de souvenirs qui ne s'estomperont pas de sitôt de leur mémoire. Mais plus avant, au fond de leur coeur, les gradués de 1955 se souviendront surtout de la gratitude due aux parents qui ont rendu possible, par leurs sacrifices, ce couronnement de leurs efforts scolaires. Ils se souviendront aussi du dévouement des institutrices qui, sans compter, leur ont donné le meilleur d'elles-mêmes, tant dans le domaine intellectuel que dans le domaine moral.

Chers gradués de 1955, vous êtes bien munis pour faire face à l'avenir. Il n'y va que de vous pour faire rejaillir sur tous ceux qui ont travaillé à votre formation l'éclat de vos vies pures et bien remplies. Tous et toutes, nos voeux de succès et de bonheur vous accompagnent à cette nouvelle croisée de votre route.

Fannystelle

M. Albert Piché visite des parents et amis.

Mlles Noëlla Painchaud et Irène Ménard ont un emploi à l'hôpital de St-Boniface.

Mlle Claire Cadieux, de Ste-Thérèse, visita ses soeurs, Mmes Hervé et Denis Cyrenne, la semaine dernière.

M. et Mme Champagne, de Somerset, étaient de passage chez Mlle Donalda Guilbault, la semaine dernière.

M. Jules Arnal prit part au récital d'accordéon, donné par "Lowe's Music School", au théâtre Playhouse, le 18 mai.

Quelques familles du district d'Elie sont maintenant réfugiées ici, parmi des parents. Plusieurs fermiers ont pris charge des animaux de ceux qui furent forcés de déménager.

Mlle Diane Payment, étudiante à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, a passé la fin de semaine chez ses oncle et tante, M. et Mme Pierre Daoust.

Le 29 mai eut lieu la bénédiction des enfants. La température favorisa cette cérémonie et l'église était remplie de jeunes enfants.



Quatre aventuriers montréalais essaieront de traverser l'Atlantique sur un radeau de 26 pieds, muni d'une seule voile. Le capitaine de ce radeau sera **Henri Beaudout**, âgé de 28 ans, et qui vint de France au Canada il y a 3 ans. L'expédition, qui durera 4 mois, espère atteindre le "Courant du Golfe" et voguer vers la côte de l'Angleterre, de la France ou du Portugal. (CPC)

Vol. 6, no 27 — 11-6-55

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole Supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

COURS GÉNÉRAL (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

Programme de la réunion des anciens

Le dimanche 12 juin prochain
(HEURE SOLAIRE)

2 h. p.m.—Assemblée plénière.
3 h. 30 p.m.—Joute de balle entre les jeunes anciens et les futurs anciens, si la température le permet.
5 h. 15 p.m.—Salut du T. S. Sacrement.
6 h. p.m.—Banquet.

☆ ☆ ☆

Fin de mai

La dernière semaine du joli mois de mai fut vraiment une semaine achalandée où tous les efforts combinés tendaient vers un même but: recevoir convenablement les nombreux étrangers venus à la première inspection du corps de Cadets de la marine à Otterburne. Des préparatifs nombreux mirent en évidence le magnifique domaine que possède la Maison St-Joseph. La pépinière, les parterres, la cour de récréation, la miellerie, les chemins qui longent la propriété, tout respirait la propreté qui règne autour de la maison.

• • •

Efforts conjugués

Pour attribuer à chacun ce qui lui revient, disons que le père Morin, à titre d'officier-commandant, aurait voulu se multiplier pour faire de ce jour un jour mémorable de plus dans les annales de la Maison. Nul n'ignore son activité débordante et nous nous en voudrions de passer sous silence les nombreux talents que le Seigneur lui a départis: musicien, chantre, metteur en scène, militaire, etc.

Le frère Marcil fit amplement fructifier ses talents lui aussi et nous pouvons le féliciter d'avoir enseigné le sémaphore et la gymnastique, d'avoir transformé en plus quantité de pattes de tables en porte-drapeaux; nos artistes modernes appelleraient cela de la "transformagie".

Le frère Phaneuf peut se glorifier d'avoir utilisé bon nombre de roues de voitures comme indicateurs originaux et plaisants à voir.

M. Touzin porte à son crédit une lourde charge de branches qui ont fort soulagé les ormes du parterre et dégagé la façade de la maison en même temps qu'elles ont mis en évidence l'Auberge Dupasquier et ses trois cents chambres pour oiseaux; du même coup le pont Catellier s'en est trouvé mieux.

Au frère Lamoureux revient le mérite d'avoir secondé l'officier-commandant en ce qui concerne la partie théâtrale et le chant. Officier exécutif, il n'a rien épargné de ses loisirs pour remplir ses fonctions à la lettre et jusqu'au bout.

• • •

Jour splendide

Durant plusieurs jours, la température indécise fit craindre un dimanche d'inspection sous la pluie. Heureusement que la Providence prêta l'oreille aux supplications et exauça les ferventes prières des intéressés. La journée fut magnifique et les choses marchèrent rondement sous l'oeil vigilant du père A. Morin. Vers deux heures, les visiteurs commencèrent à affluer et à trois heures et demie, la levée du drapeau annonça le début de l'inspection telle que pratiquée ordinairement en pareille circonstance.

• • •

Personnalités présentes

Voici la liste de quelques dignitaires venus de l'extérieur qui assistèrent à cette cérémonie, ainsi qu'au souper offert à cette occasion et au programme récréatif qui clôtura cette journée à la salle paroissiale: le commandant M. Alhagga, du H.M.C.S. Chippawa, officier d'inspection, qui eut le bon goût et la délicatesse de s'exprimer d'abord en français dans la remarquable allocution qu'il prononça; le commandant MacFarland, officier d'état-major à H.M.C.S.; le sergent-commandant Menzies, officier régional des Cadets de la Marine; l'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales; le Dr Brown, directeur des programmes au Département de l'Education et représentant le premier ministre; M. Whitley, inspecteur d'école; les officiers-commandants des corps de Cadets de la Marine "Crusader" du collège St-Paul, "Daerwood" de Selkirk et plusieurs autres officiers de ces mêmes corps.

• • •

Programme récréatif

La soirée récréative comprenait une pièce française, "La potiche de Chine", et une pièce anglaise, "Christophoro Colombo", marquant ainsi le caractère bilingue du corps "La Vérendrye". De nombreux discours vinrent mettre fin à cette journée bien remplie.

Pour nos amis de langue anglaise qui ne connaissaient pas Otterburne avant ce jour, ce fut toute une révélation et les éloges qu'ils en firent rejaillissent non seulement sur le personnel de la Maison St-Joseph mais sur tous les Canadiens français du Manitoba. Cette grandiose démonstration pour un tout petit village semble ouvrir des horizons nouveaux remplis d'espoir et d'encouragement.

Mgr Fulton Sheen a quitté New-York pour l'Europe

NEW-YORK — Mgr Fulton J. Sheen, directeur de la Société de la propagation de la foi, a quitté New-York, à la fin de mai, par avion, pour Londres et Rome, où il soumettra son rapport annuel sur les activités de la société au Saint-Père.

Mgr Sheen a souligné que la société était venue au secours de 64,000,000 d'êtres humains par l'intermédiaire de 100,000 missionnaires, 3,000 dispensaires, 1,900 hôpitaux et 225 léproseries.

L'évêque américain a dit qu'il resterait trois semaines à Rome et qu'il s'arrêterait à Paris avant de rentrer à New-York.

IN MEMORIAM

(A la mémoire de Mme Rosanne Samson, née Antaya, décédée le 14 mai dernier et inhumée à St-Jean-Baptiste, le 17 mai.)

La mort, qui apporte à ceux qui survivent la douleur cuisante de la séparation, apporte aussi enfin, à d'autres qui s'en vont, le terme miséricordieux d'une trop grande solitude de coeur, d'une longue vie remplie de durs labeurs et de longues souffrances.

Tel il en fut pour cette bonne vieille amie, voisine à nous depuis vingt ans, qui, malgré son âge très avancé, savait encore nous émerveiller par son exactitude au travail qui remplissait toutes ses heures.

Si le sort ne lui avait pas ménagé les avantages de l'instruction, par contre, son intelligente compréhension de la nature lui suffisait. Elle savait puiser à pleines mains dans le "Grand livre" du bon Dieu et elle en tirait des leçons merveilleuses qu'elle savait largement partager avec nous. La plus humble fleur était tout un poème qui réchauffait son vieux coeur sensible.

Ceux à qui la vie sourit ne comprendront peut-être jamais très bien l'intensité ressentie des "petites joies" réservées aux âmes seules en ce monde.

Songeons charitablement combien c'est triste pour un être humain de n'avoir pas de famille, pas d'enfants pour adoucir les années du vieil âge. Songeons aux longues veilles remplies d'angoisse pour l'être qui se sait seul jour après jour. Nous ne connaissons pas les desseins de Dieu et il faut s'en remettre à la divine Providence qui accorde aux uns les joies d'une nombreuse famille et qui soustrait aux autres tous ceux qui leur furent chers. Et pourtant, notre bonne vieille amie avait autrefois pris soin de plus d'un enfant orphelin.

Non à cause de sa science, mais à cause de son dévouement et de son simple bon sens, plus d'un bébé naissant et chétif lui doivent de jouir aujourd'hui de la vie. Citons ici un exemple d'une toute petite fille pesant à sa naissance 2½ livres. Il y a cinquante ans, les incubateurs modernes étaient loins. Mais maman Rosanne veilla pendant des semaines sur ce petit brin d'humanité enroulé dans la ouate, couché dans une ancienne boite d'allumettes placée sur la porte d'un fourneau. Le petit être qui lui coûta tant de veilles et de soins généreux est aujourd'hui la mère d'une belle famille et l'heureuse grand-mère d'une gentille petite-fille.

Notre vieille amie est partie seule — "si pauvre aussi", disaient d'aucuns. Matériellement parlant, oui! Mais son trésor amassé pour le Ciel devrait faire l'envie de plus d'un. Son coeur était resté simple et jeune. Au travers des plus cruelles épreuves elle montra toujours un courage digne d'une véritable chrétienne et une confiance en Dieu et en la vie qui ne cessait de nous édifier.

Pour tous les services qu'elle nous a si généreusement rendus, nous lui disons merci du fond du coeur en lui assurant notre pieux souvenir.

Dunrea

Shower

Le mardi soir 31 mai, une cinquantaine de dames et de demoiselles s'étaient donné rendez-vous à la demeure de M. et Mme John Spurrill pour fêter Mlle Lauretta Spurrill, fille aînée de M. et Mme Frank Spurrill, à l'occasion de son prochain mariage. En plus des bons souhaits de tous, un magnifique service à dîner, des ustensiles de cuisine, ainsi que plusieurs autres jolis cadeaux, furent offerts à l'héroïne de la fête.

La soirée, qui avait été organisée par Mlles Jocelyne Souyri et Jacqueline Boulet, se termina par un succulent goûter.

Mlle Lauretta Spurrill épousera M. Langlois, de Virden, le lundi 6 juin.

Va-et-vient

M. et Mme Philippe Boulet ont eu le grand bonheur de recevoir la visite de M. l'abbé Antoine Deschênes, curé de St-Marc-des-Carrières, P.Q. M. l'abbé A. Deschênes, qui est le frère de Mme P. Boulet, est venu au Manitoba spécialement pour assister à l'ordination sacerdotale de son neveu, M. l'abbé Paul Deschênes, laquelle avait lieu à Letellier le jeudi 9 juin.

M. et Mme Réal Roy (Liliane Garand), de St-Boniface, sont retournés chez eux après avoir passé deux semaines en villégiature, chez M. et Mme Auguste Garand.

M. et Mme Fernand Légaré et leur poupone, de Brandon, étaient en promenade parmi leur parenté, ces jours-ci.

Mme Alphonsine Boulet, qui demeure maintenant chez ses fille et gendre, M. et Mme Lorenzo Conrad, de Pilot Mound, est en visite dans cette localité.

Service funèbre, à Ste-Amélie, de M. G. Moriaux, de Ste-Rose

STE-AMELIE — M. Germain Moriaux, de Ste-Rose du Lac, autrefois de notre paroisse, mourait le vendredi matin 27 mai. Il était âgé de 80 ans.

Le service funèbre fut chanté le lundi 30 mai, à 10 h. 30, dans l'église de Ste-Amélie, par M. l'abbé Charles Vachon, curé. L'inhumation se fit dans le cimetière de Ste-Amélie.

Mme Arthur Desjardins touchait l'orgue; plusieurs chantres de Ste-Rose du Lac se joignirent au choeur de chant.

Les porteurs étaient quatre petits-fils du défunt, MM. Louis Soucy, Germain Moriaux, Armand Rivard et Charles Berthelette; et deux amis, MM. Frank Beheyt et Florent Vandenbosch.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Pauline Vrancks; un fils, John; 3 filles, Amélie (Mme Ed. Soucy), Victorine et Irma (Mme André Cottyn), de la Colombie Britannique.

Un grand nombre de paroissiens de Ste-Rose assistaient à la messe des funérailles, ainsi que MM. et Mmes Armand Rivard et Charles Berthelette, de Winnipeg, la fille du défunt, Victorine, et son fils, de Winnipegosis, Man.

Ça et là

Prompt rétablissement à M. Ovide Landry, qui était patient à l'hôpital de Ste-Rose du Lac.

M. et Mme Benoit Pelletier et les petites, de Dauphin, étaient de passage à Ste-Amélie, dimanche dernier.

Mme Eustache Roussin est allée reconduire sa mère à Hamilton, Ont.

Morris

Le vendredi 10 juin, à 8 h. du soir (heure avancée), vous entendrez au poste CKSB un groupe d'élèves (7eme grade) de l'école de Morris, qui vous donnera un programme entièrement français. Ces élèves, bien que demeurant dans un centre où l'on n'entend pas de français, ont étudié la langue française depuis septembre dernier.

Soyez donc à l'écoute, ce vendredi soir, afin de vous rendre compte de leurs efforts à apprendre notre belle langue.

Que chacun ne regarde pas ce qui lui convient, mais ce qui convient aux autres. — S. PAUL.

Cérémonie de graduation des élèves finissants de l'école de Zenon Park

ZENON PARK — Le dimanche soir 15 mai avait lieu, à la salle paroissiale, la collation des diplômes de dix finissants de l'école de Zenon Park: Mlles Rosamand Gress, Ghislaine Parent, Annette Favreau, Marie-Anne St-Amand, Lorette Valois, Cécile Ricard, Denise Bernard, Yvonne Leblanc et Roseline Hudon et M. Raymond Hudon. Ils reçurent leurs parchemins des mains de M. le curé qui les félicita et les encouragea à poursuivre leur noble idéal.

Tous, à leur tour et en termes choisis, remercièrent M. le curé, leurs institutrices et leurs parents qui, par leurs bons conseils, leur dévouement et leurs sacrifices, ont contribué à leur procurer une éducation chrétienne en vue des différentes carrières à laquelle chacun se destine.

Un programme choisi de chant et musique exécuté par les gradués et les autres élèves des grades supérieurs fut suivi d'un goûter. Cette soirée avait attiré un grand nombre de visiteurs venant notamment de Tisdale, Crooked River, Arborfield, Ridgedale, Hudson Bay, etc.

Journée eucharistique

Le mercredi 18 mai, S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, présidait ici à une journée eucharistique et à une réception de Croisés. La messe d'ouverture fut chantée par M. l'abbé A. Arès, curé, et expliquée par Son Excellence. Des paroissiens se sont joints aux Croisés pour la garde du S. Sacrement jusqu'à 7 h. 30 du soir alors qu'eut lieu la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Soirée récréative

Le dimanche soir 22 mai, une autre belle soirée qui fit salle comble nous était présentée par les RR. FF. du Sacré-Coeur. Etaient au programme: des chants, un drame et une comédie.

Le drame en deux actes intitulé "Dollard n'est pas mort", qui nous fit revivre une page de notre histoire, était dirigé par le R. F. Camille et interprété par ses élèves: Guy Denis, André Courteau, Denis April, André Lalonde, Paul Lalonde, Aurèle Brisebois, Emile April et Albert Denis. Les interprètes, les décors appropriés, les jeux de lumières, tout rendait l'ensemble vraiment naturel. Le goûter fut servi pendant l'intermission qui suivit.

Vint ensuite la désopilante comédie en un acte "Chicot" dont les rôles étaient remplis par MM. Raymond Poulin, René Fortier et Roland Roy.

Cette soirée était dédiée à M. le curé pour marquer ses 25 années d'apostolat dans la paroisse.

M. Emilien Moyen était maître de cérémonies.

Ça et là

Mlle Thérèse Renaud est de retour chez elle après une absence de quelques mois.

M. et Mme Marc Marchildon sont allés à Régina, vers la mi-mai. M. Marchildon y a subi un examen médical.

M. et Mme R. Fortin et leurs enfants sont déménagés ici et sont employés chez M. et Mme Lucien Vigeant. Ils s'occupent aussi de la vente des produits Watkin's dans le district.

L'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb eut lieu le mercredi soir 11 mai à la salle Colombienne.

M. et Mme René Bouvier et leur petit garçon sont venus passer deux semaines de vacances chez M. et Mme Raymond Courteau, parents de Mme Bouvier, et visitèrent aussi ses frères et soeur, beau-frère et belles-soeurs, MM. et Mmes Jean et Pierre Courteau et René Fortier.

Le jour de l'Ascension, il y eut assemblée des Dames Patronnesses, après la messe, et à 3 h. de l'après-midi, assemblée de l'Association du Bien-être Social, au presbytère.

M. Ernest Raby, de Kapuskasing, Ont., était en voyage d'affaires ici, dernièrement.

MM. et Mmes Georges Pelletier et Roland Brisebois, de Wakaw et Domremy, ont récemment visité leurs parents respectifs, MM. et Mmes Auguste Hudon et Jos. Fortier, et leur nombreuse parenté.

Mlle Doreen Wassill, de St-Brieux, accompagnée de son amie, Mlle Estelle Lefebvre, était récemment de passage chez ses parents, M. et Mme J.-B. Wassill.

M. et Mme Alex. Bothorel et famille, qui ont passé l'hiver au village, sont retournés sur leur ferme, à New Osgoode, pour l'été.

Mlle Rosa Gaudet et son frère, Roméo, de Bellevue, ont passé deux jours chez M. et Mme Alex. April. Ce dernier étant venu chercher sa famille et son ménage, ils sont tous retournés le 22 mai à Prince-Albert où M. A. April est employé et où ils résideront à l'avenir.

M. Fernand Favreau, de Waterfield, est venu faire les semailles sur la demi-section qu'il a louée de M. Lucien Joubert et sur sa ferme.

M. Urbain Valois, de Prince George, C.B., passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Napoléon Valois.

M. Lucien Moyen est allé en voyage d'affaires à Régina, dernièrement.

M. S. Carlson, photographe de Melfort, et Mme Carlson ont passé quelques jours chez les soeur et beau-frère de Mme Carlson, M. le Dr et Mme J.-A. Mandin.

M. Léo-Paul Chabot est retourné à son travail à Drayton Valley, Alta, après un séjour dans sa famille.

Mme Arthur Daoust est revenue, il y a quelque temps, de St-Boniface où elle a passé l'hiver avec sa fille, Lucie.

Mme Gérard Valois est de retour sur sa ferme avec ses deux fillettes après avoir passé l'hiver chez ses parents, à Périgord.

Le personnel enseignant de l'école du village s'est rendu à St-Brieux, le 20 mai, pour la convention des instituteurs et institutrices de langue française.

Le vendredi 20 mai, bon nombre de parents ont accompagné leurs enfants à Nipawin où ces derniers reçurent la première des trois injections du vaccin Salk contre la poliomyélite.

Mlle Irma Pelletier a repris son travail chez M. et Mme Elie Archer après un mois de vacances passées à Périgord, chez ses parents.

M. Jos. Raby passe quelque temps à Marcelin, chez ses fils et belle-fille, M. et Mme Arthur Raby.

M. Laurent Valois a conduit ses parents, M. et Mme Napoléon Valois, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Frank White, de Tisdale, à la mi-mai.

M. Serge Lalonde, de retour de Vonda, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Théodule Lalonde.

Mlle Carmen Hudon, de North Battleford, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Marcel Hudon, à l'occasion de la graduation de ses frère et soeur, Raymond et Roseline.

M. et Mme Dollard Chabot sont allés à Carrot River, au commencement de mai, pour assister aux funérailles de M. Leonhard Bernhard, père de Mme D. Chabot.

Une cinquantaine d'étudiants et étudiantes en piano ont figuré au récital donné à la salle du couvent, le dimanche après-midi 8 mai. Tous les invités présents ont été à même de constater les progrès marqués de ces jeunes artistes sous la direction de leur compétente maîtresse de musique, la Rév. Sr Marie-Alphonse. Le thé fut servi à tous après le récital.

MM. René et Roland Goyer et leurs fils, Euclide et Conrad, sont partis le jeudi 26 mai pour Drayton Valley, Alta, où ils seront employés.

Mme Roland St-Amand est retournée à Fife, C.B., avec sa fille, Isabelle, après avoir passé un mois chez ses parents, M. et Mme Adélard Moyen, et autres parents. Son oncle, M. Arthur St-Amand, les accompagnait au retour.

M. et Mme Maurice Lareau et leurs deux petits garçons sont retournés à Moosomin après avoir passé un mois en promenade chez les parents de ce dernier, M. et Mme Albert Lareau.

MM. et Mmes Léo Poulin, Lorenzo Hudon et Sylvio April sont allés à Saskatoon où ils ont assisté, le jeudi 26 mai, au mariage de Mlle Céline Leblanc, soeur de Mmes Poulin, Hudon et April, avec M. Henri Roufosse. Il y eut soirée à la salle Colombienne en l'honneur des nouveaux époux, le samedi soir 28 mai.

M. et Mme N. Courteau et leur petit garçon sont de retour depuis quelques semaines de Drayton Valley, Alta.

M. Ernest Longpré, de Gravelbourg, vient d'être réélu député d'Etat pour la Saskatchewan, au 33ème congrès des Chevaliers de Colomb de la province qui a eu lieu à l'hôtel Bessborough de Saskatoon. Les 65 représentants des 6,958 membres ont rapporté que leurs conseils ont accordé pour $52,000 de dons en 1954. M. Jim Lacroix, de Prince-Albert, a été réélu secrétaire d'Etat.

Jubilé d'argent de Mgr Léo Blais . . .

(Suite de la première page)

temps que visiteur des écoles pour l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba. Puis, en 1946, il assumait la responsabilité de curé de la cathédrale, poste qu'il occupait au moment de sa nomination comme évêque de Prince-Albert, le 5 juillet 1952.

Homme d'oeuvres

Pendant ses années de ministère dans le diocèse de St-Boniface, S. Exc. Mgr L. Blais s'est toujours distingué comme étant un homme d'oeuvres. A titre de curé surtout, il a donné aux organisations de la paroisse un vigoureux essor. Convaincu de la nécessité de l'apostolat laïc, il a cherché, par tous les moyens, à développer l'esprit de responsabilité chrétienne de ses paroissiens et il a su répandre la conviction qu'une vie intérieure intense et profonde était nécessaire au chrétien qui voulait faire le bien.

Promoteur infatigable des retraites fermées, des mouvements de jeunesse, de la Caisse populaire et des mouvements coopératifs, il a donné généreusement tout son temps et son travail au bien-être spirituel des âmes.

Programme des fêtes jubilaires

Dans sa lettre pastorale, S. Exc. Mgr L. Blais indique lui-même le programme des fêtes jubilaires.

1. Visite de Son Excellence dans les principales écoles de son diocèse afin d'intensifier l'esprit eucharistique et apostolique des jeunes.

2. Messe pontificale en la cathédrale de Prince-Albert, le mardi 14 juin.

3. Le dimanche 19 juin, dans toutes les églises du diocèse, journée spéciale de prières aux intentions de Son Excellence.

4. Réunions sacerdotales sous la présidence de Son Excellence dans les diverses régions du diocèse en septembre et en octobre.

Au service du Christ-Prêtre

S. Exc. Mgr L. Blais rappelle encore dans sa circulaire que "lorsqu'il s'agit d'anniversaire de prêtrise, ce n'est pas l'homme qui est prêtre depuis 25 ans qu'il faut fêter, mais le Christ-Prêtre qui s'est servi de cet homme depuis 25 ans pour remplir des fonctions sacerdotales."

"Il n'y a qu'un Prêtre, l'Homme-Dieu. Mais ce Prêtre, invisible depuis son Ascension au ciel, se sert d'hommes, comme d'instruments, pour consacrer, offrir, pardonner, prêcher, bénir, etc. Le Prêtre-Jésus se sert d'hommes, comme nous nous servons de nos membres pour agir."

Avoir à remplir des fonctions sacerdotales du Christ, quelle faveur, quel privilège pour un homme! Mais aussi, quelles responsabilités! Surtout quand cet homme a reçu la plénitude du sacerdoce du Christ, l'épiscopat.

"Aussi Nous sentons un grand besoin, et de remercier le bon Dieu, et de Lui demander de Nous pardonner Nos infidélités, Nos manques de correspondance à Ses grâces."

Ad multos et faustissimos annos.

Autobiographie de Mgr Gabriel Breynat publiée à New-York

NEW-YORK — La maison P. J. Kennedy, de New-York, vient de publier une autobiographie de Mgr Gabriel Breynat, O.M.I., sous le titre "Bishop of the Winds" (l'Evêque des vents).

Mgr Breynat fut vicaire apostolique du Mackenzie, dans le Grand Nord canadien, de 1901 à 1943. On le surnomma "l'Evêque volant". Il mourut en France, en mars 1954, à l'âge de 86 ans.

Saint-Hubert

Mme B. Beaujot est depuis trois semaines à l'hôpital St-Michel de Broadview où elle a subi une opération. Elle est en bonne voie de guérison.

Mme F. Dunand a passé quelques jours à l'hôpital de Kipling, pour traitements.

M. W. Jordens est revenu chez lui après avoir passé deux semaines à l'hôpital de Whitewood, pour brûlures à la figure et au bras. Il est en bonne voie de guérison et a repris son travail.

Le R. P. J. Bordet, F.M.I., curé, est allé à Régina, le samedi 28 mai, pour assister à des ordinations sacerdotales. Il a emmené avec lui quatre jeunes garçons, Adolphe et Roland Gatin et Allan et John Praud.

Le R. P. A. Granger, F.M.I., est à Kipling pour un mois en remplacement de M. l'abbé H. G. Theunissen, curé de Windthorst.

M. J. Dartige, jr, est employé à Shoal Lake, Man.

Etaient en visite au cours des dernières fins de semaines: M. et Mme O. Brûlé; Mme L. Lemire et ses fils, Bruno et Alcide, de Lebret; M. et Mme Léopold Fafard et famille, de Ste-Marthe; M. et Mme E. Gatin et Laura; MM. G. Istace et V. Gatin, de Régina.

Dames d'Autel

La réunion des Dames d'Autel fut tenue le mercredi 1er juin chez Mme A. Dumonceaux; 11 dames étaient présentes. Les plans du pique-nique, qui aura lieu le 26 juin, furent discutés. Le prix de présence fut gagné par Mme Laurent Jeannot. Le tout fut suivi du goûter traditionnel. La prochaine réunion aura lieu le 13 juillet, chez Mme Yvon Gatin.

Baptêmes

Le 22 mai: Kathleen-Marie, fille de M. et Mme G. Decelles. Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Gatin, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 juin: Allan-Bernard, fils de M. et Mme Alex. Boutin. Parrain et marraine, M. Hubert Boutin et Mme M. Boutin, oncle et grand-mère de l'enfant.

Saint-Front

La semaine dernière, M. L. LeStrat conduisait M. et Mme M. Syrenne, Mme J. Basset et M. D. Quessy à Saskatoon.

Mlle Florence Nivon, employée à la maison des vieillards de Brandon, Man., est venue passer ses vacances chez ses parents, M. et Mme Noël Nivon.

M. L.-J. Plamondon, en compagnie de M. D. Quessy, est allé à Régina chercher Mme Quessy, qui était à l'hôpital depuis une dizaine de jours.

Le jeune Ferdinand Bertoncini est toujours à l'hôpital de Rose Valley; son état s'améliore sensiblement.

M. Aurèle Dufault, du collège de Gravelbourg, est arrivé chez ses parents pour les vacances.

M. et Mme J. Boire et leurs fils et belle-fille, M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, sont venus voir leur parenté dans la paroisse.

M. l'abbé Marcel George, ordonné prêtre à Bellegarde le 4 juin

BELLEGARDE — Le samedi 4 juin, en l'église paroissiale, eut lieu l'ordination d'un des enfants de la paroisse, M. l'abbé Antoine-Joseph-Marcel George, fils de M. et Mme Edouard George. S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina, assisté du R. P. Albert Gervais, O.M.I., enfant de la paroisse, et de M. l'abbé A. Vandendriessche, curé de la paroisse de Redvers, conféra l'ordination au nouveau prêtre. Les membres de la famille, ainsi que plusieurs autres personnes, reçurent la communion pendant la messe d'ordination.

Seize prêtres suivirent la procession du presbytère à l'église. Après la cérémonie, un grand nombre de paroissiens se présentèrenttèrent à la sainte table afin de recevoir la bénédiction et baiser les mains du nouvel ordonné.

Bénédiction de la grotte

La procession se dirigea ensuite vers la grotte, érigée à la sainte Vierge pour la remercier d'avoir obtenu les Frères du Sacré-Coeur pour l'éducation des garçons. S. Exc. Mgr O'Neill la bénit et se rendit ensuite à la résidence des Frères afin de tourner la première pelletée de terre à l'endroit où un dortoir pour les garçons sera bâti prochainement.

Banquet

La foule se rendit ensuite à la salle paroissiale pour le banquet en l'honneur de M. l'abbé Marcel George et de sa famille. Le R. P. A. Gervais était maître de cérémonies durant le banquet. Il félicita le jeune abbé pour sa persévérance et remercia M. et Mme George d'avoir donné leur fils à l'Eglise.

M. Edouard George

M. Edouard George prit alors la parole et remercia chaleureusement M. l'abbé P. Béchard, curé, ainsi que ses paroissiens d'avoir si bien préparé le banquet. Il remercia aussi Mme George qui a tant fait pour guider les pas de son fils vers l'autel. Au nom de la famille, il remercia les Oblats et les Jésuites ainsi que tous les autres professeurs qui ont contribué à la formation du nouveau prêtre. M. Wilfrid George adressa quelques mots en anglais dans les mêmes termes que son père.

M. l'abbé P.-E. Béchard

M. l'abbé P.-E. Béchard, curé, exprima sa gratitude à Dieu pour les grâces dont Il a comblé la paroisse en choisissant un prêtre parmi nous. Il évoqua les années de jeunesse de Marcel George et remercia la famille de lui avoir donné un prêtre.

M. l'abbé George

Par des mots bien choisis, M. l'abbé George remercia la divine Providence de l'avoir choisi parmi tant d'autres. Il remercia son père et sa mère du bon exemple qu'ils lui ont toujours donné et pour tout ce qu'ils ont fait pour lui. Il remercia ses frères et soeurs de leur encouragement ainsi que la paroisse qui lui a préparé une si belle réception.

S. Exc. Mgr O'Neill

"Toute famille qui a un prêtre parmi ses membres est ennoblie pour l'éternité" (Pie X). Tel fut le texte que développa S. Exc. Mgr M. C. O'Neill. Il exprima sa joie d'être venu ordonner un prêtre dans la paroisse. Nous sommes tous catholiques, membres de la même famille, alors la paroisse doit être fière du jeune ordonné. L'archevêque de Régina remercia la famille George ainsi que tous ceux qui ont aidé le nouveau prêtre à répondre à l'appel de Dieu. "Vous perdez un fils, chers parents, mais vous retrouvez un prêtre." Il félicita la famille ainsi que la paroisse et "j'espère, dit-il, que 23 années ne s'écouleront point avant de revoir une ordination à Bellegarde, car il y a 23 ans que M. l'abbé H. Poirier a été ordonné ici".

Bénédiction du S. Sacrement

S. Exc. Mgr O'Neill dit les grâces et la foule se dispersa pour se rendre à l'église pour la bénédiction du S. Sacrement par M. l'abbé George.

Séance du soir

Un souper genre buffet suivit la bénédiction, et la foule se réunit de nouveau pour la séance de 8 h. Celle-ci débuta par une "Cantate" chantée par les écoliers. Albert Cop chanta "May the Good Lord Bless and Keep You" et Mlles Lucienne et Florence Sylvestre exécutèrent un chant en l'honneur du nouveau prêtre.

Il y eut ensuite le drame en 3 actes "Délivrance" par Pierre Dumaine. Ce drame nous montre ce que la bonté, la patience et la persévérance d'un prêtre peuvent accomplir. Les interprètes des différents rôles étaient: Hervé George, Fabien Sylvestre, Thérèse George, Eugène Monin, Alvin Gervais et Thérèse Poirier.

Un autre drame en un acte, "Set with Five Diamonds", fut présenté. Y prirent part: Roy Boivin, Georges Bauche, Jean Perreaux et Arthur Belisle.

Clergé et autres invités présents

L'on remarquait parmi les prêtres et les invités: S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, MM. les abbés J. C. Deutscher, de Régina, D. McGuigan, du Séminaire de St-Augustin, Lorenzo Paulhus, de Grande-Clairière, R. A. Vandendriessche, de Redvers, R.-H. Poirier, de Forget, R. L. M. Missen, de Benson, J.-A. Lévesque, de Storthoaks, Roger Ducharme, visiteur des écoles françaises, François Marcotte, de Cantal, J. Molloy, de Milestone, N. Andries, de Weyburn; les RR. PP. J. Alarie, O.M.I., de Norwood, Man., A. Gervais, O.M.I., de Gravelbourg, A. Mercure, O.M.I., d'Edmonton, Alta, et E. Dorge, O.M.I., de Camperville, Man.; les RR. FF. Justinien et Gilles, des Frères des Ecoles Chrétiennes, de Willow-Bunch; Mlles S. Smith et D. Verschoore, de Winnipeg; M. et Mme Isabey, de Hartney, M. Ovila Millette, de Melville, M. Léon Roy, de Grande-Clairière, M. et Mme J. S. Doerr, Jim et Betty, de Winnipeg, M. et Mme David Hean, de Brandon, M. et Mme Albert Boutin, de Norwood, M. et Mme Wilfrid Dubois, de Yorkton, M. Robert Sylvestre, de St-Boniface, ainsi que beaucoup de parents et d'amis des paroisses environnantes.

Première messe

Le dimanche 5 juin, M. l'abbé Marcel George chanta sa première messe solennelle à l'église de la paroisse. Le R. P. A. Gervais, O.M.I., était diacre, le R. P. J. Alarie, O.M.I., sous-diacre, M. l'abbé P. Béchard, prêtre assistant; MM. Wilfrid et Armand George, frères de l'abbé George, étaient respectivement cérémoniaire et thuriféraire. Les sermons de circonstance furent prononcés par le R. P. A. Gervais, O.M.I., en anglais, et le R. P. J. Alarie, O.M.I., en français.

Le R. P. Gervais

"Tu es prêtre pour l'éternité" fut le thème du sermon en anglais. Le R. P. Gervais expliqua que le prêtre est pasteur d'âmes, apôtre de l'obéissance et de la vérité. Il souhaita au nouvel ordonné d'être toujours un digne et saint prêtre.

Le R. P. Alarie

Le R. P. Alarie nous fit méditer sur la dignité du prêtre et de la fonction sublime qu'il exerce au saint autel. Le prêtre à l'autel est plus puissant que les anges et les archanges, car eux ils obéissent à Dieu, tandis que le prêtre commande à Jésus de descendre chaque matin sur l'autel. Le prêtre est le compagnon de l'homme du berceau à la tombe.

Une foule nombreuse se présenta durant la messe pour recevoir la sainte communion des mains du nouvel élu.

Collation des diplômes à quatre gradués de l'école de St-Brieux

ST-BRIEUX — Le dimanche 29 mai avaient lieu les exercices de graduation de 4 de nos jeunes gens: Mlles Yvette Lavoie, Aline Ferré et Irène Walcer et M. Donald Boulanger. Le matin, ils ont assisté en corps à la messe et ont communié.

Durant l'après-midi, un photographe de Melfort est venu photographier les gradués, ainsi que leurs deux petits anges, Jeannine Gallays et Lorraine Lavoie. Le soir, la cérémonie, dont voici le programme, eut lieu au théâtre Midway:

Bienvenue — Yvette Lavoie.

"La graduation d'une amie", pièce par l'école supérieure (junior).

"La cloche chante", chant par Marguerite Daubenfeld.

"Une reine galante", pièce par l'école supérieure (senior).

Entrée et présentation des gradués.

Discours d'adieu — Aline Ferré.

"En lisant l'histoire", récitation par Estelle Lavoie.

"Dieu soit avec vous", chant par le "Laetitia Glee Club".

"L'école de notre enfance", récitation par Irène Walcer.

"Chant des fleurs", solo de piano par Annette Fagnou.

Louange à la Saskatchewan, discours par Donald Boulanger.

Chant de la Saskatchewan, par le "Laetitia Glee Club".

Allocution de l'orateur invité, M. Alphonse Gerwing, principal de l'école d'Annaheim.

Distribution des boutons de graduation et cadeaux.

Le testament de classe des gradués.

"Love's Old Sweet Song", chant par les élèves du grade XI.

Le couronnement des gradués par les anges.

"Alma Mater", chant de graduation.

* * *

Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., Mlle Mary Olekson et Mme Emilie Tinevez se sont rendus à Winnipeg, le lundi 30 mai, pour la cérémonie de profession religieuse de M. Alexis Tinevez, fils de Mme E. Tinevez. Le Frère Alexis a fait ses premiers voeux dans la communauté des Oblats. Il est revenu à St-Brieux passer quelques jours avec sa famille.

Mlle Jeanne Tinevez est venue de Vancouver pour la circonstance et elle passera quelque temps aussi dans sa famille.

Naissance

Née à M. et Mme François Tinevez, le 30 mai, une fille à l'hôpital Lady Minto de Melfort.

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

La campagne de souscription se continue. Sans doute le retard dans les semailles a-t-il ralenti les activités en ce sens, mais l'enthousiasme reste le même. C'est ça qui est important. Quand les volontés sont d'accord le travail d'ensemble est possible.

A ceux qui n'ont pas encore terminé leur travail, nous redisons: ne perdez pas de vue le grand but à atteindre. Le cercle de famille n'est pas encore complet. Nous avons des frères qui ne peuvent communiquer avec nous en raison de leur situation géographique. Il faut quand même les rejoindre. Nous le voulons tous mais pour y arriver il faut que tous y aillent d'un coup d'épaule.

Un jour une tempête lance l'avion de St-Exupéry dans la neige des Andes, en Amérique du Sud. Il sort de son appareil et immédiatement se met en marche pour revenir à sa famille et à ses amis. Pendant cinq jours et cinq nuits il marche, tombant et se relevant dans le froid et la neige. Ses pieds enflent de fatigue et de froid. "Là-bas, se dit-il, si ma femme pense que je vis, elle croit que je marche . . . Les copains croient que je marche . . . il faut donc que je marche à leur rencontre, malgré tous les obstacles". Et il marcha si bien qu'un avion de secours l'aperçut dans la vallée.

Nos frères de l'Est croient que nous sommes vivants . . . ils croient que nous travaillons pour aller à leur rencontre. Il faut faire l'effort nécessaire pour se rendre au moins à mi-chemin. Tous les dons sont bienvenus, petits et grands, parce que c'est toujours l'amour de la grande famille qui parle en eux. Allons! les lieutenants, tendez vos filets et que la semaine soit bonne.

Souscriptions

Pour faire suite à notre chronique de la semaine dernière dans laquelle nous vous donnions une deuxième liste de souscripteurs de CFRG, avec leurs contributins, depuis le lancement de la dernière grande campagne-éclair, voici une troisième liste donnant les résultats actuels de la souscription dans les villages de: Frenchville, Fife Lake, Meyronne, Vanguard et Gravelbourg (suite).

Frenchville
(Total souscrit à date: $511.00)

$100.00: M. Léon Ruest.
50.00: Gérard Laverdière, Marcel Entem.
40.00: Daniel Ruest, Jean Entem.
30.00: Lionel Ruest.
25.00: Emile Fourny.
20.00: Hector Ruest, Gaston Goddu.
15.00: Guy Chelle.
10.00: André Chelle, Aristide Chelle, Edgar Chelle, Arthur Dupuis, Albert Goddu, Lucien Goddu, Joseph Lavallée, Antonio Poirier, Mlle Jeanne Ruest.
5.00: Guy, Honoré et Louis Beauchamp, Fernand Goddu, Oscar Lambert, Xavier Vignon.
1.00: Anonyme.

Fife Lake
(Total souscrit à date: $447.50)

$100.00: M. l'abbé Fernand Ducharme, Siméon Ducharme.
35.00: Gaston Carignan.
30.00: M.-J. Brulon.
25.00: Ovile Marcotte.
20.00: C. Gosselin, Fred Gosselin.
10.00: Léon Berger, Maxime Burnoy, Louis Gosselin, Mme J.-L. Gosselin, Kléber Jarton, Mme François Michel, Léonard Tagnet.
5.00: Emile-N. Burnoy, jr, Willie Burnoy, Zaph. Drumur, Pierre Girard, Robert Girard, Marius Giraudier, Wilfrid Houle, Mme V. Perras, R.-J. Provost.
2.50: Louis Flamant.

Meyronne
(Total souscrit à date: $455.00)

$200.00: M. l'abbé O. Lemay.
150.00: Joseph-J. Bouvier.
50.00: M. l'abbé D. Dugas, Mme Yvonne Girardin.
5.00: Thomas Hayes.

Vanguard
(Total souscrit à date: $100.00)

$100.00: M. l'abbé Adrien Chabot.

Gravelbourg
(Montant souscrit depuis la dernière chronique: $235.00)

$150.00: M. l'abbé A. Moquin.
50.00: Georges Levac.
25.00: Mme Albertine Hamel.
5.00: Mme Alarie Lizée, Gérard Lizée.

La semaine prochaine encore, nous vous donnerons une liste des plus récentes souscriptions. Les directeurs de CFRG, et l'organisateur de la campagne, remercient une fois de plus tous les généreux souscripteurs.

Dumas

M. et Mme Roland Boulet et leur bébé, Colette, d'Alida, rendirent visite à leurs parents.

Mme O. Legault alla visiter ses enfants à Régina et Gravelbourg.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, et M. et Mme Jacques et leurs enfants rendirent visite à M. et Mme R. Zébière.

Mme E. Baudu et sa fille doivent aller à Winnipeg pour quelques jours.

Mlle Céline Martin et M. André Bauche, de Redvers, visitèrent M. et Mme Alex. Boulet.

M. Normand Boulet et Mlle Lucile Bilodeau, de Montmartre, visitèrent leurs parents.

Malade

M. Alfred Charles dut subir une opération à l'hôpital de Régina. Son état est satisfaisant.

Delmas

Exposition du Club 4-H

M. Bernard Gravel remporta le 1er prix à l'exposition du Club 4-H, s'étant classé comme suit dans différentes catégories: champion du club de Highgate, premier de toute l'Association, champion de tout le concours, gagnant du prix pour la démonstration du veau qu'il exhibait et gagnant du 2ème prix dans la classe ouverte. Donc, Bernard reçut 75c la livre pour son magnifique "Aberdeen Angus". Félicitations, Bernard!

Ça et là

Félicitations à M. Fernand Grosjean, qui fut l'heureux gagnant d'un magnifique appareil récepteur de radio et d'une malle, à la partie de bingo qui eut lieu au théâtre en plein air, à North Battleford.

Mme Jackson, soeur de M. Evariste Héon, était en visite à Delmas.

Nos malades

Mme A. Gravel est toujours souffrante à l'hôpital de Saskatoon.

C'est avec regret que nous apprenons que M. Noé Lessard fut soudainement frappé d'une attaque de paralysie.

MM. Willie Lafrance et Léon Lacoursière sont hospitalisés.

Prompt rétablissement à tous.

Tableau d'honneur

Voici les résultats du concours diocésain de catéchisme:

Grade VII: Juliette Blais et Laurent Roy, 100%; Yvette Grosjean, Lucille Lacoursière, Lena Bernier, Raymond Blais et Gilles Blais, 99%.

Grade VIII: Gilberte Audette et Alain Michaud, 100%; Antoinette L'Heureux, Eveline Rainault, Céline Roy, Claire Schiller, Gwendolyn Caplette, René Lacoursière et Maurice Blais, 99%; Jean Roy, 92%; Camille Lacoursière, 80%.

Grade IX: Clara Giasson et Eloi Ayotte, 100%; Denise Rainault, Stella Lacoursière et C. Prince, 99%; Denis Beloin, 68%.

Ferland

Nos malades

M. Hector Hébert a dû passer quelques jours à l'hôpital de Mankota où il a subi une opération.

Mme Jos. Audet a été transportée en ambulance à Régina, à l'hôpital des Soeurs Grises.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Guy, de Cadillac, étaient en visite chez M. et Mme Georges Lacasse et Mme Léontine Lacasse.

Mlles Lauriette et Jeannine Chabot, de Shaunavon et Laflèche, étaient de passage chez leurs parents, en fin de semaine.

Mme Médelger Chabot est allée passer quelques jours à Kincaid, auprès de sa soeur malade.

MM. Noé Chabot et Joseph Audet allèrent à Régina visiter Mme Audet, hospitalisée chez les Soeurs Grises.

M. et Mme Antonio Fournier et famille sont retournés à leur nouvelle demeure, à New Westminster, C.B., de même que Mme Léon Beaudoing.

M. et Mme Willie Hamel et leur bébé, ainsi que Donat, de Frenchville, étaient en visite chez M. et Mme Lucien Beaudoin, fille et gendre de ces premiers.

M. et Mme Dumont Lepage et leur fils, de Gravelbourg, sont venus passer le dimanche chez M. et Mme Aristide Fournier.

M. A. Rivard, de Glentworth, accueille sa soeur religieuse

GLENTWORTH — Le samedi 14 mai, M. et Mme Arthur Rivard, Léo et Gisèle allèrent rencontrer la Rév. Sr Joseph d'Antioche, à Glasgow, Mont. Celle-ci, accompagnée de la Rév. Sr Arthur Francis, revoyait son frère après une longue séparation de 32 ans et faisait connaissance avec la famille de ce dernier, heureuse de l'accueillir pour la première fois.

La Rév. Sr Joseph d'Antioche, soeur de M. Rivard, est née à Ste-Gertrude, comté Nicolet, P.Q. Entrée au noviciat des Soeurs de Charité de la Providence, à Trois-Rivières, en 1907, elle reçut son obédience, après son noviciat, pour Wallace, Idaho, où elle arriva le 15 avril 1910. Elle fut l'une des premières religieuses de cet hôpital et est aujourd'hui la seule ancienne qui y demeure.

La Rév. Sr Joseph d'Antioche a raconté nombre de ses expériences du début de leur fondation à Wallace et nommément, comment leur institution fut miraculeusement protégée lors d'un terrible incendie qui ravagea Wallace. En témoignage de reconnaissance pour avoir été épargnées, les religieuses de l'hôpital érigèrent dans leur parterre une statue du Sacré-Coeur qui s'y trouve encore.

Les religieuses repartirent le lundi 23 mai, par des mauvais chemins, pour aller prendre le train à Moose Jaw et se rendre à Brandon puis de là, chez la nièce de la Rév. Sr Joseph d'Antioche, Mme Omer Lagassé (Antoinette Rivard), de Rolla, D.-N. Elles continueront ensuite leur voyage vers la province de Québec.

Avant de partir ces deux religieuses ont dit leur reconnaissance à tous les gens qui les ont reçues, surtout au curé de la paroisse de Glentworth. Elles sont parties enchantées de leur voyage, gardant un bon souvenir de leur passage dans l'Ouest où, à leur grande surprise, les vieilles coutumes et la langue française sont encore à l'honneur.

La Rév. Sr Arthur Francis, compagne de la Rév. Sr Joseph d'Antioche, une Américaine, avait le bonheur de visiter le Canada pour la première fois.

Nous souhaitons à ces religieuses un bon voyage et gardons un excellent souvenir de leur passage parmi nous.

Une génération de jeunes qui prendrait le christianisme au sérieux: voilà la chance de la France et de l'Europe de demain.

Cardinal SALIEGE.

Cérémonie de graduation de quatre finissants de Debden

DEBDEN — Le dimanche 22 mai était la journée de graduation de nos quatre finissants: Mlles Aline Cyr et Paulette Lamy, MM. Gilles Boudreau et Raymond Duquette. La journée débuta par une grand-messe, à laquelle les gradués et plusieurs élèves communièrent. A la communion, Mme Duquette chanta un cantique approprié. Après la messe, les finissants récitèrent une prière en face de l'autel.

A 2 h. 30, à la salle paroissiale, un intéressant programme se déroula comme suit:

Mot de bienvenue, Paulette Lamy.

"Mon école", chant par le cours supérieur.

Histoire (1954-55), Lilliane Savard.

"La feuille d'érable", les grades VIII, IX et X.

Pièce "L'an 1975", les finissants; Cécile Pagès, narratrice.

"Hier, aujourd'hui, demain", saynète par Claire Boudreau, Lilliane Savard et Cécile Duquette.

Récitation, Ronald Huot.

Pièce, les grades IX et X.

Testament des finissants, Gilles Boudreau.

Remerciements du grade XI, Ronald Huot.

Discours d'adieu, Aline Cyr.

Mot de M. le curé.

"O Canada".

Pour clôturer la journée eut lieu la bénédiction du S. Sacrement, les gradués se rendirent à l'autel de la sainte Vierge réciter un acte de consécration.

Baptêmes

Le 19 mai: Marilyn-Edith-Ann, fille de M. et Mme Gérard Lepage, née le 20 avril. Parrain et marraine, Alfred et Rita Lepage, cousin et cousine de l'enfant.

Le 29 mai: Gordon Stuart Howard, fils de M. et Mme Eric Mayoh, né le 9 mai. Parrain et marraine, Arthur et Gloria Dolton, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Mme J.-B. Boudreau et sa famille sont allées demeurer à Chicoutimi, P.Q., avec le frère de Mme Boudreau, M. Ephraïm Bédard.

Nos malades

Mlle Bernice Couture est à l'hôpital, des suites d'une fracture.

Mme Albert Thibeault doit subir une opération.

Mme Philippe Lamy a subi une opération, dernièrement.

Mme Bernard Lukan a passé quelques jours à l'hôpital, il y a quelque temps.

Nous souhaitons à toutes un prompt rétablissement.

Couronnement des élèves finissantes de Laflèche

LAFLECHE — Le lundi 23 mai avait lieu, à l'école séparée de Laflèche, la graduation des quatre élèves du grade douze, Mlles Claudette Marasse, Lilliane Mercier, Simonne Raes et Thérèse Boulianne.

La journée débuta par une grand-messe célébrée à 9 h., en la chapelle du couvent. Le chant fut très bien exécuté par la chorale des étudiantes accompagnée par Mme Adrien Belcourt. Suivit un déjeuner en l'honneur des graduées et auquel assistaient M. l'abbé A. Gravel, curé, et M. l'abbé G. Thuot, de Mankota.

Programme artistique

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, à la salle paroissiale, se déroula un très charmant programme de graduation préparé par les révérendes Filles de la Croix.

Au milieu de la foule, les graduées firent leur entrée solennelle aux sons d'une marche triomphale. Mlle Thérèse Boulianne souhaita la bienvenue après quoi la chorale chanta "Lève-toi, jeunesse ardente".

M. Gérald Marasse présenta finement chaque graduée en démontrant ses caractéristiques les plus frappantes. Des médailles d'honneur furent ensuite distribuées aux graduées.

Suivit une petite conversation entre les quatre demoiselles et deux fillettes des grades élémentaires, Mlles Rosabelle Croisetière et Vivianne Toupin. Mlles Odette Toupin et Madeleine Minne chantèrent en duo le beau et très connu morceau "The End of a Perfect Day". Mlle Claudette Marasse lut le discours d'adieu des graduées. Le programme se termina par la présentation des souvenirs et des prix aux graduées par M. le curé qui ajouta quelques mots.

Les finissantes se mêlèrent ensuite à la foule pour remercier tous et chacun et recevoir les félicitations de leurs parents et amis.

Un délicieux souper fut servi aux graduées et à leurs invités. M. Pierre Belcourt exécuta, de sa merveilleuse voix, un chant en allemand et un autre en anglais. Mme Adrien Belcourt, sa mère, l'accompagnait.

Clôture d'un beau jour

La journée se termina par la récitation du chapelet et la bénédiction du S. Sacrement. Les finissantes firent leur entrée solennelle dans l'église et s'arrêtèrent au pied de la statue de la Vierge où elles firent lecture d'une émouvante consécration. L'offrande de leurs fleurs à Marie clôtura cette pieuse cérémonie.

Les finissantes de l'école Mathieu désirent remercier leurs parents, leurs maitresses, leurs bienfaiteurs et toutes les personnes qui se sont dévouées pour faire de ce 23 mai un si grand succès.

Les 14 et 15 mai avait lieu, au couvent, une retraite prêchée par M. l'abbé R. Larivière. Les six jeunes filles qui y participèrent furent enchantées de ces deux jours de silence et de méditation.

Le dimanche 22 mai, un groupe assez nombreux des membres de la chorale du couvent, sous la direction de la Rév. Sr Jeanne-St-Paul, Fille de la Croix, prit part au Festival de la Bonne Chanson, à Gravelbourg.

Nos sincères condoléances à M. l'abbé A. Gravel, curé, qui vient de perdre sa soeur, Mme Anna-Maria Brien, décédée à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal.

Val Marie

Le lundi 23 mai, M. et Mme Eugène Tanter partirent pour un voyage de trois mois en France.

M. Robert Lemire, chef de gare pour le Pacifique Canadien à Claydon, et sa famille ont passé quelques jours de vacances chez leurs parents, M. et Mme Arthur Lemire.

Mlle Irène Sincenne et son frère, Raymond, étaient en visite chez leur mère, il y a quelque temps.

MM. Gérard et Fernand Massé, de Mankota, ont visité leur soeur, Mme J. Sincenne, et sa famille.

Mme Louis Demontigny, M. et Mme Chester Kinchella et famille, M. et Mme J. Wanlin et famille, de Whitewater, Mont., étaient de passage la semaine dernière. Ils en profitèrent pour nettoyer et orner les tombes de leurs enfants et parents inhumés dans notre cimetière.

M. et Mme Constant Wanlin passèrent quelques jours chez leur fils, Joseph, de Whitewater, Mont., la semaine dernière.

Le dimanche 29 mai, après la messe, MM. et Mmes Y. Briand, D. Legeault, Mike Heisler et Dave Scantland, M. Dave Scantland, sr, Mmes V. Moine, Isabelle Legeault et Alice Reid allèrent en pique-nique sur la ferme de M. D. Legeault. Ils rapportèrent des plants de lilas, pour le parc. MM. Y. Briand et D. Legeault y plantèrent aussi une grande quantité d'autres arbres. Nous sommes heureux de voir notre parc s'embellir.

Mlle Rose Denniel a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Louis Denniel.

Wolseley

M. Gédéon Langlois a passé quelques jours à l'hôpital local.

M. l'abbé L. Savoie assista aux fêtes d'intronisation de S. Exc. Mgr P. Dumouchel, O.M.I., au Pas, Man.

Mme Lucienne Moyes est retournée à Vancouver. Son frère, M. Cléo Dureau, l'accompagnait.

M. Fortunat Tourigny et Mme Aurèle Legrand, de Régina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Eloi Tourigny, au cours de la semaine.

Mme Raymond Pollock et son fils sont allés rejoindre leur mari et père à Saskatoon.

M. et Mme Antonio Béliveau et Georges assistèrent au mariage Fourny-Béliveau, à Moose Jaw, mercredi dernier.

Mlles Florence Bonneville et Lorraine Dureault, de Régina, vinrent en fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Wrobel et famille visitèrent les familles Malache, de Candiac, dimanche.

Prince-Albert utilisera le gaz naturel vers la fin d'octobre

PRINCE-ALBERT — On estime qu'entre 40% à 50% des résidants de cette ville feront usage du gaz naturel vers la fin d'octobre. L'installation des tuyaux est déjà commencée dans la partie est de la ville. Environ 700 propriétaires ont déjà signé leur demande, et tout semble marcher rondement.

La "Bannister Construction Co." a obtenu le contrat pour installer ce service dans la ville, et la "Majestic Contractors" d'Edmonton a eu celui de la pipe-line de Coleville à Prince-Albert, soit une distance 230 milles, passant par Wakaw, Saskatoon et Dana. Les tuyaux seront de 10, 12 et 14 pouces de diamètre.

Constructions

M. Maurice F. Pardoe, notre ingénieur civil, a accordé, durant le mois de mai, des permis de construction s'élevant à plus de $500,000 et du 1er janvier au 1er juin, ceux-ci s'éleveraient à $2,700,000. On croit même que ces permis atteindraient jusqu'à $4,000,000 pour cette année 1955.

Le plus gros contrat, à date, est celui de l'hospice des vieillards, au coût de $300,000, et dont les travaux préliminaires sont déjà commencés. Cet hospice, qui sera sous la direction des Rév. Srs de la Croix, de Forget, Sask., sera situé entre les 25e et 26e rues et la 1ère avenue Est.

Va-et-vient

Mlle Annette Forseille, fille de M. et Mme Jules Forseille, est de retour de ses vacances passées chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Mike Kryschuk, de Flin Flon, Man. A ceux-ci est né un fils le 17 mai dernier et il fut baptisé sous les noms de Ronald-Edouard. Mlle Annette Forseille, tante de l'enfant, était la marraine.

A Waskesiu

Un total de 2,243 personnes, soit 2,062 Canadiens et 181 Américains, ont franchi l'entrée du parc National de Prince-Albert, dimanche dernier, dans 645 autos. Un grand nombre se rendent au lac La Ronge pour pêcher des gros poissons. Une truite de 30 livres a été capturée jeudi par le révérend L. T. Nilson, de cette ville.

Club Canadien

Le dimanche 5 juin se terminait la dernière partie de cartes et de bingo pour la saison. Ces parties reprendront au mois d'octobre prochain.

Voici les gagnants de la dernière: ex aequo, Mlle Thérèse Magnin, de St-Louis, et Mme Albert-L. Pagé (87). Cette dernière remporta le 1er prix. Le 2ème fut gagné par M. Emile Sarrazin (84), jouant pour une femme. Trois hommes se disputèrent le 1er prix (85): M. L. Grimard, de Prud'homme, MM. A. Daniel et Jos. Magnin, tous deux de St-Louis. Ce dernier l'emporta. Le 2ème alla à M. Philippe Gobeil, d'Albertville (83). Le prix d'entrée fut gagné par M. Jimmy Villeneuve, de Prince-Albert.

Pour le bingo, les gagnants furent: Mmes D. Lefebvre (2 fois), A.-L. Pagé et L. N. Bartlett, MM. A. Daniel et J. Magnin, de St-Louis, G. Grimard, de Prud'homme, et C. Houle, de Drummondville, P.Q.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par une abonnée en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il. 11-174-11P.

➡ Ce n'est pas au gouvernement de modifier . . .

(Suite de la première page)

députés eux-mêmes d'accepter, de rejeter ou de modifier ces recommandations. Tout projet de loi fondé sur ces recommandations n'est pas une mesure du gouvernement et la question de confiance ne se pose pas.

Ainsi, il a été question, cette année, de modifier la procédure électorale sur certains points. L'une des modifications proposées visait à porter de deux à trois semaines la période qui s'écoule entre la mise en nomination des candidats et le scrutin. Une discussion sur ce point a amené le premier ministre à rappeler à la Chambre une des vérités élémentaires dont il a été question plus haut.

Opinions partagées

C'est pourquoi de nombreux parlementaires de tous les partis n'étaient pas disposés à approuver la recommandation de porter de deux à trois semaines le délai qui sépare la mise en nomination du scrutin.

Le projet de loi basé sur les recommandations de M. Castonguay a été mis au point par un comité de la Chambre. C'est sous la forme que lui a donnée le comité qu'il a été déposé à la Chambre par le secrétaire d'état, de qui relève l'administration de la loi électorale. Mais comme le comité n'avait pas modifié la recommandation de M. Castonguay sur ce point, le bill, qui a subi sa première lecture le 2 juin, comportait la clause relative au délai de trois semaines au lieu de deux.

Le chef de l'opposition est immédiatement intervenu pour rappeler que l'unanimité était loin d'être faite sur ce point. M. Drew a demandé si le gouvernement était disposé à proposer que le délai soit ramené à deux semaines au lieu de trois.

Un des premiers hôpitaux à honorer Marie sous son nouveau vocable de "Reine du Monde", vient d'être ouvert à Kansas City, Mo. Sur la photo, l'on voit **M. Harry Truman**, qui donna l'adresse principale à la cérémonie d'ouverture, **S. Exc. Mgr Edwin O'Hara**, évêque du diocèse, et deux religieuses de Maryknoll. (NC)

La "Journée des Vocations" réunit plus de 4000 fidèles à Saskatoon

SASKATOON — Le dimanche après-midi 29 mai, plus de 4,000 catholiques se réunirent au Stade de l'Exhibition pour participer à la Journée des Vocations. A cette occasion, des travaux de 15 différents ordres religieux furent exhibés, puis il y eut une cérémonie spéciale pour marquer la fête nouvellement instituée de la "Royauté de Marie", qui fut suivie de la grand-messe pontificale.

Procession et messe pontificale

La célébration était sous le patronage conjoint de S. Exc. Mgr A. Roborecki, exarque ukrainien de Saskatchewan, et de S. Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon. Ce dernier célébra la messe, qui fut précédée de la procession des membres des diverses organisations: les cadets de la marine, les scouts, les louveteaux, les Guides, de même que les élèves des écoles séparées, de l'Académie de Sion et de l'Ecole des gardes-malades. La procession se termina par le couronnement de la Vierge, fait par une jeune fille, tandis que la chorale des enfants chanta un cantique à Marie, sous la direction de la Rév. Sr Gratia de Sion. Durant la messe, le chant fut exécuté par la chorale senior mixte, dirigée par M. U. A. Donlevy. Gerald Moran était organiste. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur, assistés des membres de la Société du Saint Nom.

Sermon

M. l'abbé Emmett Mooney, de la paroisse du Sacré-Coeur de Régina, donna le sermon durant la messe. Il appuya sur la nécessité d'avoir plus d'hommes et de femmes qui consacrent leur vie au service de Dieu.

Tout autour du Stade, des kiosques, représentant cinq Ordres de religieux, une communauté de Frères séculiers et neuf de religieuses avaient été dressés. Pour illustrer l'histoire de chaque groupe représenté, l'on avait fait usage de mannequins de magasins, de poupées vêtues d'habits religieux, de pancartes élaborées, de photographies et de nombreux imprimés.

Ordres religieux représentés

Au nombre des Ordres religieux masculins représentés figuraient: les Oblats de Marie Immaculée, les Rédemptoristes du rite latin et byzantin, la Congrégation de saint Basile et l'Ordre de saint Basile le Grand. Les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui enseignent dans plus de cent écoles au Canada, étaient également représentés, de même que les communautés de femmes suivantes: les Soeurs de Service de Marie Immaculée, les religieuses de Notre-Dame de Sion et de Ste-Elisabeth, les Ursulines de sainte Angèle, les Soeurs de St-Joseph, les Soeurs de la Charité, les Soeurs de Service, la congrégation de Notre-Dame des Missions et les Soeurs du saint Enfant-Jésus.

➡ Le pape institue l'Oeuvre des . . .

(Suite de la première page)

des vocations religieuses par un pieux exercice approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites et enrichi d'indulgences spéciales; la célébration de la journée de l'offrande, où les malades offriront leurs souffrances et angoisses, en union avec le Précieux-Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour les vocations religieuses.

Congrès prévus

L'Oeuvre pontificale pour les vocations religieuses veillera, au moyen de la presse et de la prédication (sermons de Carême, retraites, neuvaines et instructions catéchistiques) à la divulgation de la connaissance de ce bienfaisant institut parmi les fidèles, en faisant connaître les grands avantages des Conseils évangéliques; elle convoquera également des congrès spéciaux et présentera des exposés "ad hoc" dans les autres congrès.

Les principaux anniversaires que célébrera l'oeuvre sont: la fête de la Ste Famille, le dimanche de l'octave de l'Epiphanie; la fête de tous les saints fondateurs; la fête des saints Pierre et Paul et la fête onomastique du Souverain Pontife, chef suprême de toutes les familles religieuses.

Journée des finissants de l'école de Duck Lake

DUCK LAKE — Le dimanche 22 mai dernier avait lieu ici la cérémonie de la graduation.

A la messe de 8 h., nos gradués renouvelèrent en présence de leurs parents, leurs promesses du baptême. Wilbur Fisher et Lorraine Tournier lurent les actes de consécration au Sacré-Coeur et à la sainte Vierge. M. le curé offrit ses félicitations aux élus du jour et les invita fortement à demeurer toujours dans la bonne voie.

L'après-midi, à 3 h., eut lieu, à la salle d'audition du pensionnat, un programme d'adieux présenté par nos chers finissants de juin. Cette séance comprenait les numéros suivants: marche de graduation, chants des gradués, bienvenue, présentation des gradués, fête cinquantenaire de la Saskatchewan, ensemble de pianos, "La route vers le bonheur", testament légué aux plus jeunes et adieux. De plus, M. le curé et le R. P. Louis-Clément Latour, O.M.I., adressèrent la parole. Le chant de l'O Canada clôtura le programme.

La journée se termina par un goûter-buffet offert aux invités d'honneur, ainsi qu'aux parents et amis des gradués.

Clôture du mois de Marie

Le mardi 31 mai, à l'occasion de la grande fête de "Marie Reine du Monde", eut lieu la première communion de trente-trois élèves en première année. Le soir de ce même jour, il y eut réception de nouvelles Enfants de Marie et cérémonie de clôture du beau mois de Marie.

Nos premiers communiants s'approchèrent de la Madone et lui présentèrent un lys et un grand nombre de jeunes filles déposèrent une fleur à ses pieds. La cérémonie se clôtura par le couronnement de la Ste Vierge et la bénédiction du S. Sacrement.

A l'occasion de cette journée mariale, nous avions le bonheur d'avoir au milieu de nous le R. P. E.-M. Marcil, O.P., prieur du monastère des Dominicains, de Prince-Albert.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Raymond Brodeur, qui était venu nous prêter main-forte, il y a quelques mois, nous a quittés la semaine dernière afin de se faire un "trésor" pour aller à l'université à l'automne. Il reviendra peut-être sur les ondes à l'automne, s'il prend son cours à l'Université de la Saskatchewan. Il a l'intention de devenir dentiste ou médecin. Nous lui souhaitons bon succès!

Louis Lepage

Nous avons eu la bonne fortune, au départ de Raymond Brodeur, d'obtenir les services d'un jeune homme de talent et de bonne volonté, Louis Lepage, fils de M. et Mme Zénon Lepage, de Vonda. Louis a commencé à apprendre le métier la semaine dernière. Il a une bonne voix, et nous croyons que nos auditeurs seront heureux de l'entendre régulièrement durant les vacances. Il doit cependant retourner au collège de Gravelbourg, à l'automne. Il vient de terminer sa rhétorique. Bienvenue parmi nous, Louis!

Au fil de l'heure

Mme Marie-Antoinette Papen, qui a repris ses émissions "Au fil de l'heure" depuis quelques semaines, à 1 h. 30, trouve qu'elle ne reçoit pas souvent de nouvelles de ses auditrices. Pourtant, les dames, d'habitude, écrivent plus facilement que les hommes; elles devraient pouvoir trouver le temps, un de ces soirs, d'envoyer 10 lignes de suggestions ou de commentaires à Mme Papen. Qui sera la première à donner l'exemple?

Radio-Canada

Plusieurs émissions régulières de Radio-Canada sont maintenant remplacées pour la durée de l'été. Nous suggérons de nouveau à nos auditeurs de découper l'horaire publié dans **La Liberté et le Patriote** afin de pouvoir suivre plus facilement leurs émissions préférées.

Nos marchands

Répétons, encore une fois, que vous nous rendez un fier service, chers auditeurs, lorsque vous dites à votre marchand que vous appréciez le fait qu'il annonce sur nos ondes. Encouragez nos commanditaires et dites-leur, chaque fois, que vous allez chez eux parce qu'ils annoncent à CFNS. Le magasin Blue Chain, de Prince-Albert, et la compagnie de la Baie d'Hudson, de Saskatoon, viennent d'acheter des périodes du programme "Au fil de l'heure". Il faudrait que ces commanditaires sachent que vous les encouragez pour cela. Merci bien.

Quarante Heures et clôture du mois de mai à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le dimanche 29 mai, à la grand-messe, se fit l'ouverture des Quarante Heures paroissiales qui se terminèrent le mardi matin suivant. Le soir, à 7 h. 30, eut lieu une heure sainte et le lundi soir, à 9 h., une grand-messe célébrée par M. le curé. Bon nombre de paroissiens assistèrent à tous les exercices et vinrent passer une heure en adoration le jour ou la nuit.

Le mardi 31 mai, à 7 h. 30 du soir, avait lieu la cérémonie de clôture du mois de Marie par le chapelet vivant, composé de petits garçons, pour les Pater, et de petites filles vêtues en blanc, pour les Avé. La procession partit du couvent pour se rendre à l'église, en passant devant le monument du Sacré-Coeur. Le long du trajet des enfants chantèrent des cantiques à la Ste Vierge, dont la bannière était déployée à la tête de la procession.

A l'église, le chapelet fut récité par les enfants qui déposèrent ensuite devant la statue de Notre-Dame du Cap, les couronnes et les roses qu'ils portaient. Des actes de consécration à Marie furent lus en français et en anglais par deux jeunes filles. Le tout se termina par la bénédiction du S. Sacrement.

Çà et là

M. et Mme Alphonse Pelletier, de Léoville, sont en promenade chez leurs parents pour quelque temps.

M. Albert Rodrigue, employé à Régina, est venu rendre visite à ses parents, dernièrement.

Le lundi 23 mai, M. Raymond Bouliane, accompagné de sa soeur, Maura, et de ses enfants, Jude et Monique, alla à Laflèche à l'occasion de la graduation de sa fille, Thérèse. Celle-ci est revenue le soir avec eux et retourna le mercredi à son école.

Mme Roland Ducharme et ses enfants, de St-Victor, sont venus passer la fin de semaine chez des parents.

M. et Mme Maurice Langlois sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour y rencontrer leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Dick Langlois, qui vinrent passer quelques jours ici avant de retourner à Calgary.

M. et Mme Emile Rodrigue, de Weyburn, sont venus rendre visite à leurs parents, dernièrement.

M. et Mme E. Peterson, de Moose Jaw, ainsi que M. et Mme René Couture, de Ferland, sont venus rendre visite à leurs parents, dernièrement.

M. et Mme E. Bilodeau sont allés visiter leurs oncle et tante, M. et Mme P. Paulhus, de Bengough, dernièrement. M. Paulhus est patient à l'hôpital depuis quelque temps. Sa santé s'améliore.

Nos malades

Furent hospitalisés dernièrement: M. Eugène Boucher, M. Henry Crawford, Mme Francis Bellefleur et Mme P. Desautels.

Ont quitté l'hôpital: M. Emile Fouquet, Mme L. Bruneau, Mme D. Joyal, Mme A. Beauchesne, Mme Gérard Duperreault, le petit R. Gosselin, Liliane Lespérance, A. Rondeau et Rita Langlois, ainsi que Guy Bissonnette, de St-Victor.

Décès

M. Oscar Lalonde, frère de Mme Frank Bellefleur, est décédé et fut inhumé dernièrement à Detroit.

➡ Dévoilement d'une plaque à la Mission . . .

(Suite de la première page)

tendus à Lebret, pour les fêtes du 12 juin. Entre autres on remarquera: l'hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture; l'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la province; S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina; le R. P. Paul Piché, O.M.I., provincial des Oblats de la province du Manitoba; S. H. le juge E. M. Culliton, président du Comité provincial du Jubilé, et le R. P. Alfred Beaudin, O.M.I., ancien curé de Lebret.

Comités

Divers comités ont été formés en vue d'assurer les préparatifs de la fête. Les charges sont réparties comme suit: président, le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé; secrétaire-trésorier, E. C. Crooks; monument commémoratif, Paul Lagacé, J.-Z. Larocque et C. H. Stewardson; comité d'invitations, Mme Drina McDougald; publicité, J.-Z. Larocque et E. C. Crooks; dîner, Mme A. A. McLennan et la Ligue des Dames Catholiques; finance, Mme C. H. Stewardson, W. J. Maloney, Cliff Stewardson et Mme E. Decorby; décorations, Vincent Lacroix et les jeunes de la paroisse; comité pour illuminer la croix, E. C. Crooks et A. Marenholz; comité pour embellir le cimetière, W. Stewardson, Gérard Brûlé et Henri Sigouin.

Le comité du jubilé est heureux d'inviter, par l'entremise de **La Liberté et le Patriote**, tous ceux et celles qui seraient intéressés à assister aux fêtes.

Dernière partie de cartes à Carlton

CARLTON — Le dimanche 15 mai eut lieu, dans la salle de Carlton, la dernière partie de cartes de la saison organisée par MM. Georges Piché, Louis Larivière, Clément Bonthoux et Jean Robin. La jolie somme de $111.45 fut réalisée.

Les prix des cartes pour dames furent gagnés par Mme Henri Leduc (1er), Mme Pierre Bienvenue (2ème) et Mme A. Saworski (3ème); ceux des hommes échouèrent à M. Lucien Piché (1er), M. Léon Samletzki (2ème) et M. Elmer Saworski (3ème). La couverture raflée fut gagnée par M. Darrol Smith, de Dorval, et les draps de flanellette, par Mlle Catherine Piché. Le prix d'entrée alla à Mme M. Bourdois et la belle poupée, à M. Bud Juker.

Un délicieux goûter fut servi pour clôturer cette belle veillée.

Shower

Le mardi 31 mai eut lieu, dans la salle du village, un shower en l'honneur de Mlle Thérèse Bourdois. Après divers chants, pièces comiques, etc., Mme Marcel Robin fit la présentation des nombreux et jolis cadeaux. Mlle Thérèse Bourdois répondit et témoigna sa reconnaissance en termes très appropriés. Un succulent goûter fut servi à plus d'une cinquantaine de dames.

Çà et là

Nous sommes heureux d'apprendre que, lors de la graduation des infirmières de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, Mlle Denise Bienvenue s'est vu attribuer la bourse offerte par le personnel médical de l'hôpital St-Paul pour études post-graduées. Nos félicitations!

Mme Robert Paul est revenue après avoir passé quelque temps avec ses fille et gendre, M. et Mme Cliff MacLacklan, de Kyle, Sask.

M. et Mme Pierre Bienvenue ont rendu visite à leurs parents de Marcelin.

Nos malades

Nous sommes heureux de revoir parmi nous MM. Leon Samletzki, Léonard Mercereau et Emmanuel Bienvenue qui firent un séjour à l'hôpital de Rosthern. Ce dernier se coupa deux doigts dans une sonde mécanique à grains.

A tous nous souhaitons un prompt rétablissement.



POUR VOUS, MESDAMES



Le petit Henri

(Histoire vécue)

Dans un petit village des Vosges, la retraite de première communion touchait à sa fin.

Le ciel donnait, ce jour-là, son plus beau soleil, et dans les arbres, les petits oiseaux chantaient. Un joyeux carillon remplit tout à coup les airs; à l'appel des cloches, cinq petits garçons réunis à l'entrée du presbytère enlevèrent leurs casquettes et récitèrent pieusement l'Angelus.

Il était midi, et ces enfants, habitant au loin, avaient apporté des provisions et les mangeaient dans le jardin de M. le curé. C'était pour eux le meilleur moment de la journée, car, après le rapide dîner sur le pouce, M. le curé vint les rejoindre et alors! (vous ne devinez pas?) il raconta des histoires.

Ce jour-là, ce fut une galopade vers lui quand il apparut. Puis, on s'installa à l'ombre d'un grand chêne; vous voyez le tableau: un curé jeune encore, cinq gamins blottis tout près de lui, ce qui fait songer à Notre-Seigneur au temps où il caressait les enfants.

— M. le curé, vous nous en raconterez une belle, aujourd'hui?

— M. le curé, une qui fera peur?

— Oh! reprit Paul, le plus gentil de la bande, tout ce que vous voudrez, pourvu que ce soit une histoire vraie.

Dévouement du petit Henri

Le bon curé s'arrêta, réfléchit et ne quittant pas les frimousses attachées à son regard: "Eh bien, voici... Il était une fois un petit garçon de votre âge qui, depuis de longues semaines, soignait son papa malade. Sa maman était morte depuis longtemps; aussi, vous comprenez comme ce pauvre petit Henri était triste et comment il mettait tous ses soins à guérir son père. Aussi, quand celui-ci toussait bien fort, Henri courait chez le médecin.

La visite du docteur remontait toujours un peu le malade, mais il est des souffrances dont on ne se guérit pas... Tous les soirs, agenouillé près de son lit, l'enfant faisait sa prière, mais il la disait seul, car son père ne voulait pas prier avec lui. C'était un de ces hommes qui croient pouvoir se passer du bon Dieu.

Un jour, Henri, regardant à la fenêtre, lui avait dit timidement:

"Tiens, voilà M. le curé qui passe, voudrais-tu qu'il entre te dire bonjour, papa?"

— Non, je te le défends bien.

Voyant que sa tentative n'avait pas réussi, il en inventa d'autres:

"M. le curé a de beaux fruits dans son jardin, si tu voulais qu'il t'en apporte? M. le curé sait dire de bonnes paroles qui consolent."

Mais rien ne prenait, le père trouvant toujours des prétextes pour refuser.

Nuit d'anxiété

Une nuit pourtant, le pauvre malade eut des quintes qui le secouèrent violemment, il respirait péniblement, son teint pâlissait peu à peu, il devenait blanc comme ses draps. L'enfant qui le veillait avait beau donner des tisanes, la nuit était longue et le petit tremblait de tous ses membres, de froid et d'anxiété.

"Si papa allait mourir, songeait-il, il ne s'est pas confessé, oh! mon Dieu, venez à mon secours!"

Son père s'apaisa, on eut dit qu'il voulait parler... Il parla en effet:

— Henri, je souffre beaucoup; mais il fait nuit et tu n'es pas courageux?

— Quoi donc, papa, j'irai chercher le médecin, je ferai tout ce que tu désires.

— Non, ce n'est pas ce médecin-là que je veux, c'est l'autre, le dernier médecin, le meilleur, Monsieur le curé, va me le chercher.

Henri eut au coeur un choc de violente émotion: "J'y cours, papa, et je reviens bientôt avec lui".

Une demi-heure après, un prêtre en surplis blanc, conduit par Henri, entrait dans la maison du mourant.

Apaisement

Tandis qu'en sanglotant dans la chambre voisine, l'enfant priait pour son père, celui-ci inclinait son front pâle sous le plus beau geste que Notre-Seigneur ait appris au prêtre, sous une dernière absolution:

"Oh! mon cher petit, approche, dit-il à son fils, regarde, je suis tout calmé par la paix de Dieu qui m'a refait l'âme. Je vais te quitter, je sens que la mort vient, je suis triste de t'abandonner et pourtant jamais je n'ai été si heureux. La confession est la plus grande grâce de Dieu, puisque, même à l'agonie, elle apporte tant de joie. Respecte les prêtres, ils sont plus puissants que les médecins; à leur parole les plaies profondes et intimes se cicatrisent, les plus grands péchés s'effacent.

"Prie, mon Henri bien-aimé, pour que tous les malades aient à leur heure dernière un prêtre qui les bénisse...!"

Vocation résolue

Epuisé, il s'arrêta... L'enfant s'était jeté à genoux, une lumière subite éclairait son âme; pour la première fois il comprenait la grandeur de l'absolution, le pouvoir immense du sacerdoce, la beauté divine qui le rend aussi fort que Dieu: "Papa, afin qu'il y ait un prêtre de plus pour pardonner, je serai prêtre moi aussi".

L'âme de celui qui partait aux rivages éternels entrevit comme dernière vision terrestre, la place de son fils dans la blanche théorie des lévites du Seigneur.

M. le curé, bouleversé par cette double conquête de la grâce, prit dans sa main la petite main de l'orphelin et ne la quitta plus; il fut son père désormais. Maintenant l'enfant a grandi, il s'est donné avec toute l'ardeur de sa jeunesse à Jésus. Il est prêtre, il est curé. Toujours, quand sa main se lève pour absoudre, il songe à la dernière absolution de son père qui fut pour lui la grâce de sa vocation."

"C'est vous, M. le curé"

Les cinq enfants qui écoutaient ce récit crurent sans peine à la vérité de cette histoire, car dans les yeux de celui qui la leur racontait perlaient les larmes.

Et, Paul, dont l'âme pure et limpide comme le cristal, devinait mieux les secrets, s'écria:

— Le petit Henri, c'est vous, Monsieur le curé.

Aime ton foyer

Tu as un foyer, jeune fille, c'est celui de tes parents. Plus tard, ce sera le tien.

Aime le premier d'abord, pour aimer l'autre ensuite. La maison familiale n'est pas sans doute ta définitive demeure. L'enfant doit grandir et s'en aller. "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse". L'heure viendra où tu quitteras la maison de tes parents pour aller vers ton foyer, celui que tu construiras toi-même avec le compagnon de ta jeunesse.

Foyer sans âme

Mais l'amour du foyer ne s'improvise guère. Si, jeune fille, tu n'as pas aimé la maison, la joie qui éclôt dans tes devoirs, il te sera difficile d'improviser plus tard cet amour. Tu seras la femme qui "s'ennuie chez elle", celle qui aime à sortir sans cesse pour se distraire. Tu ne sauras retenir chez toi ni ton mari, ni tes enfants. Tu auras un "appartement", les quelques pièces où l'on se réunit pour dormir et pour manger: tu n'auras pas un "foyer", c'est-à-dire l'intérieur qu'anime une âme féminine, là où grands et petits aiment à revenir le soir.

Foyer vivant

Aime ton foyer de jeune fille. Aie le goût de l'embellir. Le décor que l'on crée soi-même est un lien.

"Si modeste que soit ton intérieur, fais-le 'tien'. Embellis-le avec ton ingéniosité et le secret de ces menus riens qui demandent peu d'argent: seulement du goût et de l'âme."

Paula HOESL

Du blé et du raisin offerts pour le Congrès eucharistique

RIO DE JANEIRO, Brésil — Des groupes de travailleurs ruraux ont pris part à une procession symbolique, à Rio de Janeiro, portant de grandes quantités de blé et de raisin qui serviront à confectionner des hosties et du vin pour les cérémonies du prochain congrès eucharistique international.

Ce congrès, qui débutera dans cette ville le 17 juillet, attirera, prévoit-on, plus d'un million d'étrangers. Le blé et le raisin furent offerts au cours d'une messe sur la place Salgado Filho; des cultivateurs conduisant des tracteurs et des charrues ouvraient le défilé.

Si vous promettez quelque chose pour demain, faites-le aujourd'hui. — Saint IGNACE.



Ces deux petits semblent un peu jeunes pour choisir leur vocation, mais à toi, jeune fille, qui a eu le privilège de recevoir une solide éducation chrétienne, nous disons: **Choisis ta route... pour la vie!** Choisis la voie qui monte, c'est celle qui t'apportera le **bonheur.**

QUE SERA DEMAIN?

Tu as maintenant grandi...

Un après l'autre, depuis quelques années, tu as vu partir les aînés de la maison, de l'école, du collège ou du couvent.

A ton tour, tu regardes plus loin que ton enclos, tu songes déjà qu'il faudra bientôt partir...

Sous quelle forme serviras-tu?
Que feras-tu?
Que deviendras-tu?
Autrement dit, quelle sera ta vocation?

Les dons que tu as reçus,
les signes providentiels,
les appels de la grâce,
tes goûts personnels,
ta générosité...
voilà autant de choses qui doivent guider ton choix.

Demande tous les jours à Dieu et à la Vierge de t'éclairer; consulte des personnes sérieuses: un prêtre, tes parents, tes professeurs.

Prie souvent afin que beaucoup de jeunes se consacrent exclusivement à la sanctification des âmes, à l'éducation de la jeunesse, au soin des malades, à la prière dans les cloîtres, à la propagation de la foi en terre lointaine.

Prie bien afin que l'Eglise puisse compter sur de vrais et nombreux apôtres laïcs dans le monde.

Le Christ te demande de continuer son travail; sois donc, en plein XXe siècle, un autre Christ!

(La Vocation)

Répartition des dépenses

Il en coûte cher, aujourd'hui, de se marier! Si papa qui marie sa fille est le plus lourdement chargé, la future mariée apporte souvent une bonne contribution. Papa n'est plus tenu, comme autrefois, de fournir trousseau et dot, en plus de défrayer le coût de la réception du mariage. Mademoiselle travaille. C'est elle qui s'achète une bonne partie de son trousseau... et la dot vient sous forme de cadeaux ou d'aide financière pour établir le jeune ménage.

Les parents de la mariée se chargent des frais suivants: les invitations ou faire-part, la réception du mariage, la décoration florale à l'église et à la réception, les frais de la musique, les photographies, une voiture pour conduire les demoiselles d'honneur à l'église.

Comme obligations financières, **le marié** doit compter: les frais à l'église, l'anneau nuptial, le bouquet de la mariée, les bouquets des demoiselles d'honneur, les bouquets de corsage aux mères des mariés, les oeillets aux garçons d'honneur et aux pères, une voiture pour conduire à l'église le marié et son témoin, un cadeau personnel à la mariée, le voyage de noces.

Les demoiselles d'honneur payent elles-mêmes leur toilette.

La terre, l'avenir

Qu'il est dommage que les jeunes, c'est-à-dire les bâtisseurs de l'avenir se laissent si facilement leurrer par le clinquant de la grande ville! Vivre aux champs, mais c'est le rêve! Il n'est si humble demeure où on n'ait bon lit, bonne table et grand feu, l'hiver.

On ne peut pas toujours en dire autant dans les cités-champignons, encombrées de mécanique, à l'air vicié, aux rues étroites, aux maisons-casernes. A la campagne, au moins, on vit largement. On respire à pleins poumons un air vivifiant qui fouette le sang, et comme rares sont ceux qui redoutent le long hiver, les bancs de neige ne sont même pas un argument. On a de quoi vivre, on est heureux surtout quand on travaille pour soi.

Autres avantages

Et l'été quelle merveille que la campagne! Tous ces champs pleins de promesses, ces prairies émaillées de fleurs où paissent de beaux troupeaux, c'est du bonheur vivant. L'hiver, quand tout est blanc, on est tout de même tranquille. Le hangar est plein, le bois de chauffage s'y accumule, la dépense est garnie, rien ne manque.

Et puis, on ne peut même plus dire qu'on est isolé, maintenant, à la campagne. Il y a la radio qui pénètre partout, tient compagnie et apporte les nouvelles et les belles manifestations artistiques. Les hommes, quand ils ne "montent pas en chantier", s'occupent à toutes sortes de besognes, en plus de "faire le train".

Retour à la terre

Retourner à la campagne, quand on y a déjà vécu et surtout, ne jamais la quitter quand on y est né, c'est la sagesse, c'est la raison. Il faudra qu'on revienne à la vie simple et saine du travailleur. On se meurt de civilisation, de mécanisation amenant la loi du moindre effort. Dieu a mis à la portée de l'homme tous les biens terrestres à condition qu'il travaille pour les acquérir. Le perfectionnement a du bon mais il devient nuisible quand il se transforme en perpétuelle menace, comme notre chère bombe atomique. Ce qui prouve une fois de plus que mieux est pire que bien. Et ce n'est que lorsque nous verrons tous ceux qui quittèrent leurs villages pour venir encombrer la ville trompeuse et tentaculaire que nous reverrons la prospérité des belles années dorées d'autrefois. La terre, c'est l'avenir.

Odette OLIGNY

La larme à l'oeil

Il y a des hommes, paraît-il, qui sont extrêmement sensibles. Tel celui-ci dont sa femme disait:

— C'est ennuyeux d'aller au théâtre en sa compagnie, à chaque drame, il pleure après le premier acte.

— Ne vous plaignez pas, rétorque une voisine. Mon mari, lui, commence à pleurer dès que je lui propose d'aller acheter les billets.

Un peu de psychologie

Faire confiance à l'enfant

— Maman, veux-tu me laisser faire un gâteau?

— Mais, non, tu n'es pas capable. Tu gâcheras tout!

Et Monique s'en va, pensant qu'elle est "capable de rien".

* * *

— Papa, veux-tu me laisser le marteau?

— Pour le perdre ensuite? Cent fois non! Ça fait déjà assez de choses que tu égares!

Et Pierrot s'en va, chagrin, tout en se disant qu'il n'arrivera jamais à rien, qu'il est distrait, incompris, malheureux!

Accepter l'aide de l'enfant

Ce sont là des scènes fréquentes. On se plaint ensuite que les enfants sont des incapables. Mais pourquoi? Si votre fillette vous offre d'achever ou de commencer un travail, pourquoi ne pas accepter avec empressement? Il est vrai que les enfants veulent toujours accomplir des choses bien au-dessus de leur âge. Qu'importe! C'est en les laissant faire, tout en les guidant et en leur donnant des conseils appropriés, une direction toute fraternelle, que vous verrez se développer en eux cet esprit d'initiative qui manque tant à nos jeunes, surtout à nos jeunes Canadiens.

Pierrot veut se servir d'un marteau? De grâce, ne l'en empêchez pas! D'abord, il se cognera sur les doigts, s'habituera ainsi à la prudence, et apprendra lui-même à fabriquer de petits chefs-d'oeuvre. Aussi, il saura, plus tard, s'il dirige un foyer, réparer d'urgence un barreau de chaise, poser une vitre, sans toujours avoir recours au spécialiste en la matière! Et son portefeuille, alors, se dégarnira moins vite...

Il faut, autant que possible, tenir les enfants occupés, cela les tient à la maison en plus de les préparer agréablement et utilement aux besoins de la vie.

Savoir les encourager

Faites toujours confiance à vos enfants. C'est le meilleur moyen de les guérir de leur habitude de mentir. Si vous avez confiance en eux, leur fierté sera mise en jeu et jamais ils ne vous tromperont. Ils se sentiront grandis, supérieurs, par votre confiance. Et quand viendra l'âge de l'adolescence, cet âge si difficile, cet âge où les confidences de fille à mère, de père à fils sont si indispensables, si salutaires, vous serez heureux d'avoir risqué de gaspiller un gâteau ou de perdre un marteau: la confiance que vous témoignera votre fille ou votre fils vous récompensera au centuple.

J. L.

Réponses à de fréquentes questions

Q.—Doit-on inviter par écrit lors d'un mariage célébré dans la plus stricte intimité?

R.—Il est préférable, alors, d'envoyer une simple note, de téléphoner ou de télégraphier les invitations, au nom de la mère de la mariée.

Q.—La mariée portera-t-elle des bijoux?

R.—Son bouquet, sa bague et son anneau suffisent comme ornements, mais la mariée peut se permettre un rang de perles et des boucles d'oreilles très fines. Elle ne portera jamais de bracelet.

Q.—Qui porte le toast à la mariée?

R.—On invite à remplir cette tâche une personne qui peut s'exprimer facilement en public: un prêtre, parent ou ami de la famille, ou un parent d'âge mûr.

Q.—Quelle est la toilette de voyage à recommander à la mariée?

R.—Un tailleur, ou un deux-pièces sans fantaisie, avec accessoires formant contraste sont le choix le plus sûr. A ce temps de l'année, rien de plus joli qu'un ensemble (robe et jaquette), deux-pièces ou tailleur de toile irlandaise.



Patron 9122
Grandeurs: 10—20
Prix du patron: 25c

(Paiement en monnaie seulement; les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à
MARIAN MARTIN DEPT.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West
TORONTO, Ont.
(Non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Puissance du sourire

"On a l'humeur de son entourage, la joie ou la mélancolie de son milieu." (Tristan)

Dans une de ses oeuvres, Dale Carnegie raconte: "Voici le conseil que j'ai donné à des milliers de gens: pendant une semaine et à chaque heure du jour, souriez à quelqu'un dans votre entourage, dans vos affaires, sur votre route... et puis venez me dire le résultat de votre nouvelle attitude."

Ces résultats, que furent-ils? Voyons... Un jour, cet écrivain reçut une lettre d'un important homme d'affaires, lui disant:

Expérience personnelle

"Je suis marié depuis 18 ans, et durant ce temps, je n'ai presque jamais souri à ma femme. Je lui adressais à peine une douzaine de paroles depuis le moment de mon réveil jusqu'à celui de mon départ pour le travail. J'étais l'être le plus maussade et le plus déplaisant.

"Sur votre conseil, je décidai de tenter pendant une semaine 'l'expérience du sourire'. Le lendemain matin, donc, en faisant ma toilette, je contemplai ma triste figure dans le miroir, et je me fis le petit discours suivant: 'Mon vieux, à partir d'aujourd'hui, tout va changer. Dès cette minute, tu vas être aimable, tu vas sourire!'

"En m'asseyant à table pour le petit déjeuner, je saluai ma femme d'un aimable: 'Bonjour, ma chérie!' accompagné d'un large sourire.

Expérience personnelle

"Vous m'aviez prévenu qu'elle serait peut-être surprise. Eh bien! monsieur, vous aviez sous-estimé l'intensité de sa réaction. Elle fut stupéfaite! Ebahie! Je lui annonçai qu'à partir de ce moment elle me verrait ainsi tous les jours. Et, depuis deux mois, je tiens ma promesse et la salue chaque matin de la même manière.

"Ce changement d'attitude nous a apporté plus de bonheur en deux mois, que notre vie en commun ne nous en avait donné pendant une année entière: cette nouvelle tactique a fait de moi un homme heureux. Existe-t-il une meilleure récompense?"

SUGGESTIONS UTILES

Un mot au sujet du gâteau de noces. Il peut être préparé par un professionnel, mais beaucoup de mamans éprouvent un grand plaisir à le confectionner elles-mêmes. Il est généralement aux fruits. Rappelez-vous que la mariée coupe le gâteau, la première, en commençant par l'étage inférieur. Une amie de la mariée peut ensuite continuer de le tailler en morceaux convenables, et en servir aux invités.

Déjeuner-buffet

Jambon et poulet froid tranché
Bol de salade, céleri, tomates
Brocolis ou asperges avec sauce hollandaise
Rolls au fromage
Crème glacée, Petits fours
Café ou thé.

Gâteaux individuels

Bien que ce ne soit pas d'une rigoureuse nécessité, c'est un geste charmant que d'offrir à chaque invité un morceau de gâteau pour emporter. Si vous tenez à respecter cette tradition, vous vous munirez à l'avance de petites boîtes destinées spécialement à cette fin, recouvertes d'un cellophane et ornées d'une boucle de ruban blanc. Les plus minutieux font poser sur ces boîtes, les initiales des nouveaux époux.

Nuances de langage

Sans manquer aux convenances, on emploie quelquefois des expressions qui sembleraient déplacées dans un milieu vraiment au courant des usages. Et, malheureusement, le laisser-aller est contagieux. Mieux vaut donc, sans faire des "embarras", s'exprimer de la manière la plus correcte, la plus agréable.

Je vous en prie...

Une personne s'excuse de passer devant vous, de vous déranger, de vous quitter? Elle vous remercie pour un renseignement donné, un petit service rendu?

Que lui répondre pour la mettre à l'aise? On entend souvent dire: "Faites donc", à celle qui remercie. "Je vous en prie", dit d'un ton mesuré, discret, est préférable dans les deux éventualités.

A bientôt, j'espère

Voilà deux personnes qui se quittent en prévoyant ou en espérant qu'elles se reverront. Comment rendre le sentiment ainsi suscité? Remplacez donc "au plaisir", formule banale, grammaticalement incomplète et incorrecte, par le "à bientôt, j'espère".

Ma fille

Vous avez une fille non mariée. Parlez d'elle en disant "ma fille" et pas "ma jeune fille". On le sait bien qu'elle est jeune et qu'elle le restera jusqu'à son mariage et même après!

Un prêtre

Quand on ignore le titre qu'a un ecclésiastique, les fonctions qu'il exerce, il faut employer le mot "prêtre" et non le mot "curé". Car le curé, c'est uniquement le chef d'une paroisse, celui qui administre une cure, et non pas un vicaire, un professeur, un aumônier, etc. Désigner tout ecclésiastique par le mot **curé** n'est ni exact ni de bon ton. Cela produit un assez mauvais effet.

La voiture

Vous ne direz pas "mon auto", mais "la voiture". De même que vous voyagerez "par la route". De vieilles personnes restent fidèles au mot **automobile** (parfois même au masculin).

La petite fille

Assez vite, l'expression enjouée "une gamine", qui désigne une enfant jeune, gaie, turbulente, s'est fixée en un substantif désignant ainsi n'importe quelle enfant, qu'on la connaisse ou non: "la gamine". Cela peut se dire... Cela se dit... mais mieux vaut l'éviter et parler gentiment de **la petite fille, de la petite.**

Dire "ma fillette" en désignant sa propre fille adolescente, cela a sa raison d'être, mais fait un peu "catalogue de magasins d'habillement". Aussi vaut-il mieux dire "ma fille", tout simplement.

"Ma femme"

Certains hommes croient peu déférent d'appeler ainsi celle qui leur est unie par le mariage. "Mon épouse" leur semble plus digne, plus respectueux. Non: ça fait ampoulé, conventionnel, prétentieux... à moins qu'on n'ait le chic pour prendre un petit ton badin.

De même, "mon mari" remplace "mon époux".

Et quand on s'interpelle, c'est le prénom qui a cours. Pas du tout **monsieur Machin**, mais **Louis** si tel est le prénom de cet estimable monsieur. Pas **madame Chose**, mais **Madeleine**...

Encore un peu de thé?

Ne prononcez pas l'adjectif numéral "seconde" accolé au substantif tasse! Inutile de paraître dénombrer les tasses de thé, de chocolat, de café, les morceaux de sucre que consomment vos invités. Dites simplement: "Encore un peu de café?" ou "Je réchauffe votre thé?"

Berthe BERNAGE

LES COULEURS

Si vous devez peinturer les murs de quelques pièces de votre logis au printemps, rappelez-vous, madame, que le jaune est une couleur fort populaire et, à juste titre, dans la cuisine, tant pour les murs que pour le plafond car le jaune ensoleille une pièce et lui apporte donc de la clarté. Le vert pâle apporte de la gaieté et de la fraîcheur à un vivoir, une salle à manger, un boudoir ou un hall d'entrée. Pour votre chambre à coucher, vous pouvez opter pour l'ivoire, le beige légèrement rosé, le bleu turquoise très pâle, mais abstenez-vous du rose. Rares sont les maris qui aiment dormir dans une chambre toute peinturée de rose...

Après le dîner

Les Durapiat ont invité les Rapineau à dîner.

Après le départ de ces derniers, Mme Durapiat s'aperçoit avec douleur qu'ils ont largement fait honneur au repas.

— Ils n'ont presque rien laissé, dit-elle.

Durapiat, piteusement:

— Je leur avais pourtant bien recommandé de faire comme chez eux!

Savez-vous?

Q.—Qui fut le premier agriculteur de Montréal?
R.—Pierre Gadbois, en 1648.

Q.—Quelle est la devise de la Société St-Jean-Baptiste?
R.—Rendre le peuple meilleur.

Q.—Quand Jacques Cartier se rendit-il à Hochelaga?
R.—A son deuxième voyage, en 1635.

Q.—Qu'accomplit l'intendant Talon?
R.—Il encouragea l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Q.—Comment s'appelle un avion qui peut amerrir?
R.—Un hydravion.

Q.—Qui exempta les Canadiens du serment du "test"?
R.—Sir James Murray.

Q.—Quelles erreurs contenait le serment du "test"?
R.—Il niait la présence réelle et l'autorité du Pape.

Q.—Que devons-nous à Mgr Plessis?
R.—La défense ardente de l'Eglise en ce pays.

Q.—Qu'appelle-t-on eau potable?
R.—De l'eau qu'on peut boire sans danger.

Q.—Comment nomme-t-on un livre publié après la mort de l'auteur?
R.—Un livre posthume.

Q.—Qu'est-ce qu'un tic?
R.—La contraction convulsive de certains muscles.

Q.—Qui fonda l'Islamisme?
R.—Mahomet, vers l'an 620.

(Tiré des Jeux de cartes encyclopédiques de l'abbé Etienne Blanchard)



Pour le banquet de noces, que pensez-vous du poulet à la crème dans des croûtes de bouchées? Fait avec de la soupe crème de poulet, le poulet à la crème est prêt en un rien de temps, et sa saveur est sans égale. Les croûtes de bouchées peuvent être faites la veille. (Ou bien, employez des biscuits tout faits, en boîtes.) Lorsqu'ils sont remplis de poulet à la crème, lisse comme du velours, cela fait, à côté du gâteau de noces, un tableau très réussi. C'est si facile à servir et toujours bienvenu!

Poulet à la crème du jour des noces

(Pour 50)

- 2½ tasses (20 onces) de piment vert haché
- ½ tasse (4 onces) de beurre ou de margarine
- 2 boîtes (format de 48 onces) ou 10 boîtes format familial de soupe crème de poulet
- 2½ tasses de lait
- 8 tasses (2 livres) de poulet cuit, coupé en dés
- 50 croûtes de bouchées, ou biscuits.

Pour la famille

- ¼ tasse de piment vert finement haché
- 1 cuillerée à soupe de beurre fondu
- 1 boîte (1¼ tasse) de soupe crème de poulet condensée
- ¼ tasse de lait
- 1 tasse de poulet cuit, coupé en dés
- 6 croûtes de bouchées, ou biscuits.

Faites cuire le piment vert dans le beurre jusqu'à ce qu'il soit tendre. Ajoutez-y, en mélangeant, la crème de poulet et le lait; incorporez-y le poulet; faites chauffer sans laisser bouillir. Versez dans les croûtes.

(Anne Marshall — Campbell Soup Co. Ltd.)

Le mercredi 25 mai dernier, l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba offrait aux étudiants canadiens-français de l'Ecole Normale un grand banquet de famille auquel un grand nombre de futurs instituteurs et institutrices participèrent. Cette photo, prise en l'occasion, représente, de gauche à droite: 1ère rangée (assis) — **le R. P. G. Belcourt, S.J.**, visiteur des écoles, **M. A. Corriveau**, professeur, **Lucille Joubert, Gérard Roy, Annette Cinq-Mars, Claude Bissonnette, Odile Dacquay, M. l'abbé H. Perron**, visiteur des écoles; 2ème rangée — **Françoise Boulet, Irène Lajoie, Aline Gauthier, Huguette Chatel, Raymonde Fillion, Léona Pelletier, Lorette Tarko, Antoinette Caron, Rose Rey, Marguerite Deschênes**; 3ème rangée — **Claire Hogue, Jacqueline Bourrier, Anita Forest, Odette Blanchette, Lucille Bazin, Germaine Chouinard, Denise Le Gourriérec, Irène Dusablon, Stella Decelles**; 4ème rangée — **Marguerite Régnier, Lorraine Gagné, Marie-Thérèse Rey, Suzanne Basset, Blandine de Moissac, Madeleine Morin, Carmen Brémaud, Irène Tremblay, Cécile Hébert, Claire Marchildon, Léonne Bellerive, Marcelle Comeau**; 5ème rangée — **Olive Durand, Béatrice Rochon, Jacqueline Desaulniers, Angèle Arnould, Mariette Préfontaine, Georgette Dansereau, Lilianne Carrière, Lucienne Tougas, Cécile Desharnais, Georgette Sibilleau, Paul Péloquin, Paul-E. Bisson**; 6ème rangée — **Hubert Comte, Marcel Jamault, Antoine Magne, Sylvia Saurette, Gilbert Dumontier, Alcide Lafrenière.**

Ne paraissent pas sur cette photo les étudiants suivants: Andrée Auger, Aveline Bouchard, Gisèle Houde, Hélène Kerbrat, Denise Moreau, Gabrielle Préfontaine, Ernest Gaudreau, Rose-Marie Préfontaine; les Rév. Srs Marie-Thérèse-Agnès, Marie-Alice, Marie-Pascal-Baylon, Marie-Corinne-Françoise, Marie-Ste-Virginie, Ernest-Albert et Thérèse d'Avila. (Photo Gene Gauthier)

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES VOIES DE L'AMOUR

par Claude JAUNIÈRE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 15

— Ce ne sont pas les danseuses qui vous manqueront.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Que vous pouvez vous consacrer aux belles Mmes d'Auzanne, leur faire la cour et même les épouser puisqu'elles ne demandent que cela.

Elle sentait que ses propos étaient stupides, voire même inconvenants, mais, tenaillée par la colère et la souffrance, elle ne pouvait se dominer. L'expression narquoise de Fred Algand la mettait hors d'elle.

— Vous n'avez pas perdu votre temps en dansant, mademoiselle Favron, et vous accueillez avec faveur les bavardages du premier venu. J'espérais que votre amitié pour moi était assez forte pour résister aux insinuations désobligeantes.

La mimique de la jeune fille était si expressive que Fred se mit à rire.

— Je vois que ce ne sont pas des insinuations, mais des certitudes qu'on vous a données. Alors, je n'ai pas besoin de me disculper, puisque votre confiance en moi est si fragile. Tant pis. Adieu, petite Arlette, puisque vous voulez vous en aller, puisque j'ai si gravement démérité. Aussi bien, c'est mieux ainsi.

Sa voix était devenue froide, impersonnelle, et, comme le soir où il l'avait ramenée au Bristol après leur rencontre au Palais de Justice, il semblait irrité contre elle.

Une fois encore, elle ne trouvait pas les mots qui auraient fait cesser le malentendu et ses traits restaient glacés, tandis que, lèvres closes, elle se répétait:

"Je vais le perdre... je vais le perdre! C'est ma faute!"

Ils étaient face à face, isolés dans cette foule joyeuse, et, comme deux adversaires, se mesuraient du regard. Le premier, il s'adoucit et dit tout bas:

— Quelle étrange petite fille vous êtes, Arlette! Vous avez les réactions d'un bébé rageur et les violences d'une véritable femme. Qu'y a-t-il derrière ce silence qui me méprise, derrière ces yeux qui me jugent? J'ai la faiblesse de tenir à votre estime. Que faut-il faire pour la garder?

— Partez avec nous.

Elle avait jeté sa phrase sans réfléchir. Il eut un haut-le-corps et, toute douceur disparue, se récria:

— Ah! non, je ne me conduirai pas grossièrement envers des amis charmants pour obéir au caprice d'une gamine mal élevée. Adieu, mademoiselle Favron, j'ai eu le tort de vous laisser prendre trop d'importance: vous en abusez. Cela ne vous va guère de faire de l'autorité. Je déteste les femmes et les enfants capricieux. A la nouvelle Arlette que vous me montrez ce soir, je préfère celle que j'appelais petite chérie quand elle s'appuyait, confiante, sur mon épaule.

Elle aurait voulu rattraper toutes les phrases maladroites et inutiles. Les derniers mots de Fred avaient effacé son irritation, apaisé sa souffrance, mais il était véritablement fâché et le malentendu ne ferait que s'aggraver entre eux. L'arrivée de Mme Favron interrompit leur tête-à-tête. Il faut croire qu'ils avaient l'un et l'autre une expression singulière, car elle les considéra un instant avec étonnement.

Fred Algand avait déjà repris sa maîtrise. Il conduisit les deux femmes jusqu'à leur voiture. Il y eut quelques phrases de banale politesse de part et d'autre et l'auto s'éloigna, tandis qu'il remontait les marches du perron.

Arlette s'était recroquevillée dans un coin, le coeur lourd, peu désireuse de parler. Au bout d'un moment de silence, Mme Favron demanda:

— Qu'y a-t-il eu entre Fred Algand et toi?

— Nous nous sommes chamaillés.

— Encore? Je croyais que, depuis votre accident, vous étiez devenus bons amis.

La pauvre enfant soupira:

— C'est difficile!

— Je ne te comprends pas. Il est charmant, plein de prévenances et d'attentions pour toi et tu finis toujours par être désagréable avec lui. N'oublie pas que Fred Algand est un monsieur très important et que tu devrais être flattée.

— Je ne suis pas flattée du tout, car ses amabilités il les distribue à profusion.

— Voudrais-tu qu'il les réservât pour toi seule?

Mme Favron la taquinait affectueusement, mais Arlette avait été trop bouleversée ce soir pour dominer ses nerfs. Elle éclata brusquement en sanglots qui affolèrent sa mère.

— Arlette, ma chérie! Qu'as-tu? Qui t'a fait de la peine?

Même si les hoquets ne l'avaient pas étranglée, elle eût été bien incapable de dire qui, de ce danseur stupide, de Fred ou de Mme d'Auzanne, l'avait fait le plus souffrir.

Elle n'était pas sujette à de pareilles crises, et celle-ci devait avoir un motif plus grave que la jeune maman, s'efforçant de consoler une contrariété de petite fille, ne l'avait cru tout d'abord.

L'attitude de Fred Algand lui revint en mémoire et le bizarre déroulement de ses relations avec Arlette. Elle n'ignorait pas ses succès dans le monde, les bruits qui couraient. La lumière se fit sur de petits changements qu'elle avait notés chez sa fille et auxquels elle n'avait su alors donner un sens.

Elle pressentit qu'à travers leurs disputes et l'hostilité qui les opposait l'un à l'autre, il s'était glissé un sentiment qui s'éloignait certainement de l'amitié.

Elle eut peur pour l'enfant désarmée devant la séduction trop certaine de l'homme comblé par de flatteuses conquêtes.

La fillette était trop émue pour qu'elle songeât à la confesser à présent. Elle se contenta de bercer son chagrin, comme au temps où elle était toute petite, de sécher ses larmes, mais elle se promit de veiller étroitement sur elle.

CHAPITRE XII

Réparer, après des années d'incurie et de folles dépenses, les brèches faites dans une fortune, nécessite un labeur forcené qui n'est pas toujours récompensé.

Depuis près d'une année que Pierre Favron s'était consacré à l'usine, il était peut-être parvenu à enrayer la chute que son insouciance passée avait permise, mais il ne parvenait pas à redresser la situation. Les emprunts qu'il avait faits et qui pesaient lourdement sur sa trésorerie venaient prochainement à échéance. Il ne pourrait les rembourser et il n'était pas très sûr que ses prêteurs consentissent à les renouveler.

Il fit plusieurs voyages à Paris qui furent autant d'échecs, puis un autre à Nice, dont il revint transfiguré.

— Mes chéries, dit-il en serrant sa femme et sa fille dans ses bras, j'ai trop de chance. Me voici débarrassé pour longtemps de bien des difficultés et c'est peut-être à toi, petite Arlette, que je le dois.

Toutes deux le regardaient sans comprendre et il expliqua:

— Tu te souviens de la visite que tu fis, il y aura bientôt un an et demi, à Me Charvié à Nice, à propos d'une dette que j'avais, je dois le dire, bien négligée. Mon Dieu que j'étais insouciant à cette époque! C'est à partir de ce moment, d'ailleurs, que les difficultés ont commencé.

Arlette, qui ne pouvait dissocier dans sa pensée le souvenir de cette période et celui de Fred Algand, se sentit trembler.

— Bref, poursuivit Pierre Favron, j'ai pensé à ce notaire et à ce M. de la Grandinaie qui m'avait fait jadis un prêt extrêmement avantageux, pour remplacer mes créanciers actuels qui sont trop exigeants. J'ai écrit et c'est la réponse de Me Charvié me convoquant à Nice qui m'a fait faire ce voyage dont je reviens enchanté. M. de la Grandinaie...

— Cet usurier! jeta Arlette qui n'oubliait pas son humiliation.

— Comment peux-tu prononcer un mot pareil à l'égard d'un homme charmant, d'une délicatesse qui me confond et que d'ailleurs tu connais!

— Moi?

— Il paraît, m'a dit le notaire, qu'il t'a vue au bal des Rivière et qu'il a même dansé avec toi.

Instantanément, la figure antipathique du danseur qui lui avait fait de longues confidences sur Mme d'Auzanne et Fred Algand lui revint en mémoire et elle ne douta pas que ce fût lui. Elle s'écria:

— Si c'est celui auquel je pense, il est odieux!

— Tu es bien difficile, mon enfant. J'ai rencontré M. de la Grandinaie au moment où il me consentit ce premier emprunt qui était d'ailleurs sans importance. Il m'avait donné l'impression, non seulement d'être un fort beau garçon, mais encore un galant homme. Il l'a prouvé d'ailleurs et j'ai connu enfin par Me Charvié la vérité sur la solution heureuse de cette affaire qui t'avait tant effrayée. C'est parce qu'il avait raconté à son client ta visite à son étude, que celui-ci avait fait arrêter immédiatement les poursuites.

"Cette fois, dès que Me Charvié lui a transmis ma nouvelle demande d'emprunt, il a accepté aussitôt à un taux extrêmement avantageux pour moi, ne demandant qu'une faible garantie, bien que la somme soit considérable. Tant de générosité me confond et me sauve d'ailleurs, puisqu'elle me débarrasse de mes autres créanciers, mais elle me donne de terribles devoirs. J'irai rendre visite à M. de la Grandinaie, non seulement pour le remercier, mais pour le prier de venir se rendre compte que son argent n'est pas trop mal placé.

Tous ces détails n'intéressaient guère Arlette, mais elle sentait croître sa rancune contre cet homme qui, après lui avoir fait tant de mal en ce soir de bal, s'obstinait à se trouver sur son chemin.

Elle demanda pourtant:

— Que fait-il, ce M. de la Grandinaie?

— Il a une participation importante dans une affaire métallurgique de la région parisienne. C'est, je crois, son frère qui la dirige techniquement. Lui s'occupe surtout de l'administration générale et des clients à l'étranger. C'est la raison pour laquelle il voyage beaucoup. Tu ne nous as pas dit pourquoi tu l'avais trouvé odieux?

— Il tenait des propos désobligeants sur Fred Algand.

Mme Favron, qui avait écouté en silence, intervint.

— Je ne croyais pas que vous étiez si bons amis, notre célèbre romancier et toi, pour t'insurger contre qui se permet de le critiquer. Si je ne me trompe, quand l'autre soir je vous ai trouvés face à face, vous ne sembliez pas précisément d'accord.

Depuis le bal, Mme Favron n'avait pas eu l'occasion de revenir sur l'incident qui l'avait terminé. Celle-ci s'offrait à elle et elle voulait en profiter. Un signe rapide à son mari lui assura sa neutralité et, devant le mutisme de la jeune fille, elle reprit:

— Je pense que Fred Algand est un galant homme. Toutefois, je voudrais te mettre en garde contre ta propre imagination qui risque de t'égarer sur les mobiles qui...

Le début avait été aisé, mais la suite se révélait laborieuse et n'était pas facilitée par l'expression candide d'Arlette.

Abandonnant la phrase commencée dont elle ne pouvait se tirer, elle reprit:

— Ne peux-tu nous parler à coeur ouvert? Depuis longtemps déjà tu sembles préoccupée, absente. Qu'y a-t-il, ma chérie?

— Rien, je t'assure, fit-elle, raidie.

— Alors, revenons à ce monsieur qui a été désobligeant pour Fred Algand. Que t'a-t-il dit?

— C'est sans importance et j'ai exagéré en disant qu'il était odieux.

— Mais encore?

Avec étonnement, Pierre Favron suivait la scène et Arlette, qui avait jeté un coup d'oeil de son côté, se rendit compte qu'il ne lui viendrait pas en aide. Elle se résigna à reconnaître:

— Je pense qu'il était jaloux parce qu'une jeune femme qu'il voudrait épouser se laissait courtiser par Fred Algand.

— Et il t'a prise pour confidente de ses déboires! s'exclama Pierre Favron, et tu dis que c'est M. de la Grandinaie?

— Je n'en sais rien, je l'ai seulement supposé. Après tout, j'ai eu tant de danseurs dont je n'ai pas entendu le nom...

— Celui-là pourtant t'aurait frappé. En tout cas, je ne vois pas pourquoi les confidences, déplacées il est vrai, de ce monsieur, te le rendent à ce point odieux. Fred Algand est parfaitement libre de faire la cour à qui bon lui semble. Ce n'est pas nouveau pour toi, puisque déjà c'était un grief que tu avais contre lui, lorsque, avant votre accident, tu le détestais. Que se passe-t-il dans ton esprit ou dans ton coeur, Arlette? J'ai peur que tu ne t'égares.

(à suivre)

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du Collège
9.55—Nouvelles
10.00—Concert du dim
10.30—Pour nos malades
11.30—Jardins plantureux
11.45—Nos missions
12.00—Revue des hebdcs
12.15—Nouvelles
12.20—Nouvelles locales
12.30—Tour de chant
1.00—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Opéra
4.00—Thé dansant
4.30—Légende du jazz
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Opérettes
7.30—Billet de faveur
8.00—Match intercités
8.30—Le jazz à son meilleur
9.00—Radio journal
9.15—Ce pays que nous sommes
9.30—Petites symphon
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Le monde au jeu
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Nos plus belles valses
9.30—Radio Bigoudi
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—En vedette
12.30—Réveil rural
12.50—Amérique latine
1.00—Nouvelles
1.15—Prév. du temps
1.25—Information rurale
1.30—Cond. des routes
1.40—Marché
1.45—Lettre à une can
2.00—Opéra
2.15—Les visages de l'amour
2.30—Prom. musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 1250
4.00—Sur demande spéciale et variétés
4.30—Mathias Sandorf
5.00—Bulletin des jeunes
5.05—Club des jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—La revue de l'actualité
6.15—Nouvelles
6.25—Dans le monde du sport
6.30—En vedette
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social et avis de décès
7.25—Nouvelles
9.00—Nouvelles
11.00—Nouvelles

LUNDI

4.45—Fémina
7.30—Flagrant délit
8.00—Coin du disque
8.30—En trois-quatre
9.15—Les Pères Blancs
9.30—Nos nations au micro (Polonais)
10.00—Orchestre R.-C.

MARDI

11.20—Le courrier de radio-parents
P. M.
4.45—Sur nos ondes
7.30—Chasse à l'homme
8.00—Nos nations au micro (Ukrainiens)
8.30—L'école buissonnière
9.15—A propos de livre
9.30—L'âme des poètes
10.00—Concert intern.

MERCREDI

10.50—A votre santé
P. M.
4.45—Fémina
7.30—Blague à part
8.00—Harmonie de Radio-Canada
8.30—Les nuits blanches
9.30—Récital
10.05—L'heure exquise

JEUDI

4.45—Sur nos ondes
7.30—Au bord de la rivière
8.00—Théâtre de R.-C.
9.15—Journal d'un père de famille
9.30—Petit concert
10.05—L'heure exquise

VENDREDI

4.45—Fémina
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Les jeunes artistes de CKSB
8.15—En vagabondant à travers la France
8.30—Nouveautés dramatiques
9.15—Affaires de l'Etat
9.30—Récital
10.05—L'heure exquise

SAMEDI

8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Musique pour les jeunes
P. M.
2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
6.00—Menu musical
6.15—Nouvelles
6.30—Les sports au Cercle Ouvrier
7.30—Concert
8.00—L'album des as
8.30—Sérénade pour cordes
9.00—Histoires extraordinaires
9.30—Neil Chotem et son orchestre
10.05—L'heure exquise

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Légende
L—Local
R—Radio-Canada (Réseau)
T—Transcription locale

DIMANCHE

9.55L-Ouverture
10.00L-La voix du Cap
10.15R-Radio-Journal
10.20L-Intermède
10.30R-Concert pop.
11.30R-Orchestre Phil. de New-York
1.00R-Tableaux d'opéras
2.00R-Thé dansant
2.30R-Légende du jazz
3.00R-Radio-Journal
3.05L-Intermède
3.15R-Fantaisies
3.30R-Arthur Davison
4.00R-Match intercités
4.30R-Opérette
5.30R-Billet de faveur
6.00R-Orch. NBC
7.00R-Radio-Journal
7.15R-Ce pays que nous sommes
7.30R-Ptes symphonies
8.00L-Quart d'heure de sainte Anne
8.15L-Chansons can.
8.30L-Mus. populaire
9.00L-Nouvelles et prév. de la météo

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00L-Soleil levant
7.30L-Radio S.-C.
7.45L-Swift Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.25L-Intermède
8.30L-Willow-Bunch
9.00R-Jeunesse dorée
9.15R-Rue principale
9.30E-Entre nous mesdames
9.45R-Je vous ai tant aimé
10.00R-Métropole
10.15R-Radio-Journal
10.25L-Intermède
10.30E-Quelles nouvelles
10.45E-Fémina
11.00R-Face à la vie
11.15R-Maman Jeanne
11.30E-Vies de femmes
11.45R-Lettre à une Canadienne
12.00R-M. Chapdelaine
12.15R-Visages de l'amour
12.30R-Réveil rural
12.59L-Annonce-éclair
1.00L-Mus. de danse
1.30L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes et refrains (Ponteix)
2.30L-Assiniboia
3.00—Radio-Journal
3.10L-Au hasard
3.30L-Les beaux jours
3.45R-Un homme et son péché
4.00R-Revue de l'actualité
4.15R-Famille Plouffe
4.30R-Ref. populaires
4.45R-Les virtuoses
5.00E-Mathias Sandorf
5.15L-Autour d'une chanson
5.30L-Coin des Tout-Petits
5.58L-Angélus
6.00L-Gravelbourg (1)
6.30L-Nouvelles
6.35L-Gravelbourg (2)
6.45L-Chapelet
7.00R-Radio-Journal

LUNDI

7.15R-Hors-série
8.00E-En trois-quarts
8.30E-Flagrant délit
9.00E-Orchestre de Radio-Canada
10.00L-Nouvelles

MARDI

10.45E-Quart d'heure de détente
7.15L-A votre santé
7.30R-Mus. de ballet
8.00E-Chasse à l'homme
8.30E-Concert international
9.30E-Revue des arts et des lettres
10.00L-Nouvelles

MERCREDI

4.30E-Refrains pop.
7.15R-Vie économique
7.30R-Récital
8.00E-Blague à part
8.30E-Harmonie de Radio-Canada
9.00E-Nuits blanches
9.30E-Petit concert
10.00L-Nouvelles

JEUDI

10.45R-Quart d'heure de détente
7.15R-Journal d'un père de famille
7.30R-Récital de Londres
8.00E-Idées en marche
8.30E-Au bord de la rivière
9.00L-Mus. populaire
10.00L-Nouvelles

VENDREDI

7.15R-Affaires de l'Etat
7.30R-Récital de Qué.
8.00E-Carrefour
8.30E-Concert promenade
9.30E-Nouveautés dramatiques
10.00L-Nouvelles

SAMEDI

7.00L-Soleil levant
7.30L-Radio S.-C.
7.45L-Swift Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles Laflèche
8.25L-Intermède
8.30L-Willow-Bunch
9.00E-Ondes enfantines
9.30R-Réveil rural
9.50L-Intermède
10.00E-Tante Lucille
10.15R-Radio-Journal
10.25L-Intermède
10.30R-Chansonnettes
11.00R-Opéra
2.00L-R. et R. Ponteix
2.30L-Assiniboia
3.00R-Radio-Journal
3.10L-Intermède
3.15R-Langue bien pendue
3.30R-Album des as
4.00R-Classiques pop.
4.30L-Un artiste
5.00L-A qui la parole
5.15L-Autour d'une chanson
5.30L-Coin des Tout-Petits
6.00R-Radio-Journal
6.05L-Gravelbourg
6.45L-Chapelet en fam.
7.00L-10 succès de la s.
7.30R-Neil Chotem et son orchestre
8.00E-Trio de Québec
8.30E-Sér. pour cordes
9.00E-Mag. des sports
9.30E-Histoires extraordinaires
10.00L-Nouvelles

RADIO PRAIRIES-NORD

1170 Kilocycles

DIMANCHE

9.55—Ouverture
10.00—Radio S.-C.
10.15—Radio-journal
10.30—Concert populaire
11.30—Quelques valses
12.00—Refrains de France
12.30—Catéchisme enfants
12.45—A la console
1.00—Catéchisme adultes
1.30—Prog. polonais
2.00—Café-concert
2.30—Prog. ukrainien
3.00—Radio-journal
3.15—Musique légère
3.30—Récital
4.00—Match intercités
4.30—Opérette
5.00—Nos futures étoiles
6.00—Orch. de la NBC
7.00—Radio-journal
7.15—Ce pays
7.30—Petites symphon.
8.00—Musique pour toi
8.30—Fin du jour et information
9.00—Prév. et fin.

Du lundi au vendredi inclusivement
(Heure normale)

6.45—Ouverture
6.50—Prière du matin
7.00—Nouvelles
7.10—Bonjour
7.45—Beaux jours
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour
8.45—Broadway et North Battleford
9.00—Foire aux disques
9.15—Rue principale
9.30—D'amour et d'eau fraiche
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Métropole
10.15—Radio-journal
10.25—Intermède
10.30—Quelles nouvelles
10.45—Fémina (mar. et jeu. - Détente)
11.00—Face à la vie
11.15—Maman Jeanne
11.30—Vies de femmes
11.45—Lettre à une Canadienne
12.00—Maria Chapdelaine
12.15—Nouvelles
12.20—Communiqués
12.25—Intermède
12.30—Réveil rural
1.00—Prince-Albert
1.30—Au fil de l'heure
2.00—Aux malades
2.15—Bienvenue Sask.
2.45—Sur nos ondes
3.00—Radio-journal
3.15—Fantaisie
3.30—Etoile de la chansonnette
3.45—Un homme et son péché
4.00—Revue de l'actualité
4.15—Famille Plouffe
4.30—Ref. populaires
4.45—Votre pensée
5.00—Programme Jules Verne
5.15—Sérénade au crépuscule
5.45—Pour les bambins
6.00—Nouvelles
6.10—Nouv. sportives
6.15—Le chapelet
6.30—Rap. des routes
6.35—Camp. de sécurité

LUNDI

7.00—Radio-journal
7.15—P'tit bal
7.30—Pays des Gitans
8.00—Maîtres et mél.
8.30—Blague à part
9.00—Orchestre R.-C.
10.00—Nouvelles et fin

MARDI

7.00—Radio-journal
7.30—L'âme des poètes
8.00—Chasse à l'homme
8.30—Concert intern.
9.30—Copie conforme
10.00—Nouvelles et fin.

MERCREDI

7.00—Radio-journal
7.15—P'tit bal de l'ouest
7.30—Récital
8.00—Studio
9.30—Variétés
10.00—Nouvelles et fin.

JEUDI

7.00—Radio-journal
7.15—Le vrai Japon
7.30—Petit concert
8.00—Conférence de presse
8.30—Au bord de la rivière
9.00—Théâtre de R.-C.
10.00—Nouvelles et fin.

VENDREDI

5.15—Rapport routes
5.20—Intermède
5.30—Chapelet
6.15—Prog. allemand
7.00—Radio-journal
7.15—Affaires de l'Etat
7.30—Récital de Québec
8.00—Carrefour
8.30—Concert promenade
9.30—Idées en marche
10.00—Nouvelles et fin.

SAMEDI

6.45—Ouverture
6.50—Prière du matin
7.00—Nouvelles
7.10—Bonjour
8.00—Nouvelles
8.05—Bonjour
8.45—Broadway et North Battleford
9.00—Ondes enfantines
9.30—Réveil rural
10.00—Tante Lucille
10.15—Radio-journal
10.30—Chansonnettes
11.00—Heure de l'opéra
2.00—Rythmes et chansons
2.45—Pot-pourri (Conseil Vie Française)
3.00—Radio-journal
3.10—Communiqués
3.15—Langue bien pendue
3.30—L'album des as
4.00—Bienvenue Sask.
4.30—Rapport routes
4.35—Bienvenue Sask.
5.00—Wheat Pool
5.15—Nouv. sportives
5.20—Succès de la semaine
5.45—Le chapelet
6.00—Radio-journal
6.05—Disques
7.00—Mus. de danse
8.00—Trio de Québec
8.30—Sérénade pour cordes
9.00—Mag. des sports
9.30—Histoires extraordinaires
10.00—Nouvelles et fin.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLII—No 11

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

DESIREZ-VOUS ALLER EN VACANCES? Personne responsable prendrait soin de quelques petits garçons. **Téléphoner à 20-6503.** 11-193-12C.

ON DEMANDE — Jeune fille ou jeune dame de confiance pour prendre soin d'enfants pendant que la mère travaille. **Téléphoner à 23-1275.** 11-194-11C.

ON DEMANDE — Dame de langue anglaise, plaisante, pour travail général domestique. 2 adultes. Chambre et salle de bain privées. Devra coucher chez employeur. Bon salaire. **Téléphoner à 4-4567.** 11-196-11C.

A LOUER — Grande chambre pour jeunes filles. Cuisine moderne au service des locataires seulement. Autres commodités. Localité excellente, rue Masson. **Téléphoner à 23-8834.** 11-182-11C.

CHAMBRE ET PENSION pour hommes. Maison moderne avec téléphone. Centre de St-Boniface. **Téléphoner à 23-3383.** 9-141-11C.

A LOUER — Chambre meublée. Adultes. Possession immédiate. **Téléphoner à 23-3383.** 9-140-11C.

A LOUER — Appartement de 4 pièces; entrée et salle de bain privées. **S'adresser à 431, rue Ritchot, St-Boniface.** 10-163-11C.

A LOUER — **St-Boniface: nouvelle suite de 2 pièces** ultra-moderne, complètement meublée. Planchers en tuiles (Vinyl). Salle de bain privée. Enfant bienvenu. $65.00 par mois. Possession le 15 juin. **Téléphoner à 23-6636.** 10-159-T.F.

A LOUER — Suite de 3 pièces, entrée privée. Près autobus et hôpital St-Boniface. $55.00. Couple qui travaille préférablement. Libre le 15 juin. **Téléphoner à 93-9456.** 10-156-11C.

SUITE A LOUER — 2 chambres bien éclairées, cuisine avec évier, poêle et armoires. Libre le 1er juillet. **Téléphoner à 93-4306.** 11-180-12C.

A LOUER — Maison de 9 pièces, rue Berry, St-Boniface: $90.00 par mois. **S'adresser à 431, rue Aulneau, St-Boniface.** 11-181-11C.

A LOUER — Chambre pour demoiselle ou dame désirant partager foyer avec dame propriétaire. **Téléphoner à 4-8329.** 11-183-11C.

A LOUER — dans maison moderne — Chambre meublée, poêle, salle de bain privée; usage téléphone et machine à laver. Près autobus. Vacante 1er juillet. Idéale pour 2 jeunes filles. **Téléphoner à 20-6856.** 11-184-13C.

A LOUER — Suite de 3 pièces avec salle de bain; au 2ème étage. Entrée privée. Brochée pour poêle. Possession immédiate. Rue Desautels. **Téléphoner à 23-3154.** 11-185-11C.

A LOUER — 5 pièces avec salle de bain et entrée privées. **S'adresser à 526, rue de la Morénie, St-Boniface. Tél. 93-7645.** 11-186-11C.

A LOUER — Une chambre, à 187, rue **Masson, St-Boniface.** 11-187-11C.

A LOUER — Chambre meublée sur 1er plancher; pour 1 ou 2 jeunes filles qui travaillent. Possession immédiate. **S'adresser à 459, rue Ritchot, St-Boniface.** 11-188-11C.

INSTITUTRICE DEMANDEE

L'école St-Victor demande institutrice bilingue. Salaire d'après qualifications. Très bonne pension garantie. **S'adresser à L. Collin, sec., St-Victor, Sask.** 11-200-T.F.

A LOUER — Suite de 3 pièces, rue Eugénie. $35.00 par mois. **Téléphoner à 20-8178.** 11-189-11C.

A LOUER — Suite de 3½ pièces, entrée privée; centrale. **S'adresser à 263, rue des Meurons, St-Boniface. Tél. 23-1265. (Samedi ou après 5 h. la semaine.)** 11-190-11C.

A VENDRE — Maison de 6 pièces; chauffage automatique à l'huile. Près basilique. **S'adresser à 681, rue Taché, St-Boniface. Tél. 20-4371.** 11-191-11C.

A VENDRE — Garage 40' x 100' et outillage, seul dans paroisse canadienne-française du sud du Manitoba. Pour renseignements, **écrire à Boite 170, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2.** 10-170-14P.

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART — Mobilier complet de 4 pièces, comprenant piano, appareil T.V., radio-phono. Doit être vu pour être apprécié. Prix, $1,800.00; vendrait aussi meubles séparément. **S'adresser, le soir, à 116, rue Ethelbert, Winnipeg.** 10-168-11C.

LOTS A VENDRE sur le bord du lac Manitoba, Laurentia Beach, St-Laurent. Bonne route; 55 milles de Winnipeg. **S'adresser au maitre de poste, St-Laurent, Man.** 9-137-15P.

A VENDRE à Lorette — Près de l'église et école supérieure, sur grande route: lot 200' x 216' avec maison semi-moderne 2 étages, 6 pièces: puits; poulailler; hangars. Hydro. Grand jardin labouré. **S'adresser à Mme Sophronie Désorcy, Lorette, Man., ou à E.-J.-R. Arpin, 120, ave Provencher, St-Boniface.** 52-917-T.F

MAISON A VENDRE près de la basilique. 9 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Prix, $10,800.00. Comptant requis, $8,000.00; balance à termes faciles. **S'adresser à 186, boul. Dollard, St-Boniface.** 1-940-T.F.

ON DEMANDE A ACHETER un bungalow de 4 ou 5 pièces, à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. **Ecrire à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 651-T.F

A VENDRE — Nouveau duplexe familial. Possession de 5 pièces le 1er juin. Plan ultra-moderne de Nikola M. Zunic. Pour cause de santé, je vends cette grande maison $5,000.00 comptant, avec balance à des termes aussi avantageux que la compagnie centrale d'hypothèques (N.H.A.), pourvu que l'acheteur soit avantageusement connu et consente à louer ses suites à des familles avec enfants. **S'adresser à J.-E. Beaulieu, entrepreneur en constructions familiales, 397, Place Gaboury (1 rue au sud de Place Cabana), St-Boniface. Tél. 23-4656.** 9-133-T.F.

LE SERVICE CIVIL
(fédéral)
demande un
JARDINIER DE SERRE
$215-$245

pour le ministère de l'Agriculture à Morden, Manitoba. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
55-W599.

Au Sacré-Coeur



M. Armand LaFlèche, qui interprétera le rôle de Maxime Boisvert dans la fameuse comédie "60 minutes ambassadeur au Japon" que le Cercle Molière présentera au théâtre Playhouse de Winnipeg, lors de la clôture des trois jours de fêtes du jubilé d'or de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Les nombreux amateurs de théâtre qui ont, plus d'une fois, applaudi les succès de ce vétéran de la scène, s'empresseront de le revoir, le dimanche soir 26 juin prochain, dans un rôle qui semble avoir été fait expressément pour lui.

On peut se procurer des billets aux endroits suivants: à St-Boniface — Pharmacie Paquin, 157, ave Provencher; à Winnipeg — Mme R. Gauthier, ste 2, 854, rue Furby, tél. 72-6309.

M. Philippe Bourbonnais, maître de chapelle de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, qui dirigera le choeur de chant de cette paroisse, le vendredi soir 24 juin, à 8 h., lors de la messe pontificale d'ouverture des fêtes jubilaires de la seule paroisse canadienne-française de la capitale manitobaine.

De plus, M. Bourbonnais dirigera le choeur mixte du Club du Sacré-Coeur — chorale avantageusement connue dans plusieurs centres français de la province—lors de la grande soirée de gala au théâtre Playhouse de Winnipeg, le dimanche soir 26 juin.

Les trois cents convives qui assistaient au banquet d'ouverture de l'année jubilaire de la paroisse du Sacré-Coeur, en janvier dernier, et qui ont été émerveillés par le savoir-faire de cette jeune chorale, ne laisseront pas passer l'occasion et réserveront la soirée du 26 juin pour un régal artistique qui s'annonce des plus intéressant.

AVANT D'ACHETER UNE MAISON OU PLACE D'AFFAIRES EN VILLE,
voyez les photos des propriétés de
ALPHA REALTY
M. Rivard, 441, rue Ritchot
St-Boniface Téléphone 23-5227
11-192-11C.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 92-7125 ou 42-5254
T.F

Il décolle un avion toutes les 5 secondes

Les avions commerciaux ont effectué depuis la fin de la guerre un trajet égal à 18,000 voyages aller-retour de la terre à la lune, soit 47 millions d'heures de vol ou, pour un seul appareil, un vol sans escale d'une durée de 5,365 années.

Ces chiffres sont contenus dans un document publié conjointement par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA) qui groupent respectivement 65 pays et 72 compagnies de navigation aérienne.

A l'occasion du 10ème anniversaire de leur fondation, ces deux organisations retracent le développement de l'aviation depuis 1945, soulignant notamment qu'un appareil commercial décolle toutes les cinq secondes d'un des 3,500 aérodromes que compte aujourd'hui le réseau de l'aviation civile internationale.

Les avions commerciaux, ajoute le document, transportent annuellement 23 fois plus de passagers qu'avant la guerre, 70 fois plus de marchandises et 13 fois plus de courrier.

La crème glacée en France devient plus populaire que le vin

CHICAGO — Un industriel français a fait savoir que ses compatriotes mangent de la crème glacée en plus grande quantité et boivent maintenant moins de vin.

Président d'une grande confiserie de Rouen, M. Robert Lemasson, qui visitait ces jours derniers une laiterie de Chicago, a déclaré aux directeurs de la compagnie américaine: "Dans les cafés français, aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des jeunes gens qui mangent de la crème glacée plutôt que de siroter un verre de vin.

"Et même les hommes âgés, qui semblaient boire perpétuellement du cognac, commandent volontiers une glace à la terrasse des cafés."

Réduction possible des impôts déduits par les employeurs

OTTAWA — Le gouvernement déduit peut-être trop d'impôt sur le revenu des payes des Canadiens.

C'est ce qu'a admis le ministre des Finances, l'hon. M. Harris, après que M. Donald Fleming, député conservateur de Eglinton, se fut plaint aux Communes que trop de contribuables doivent réclamer des remboursements d'impôt sur le revenu parce que les déductions à la source sont trop élevées.

MESDAMES
Appelez votre corsetière Spencer aujourd'hui
au numéro 23-3037
11-197-14C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe de 8 pièces; chauffage à air forcé à l'huile. Prix, $9,400.00; comptant requis, $2,500.00.

St-Boniface — Semi-duplexe de 7 pièces. Chauffage à l'huile. Prix, $8,900.

St-Boniface — Duplexe moderne de 5 pièces. Bel empalcement. Chauffage à l'huile. Prix, $11,500.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 6 pièces. Prix, $10,000.00.

St-Boniface — Maison moderne de 6 pièces. Prix, $8,500.00.

St-Boniface — Cottage moderne de 4 pièces. Bel emplacement. Près de toutes les commodités. Prix, $8,500.00.

St-Boniface — Restaurant sur rue principale. Bon chiffre d'affaires. Prix, $6,500.00; comptant requis, $2,-500.00

Norwood — Maison moderne de 6 pièces. Chauffage à air forcé avec stoker. Prix, $9,400.00.

Norwood — Maison moderne, semi-duplexe, 6 pièces. Près écoles et église. Prix, $7,500.00.

St-Vital — Maison de 4 pièces et 5 acres de terrain. Prix, $3,800.00.

Près de Winnipeg — Magasin général dans village canadien-français. Bon chiffre d'affaires. Logis attenant de 5 pièces. Prix, $3,500.00.

Ferme de 480 acres — culture mixte. Près village, école et grand chemin. Maison moderne. Prix, $10,500.00. Prendrait propriété à St-Boniface ou St-Vital en échange.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (res.): 93-2134
W. Coindet: 20-9458
11-198-11C.

OCCASIONS D'EMPLOI
(Service civil du Canada)

Administrateur (conservation) des forêts et du gibier, Ottawa, $5,720-$6,360.

Ingénieurs de protection contre l'incendie (Travaux publics), Ottawa, $5,460-$6,180.

Biométricien (Santé nationale et Bien-être social), Ottawa, $5,460-$6,180.

Agent du bien-être social (population esquimaude), Ottawa, $5,330-$5,970.

Agent régional de liaison (Citoyenneté et Immigration), Edmonton (Alta), $4,730-$5,550.

Inspecteur des procédés de travail (construction par l'Armée), Ottawa, $4,560-$5,280.

Spécialistes en éducation (préparer des cours élémentaires de correspondance), Ottawa, $4,260-$5,230.

Travailleurs sociaux (Santé nationale et Bien-être social), divers centres, $2,910-$3,660 et $4,170-$4,920.

Agents d'administration (administration d'hôpital), Sioux Lookout (Ont.) et Fort Qu'Appelle (Sask.), $4,260-$4,860. (délai d'inscription prolongé jusqu'au 10 juin.)

Agent des relations industrielles (Division de la conciliation), Winnipeg, $4,200-$4,800.

Précisions et formules de demande au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.

HQ-362.

Vingt-quatre catholiques élus aux Communes britanniques

LONDRES — Parmi les 630 membres des Communes de Grande-Bretagne élus lors des élections générales récentes, on compte 24 catholiques; 11 sont conservateurs et 13 sont membres du parti travailliste. Les candidats catholiques étaient au nombre de 65.

Deux autres catholiques, qui ont été élus comme féniens républicains en Irlande du Nord, ne pourront probablement pas siéger, car ils purgent de longues sentences d'emprisonnement pour "crimes politiques".

Le Comité médical confirme une guérison miraculeuse de Lourdes

PARIS — Le Comité médical international de Lourdes, réuni à Paris, a déclaré que la guérison de la danseuse viennoise, Edeltraud Fulda, est "médicalement inexplicable et doit être considérée comme miraculeuse".

La danseuse a été guérie subitement à Lourdes au cours d'un pèlerinage qu'elle y effectua en 1950.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF LEO LEBLANC, late of the City of Detroit, in the State of Michigan, one of the United States of America, Retired Farmer, Deceased.

All claims against the above estate must be sent to MONNIN, GRAFTON, DENISET & DOWHAN, Barristers, Etc., at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 18th day of July, A. D. 1955.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 8th day of June, A. D. 1955.

MONTREAL TRUST COMPANY and CHARLES WILLIAM WHITE
Executors.

Per:
MONNIN, GRAFTON, DENISET & DOWHAN, their solicitors.